

Howell fait gagner les Rouges

(LIRE EN PAGE 23)

Le journal illustré
qui vous renseigne
clairement sur tout

La Patrie

SENATES READING ROOM
13005
OTTAWA, ONT.
31 D 54

76e ANNEE

Promotions: Ensoleillé et frais
(Détails page 2)

MONTREAL, MERCREDI 19 MAI 1954

R

No 69

LA CHINE ROUGE LIBÉRERAIT LES PRÊTRES CANADIENS



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

MAGNIFIQUE SUCCES DU GALA ARTISTIQUE DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE. — Le Gala artistique de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, tenu hier au Monument National, au soir du 312^e anniversaire de la fondation de Ville-Marie, par Paul Chomedey de Maisonneuve, a remporté un vif succès. On reconnaît ci-haut les vainqueurs du concours: de gauche à droite, M. Gérard

Bernard, ex-aequo, 2^e prix, pour son exécution au violon, Mlle Claire Godin, diseuse, mention honorable, Me Eugène Therrien, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, Mlle Réjane Blais, lauréate du Gala, pour son chant, M. Roger Séguin, directeur de la Société et directeur du Gala, ainsi que Mlle Marina Robichaud, ex-aequo, 2^e prix, pour son chant.

A la suite de conversations tenues à Genève

LONDRES, 19 — (PCf) — On croit savoir depuis hier que la Chine communiste aurait consenti à libérer tous les prêtres canadiens qui se trouvent encore sur son territoire. C'est l'impression qui se dégage de la nouvelle, parvenue de Hong-Kong, de la mise en liberté de deux de ces prêtres, le Père Etienne Beauregard, de Marieville, et le Père Louis Venadam, de Pomquet, Nouvelle-Ecosse.

Les deux ecclésiastiques sont arrivés hier par train à Hong-Kong, venant du continent où ils ont passé environ un an en prison. On croit comprendre que deux autres prêtres catholiques, le Père Maurice Farneau et le Père Edouard Lafleche, qui sont en résidence surveillée, seront probablement relâchés sous peu.

Il est possible qu'il existe un lien entre la mise en liberté des prêtres canadiens et les conversations qui ont eu lieu récemment à Genève entre les membres des délégations chinoise et canadienne.

Le mois dernier, M. L.-B. Pearson, ministre des Affaires extérieures, a eu un entretien au sujet des prêtres canadiens avec M. Humphrey Trevelyan, chargé d'affaires britannique en Chine, qui se trouvait alors à Genève. Un membre de la délégation canadienne qui parle

(Suite à la page 5)

Garagiste poignardé par un client à Chambly

(LIRE EN PAGE 3)

Montréal commémore le 312^e anniversaire de sa fondation

Discours et dépôts de fleurs au pied du monument de Maisonneuve

(par PAUL COUCKE)

Sur l'invitation de la Société historique de Montréal, de nombreuses personnalités montréalaises ont commémoré, hier midi, le 312^e anniversaire de la fondation de Montréal en se réunissant, Place d'Armes, au pied du Monument de Maisonneuve et en exaltant les hautes vertus des fondateurs de Ville-Marie.

Prenant la parole, comme représentant la ville de Montréal, Me Guy Vanier a déclaré qu'il était agréable, chaque année, pour la ville de Montréal de rendre hommage à ceux qui ont eu la pensée et le courage de jeter les fondements d'un établissement devenu aujourd'hui la métropole du Canada. "Montréal", a-t-il ajouté, "est devenue une agglomération cosmopolite et cela constitue pour les descendants des premiers Français arrivés sur ce sol un devoir d'attachement aux anciennes traditions".

"Il serait désirable", a-t-il poursuivi, "et même possible de mettre davantage en valeur cette vieille partie de Montréal. Il existe bien un grand nombre de plaques historiques, mais il y aurait lieu, je crois, d'éditer une plaquette donnant l'histoire de ces lieux déjà classés historiques de façon à les faire mieux connaître à nos enfants. Si l'on organisait un programme d'ensemble de grande envergure, destiné à faire revivre les grandes heures de notre histoire, l'organisme qui s'en chargerait recevrait sans nul doute la coopération de la ville de Montréal. M. Léon Trépanier qui, chaque année, organise cette fête commémorative, est, de par son savoir, tout désigné pour être le guide sûr qui conduira et enseignera notre jeunesse à travers l'histoire de notre ville. Il faut à tout prix que nous conservions le caractère français et chrétien de Montréal."

M. EUGENE THERRIEN

Avant de déposer une couronne de fleurs au pied du monument de Maisonneuve, Me Eugene Therrien, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, a prononcé une courte allocution au cours de laquelle il a notamment déclaré: "C'est un geste de haute fidélité que pose chaque année, le 18 mai, la Société historique de Montréal en rendant hommage au fondateur de Ville-Marie. Il est bon que, faisant fi des bruits

de cette ville, quelques citoyens s'arrêtent un instant au pied du monument de Maisonneuve pour faire le point et reconnaître en ces fondateurs glorieux la marque des plus hautes traditions françaises et chrétiennes. L'exemple de leur courage, de leur héroïsme doit fortifier notre courage et nous remplir d'espérances. Ces hommes ont incarné dans leur vie cette alliance du courage français et de la foi catholique dont nous sommes aujourd'hui les dépositaires. C'est pourquoi en déposant ces fleurs au pied du monument de Maisonneuve, nous rendons un témoignage de fidélité chrétienne et française."

M. FERLAND

Au nom de l'Association des principaux des écoles et collèges de Montréal, M. Sylvio Ferland prit ensuite la parole pour formuler le vœu qu'un plus grand nombre d'étudiants assistent, l'an prochain, à la cérémonie du 18 mai. Il salua la présence du corps de clairons du collège St-Vincent Ferrier et a conclu: "En cette année Mariale, notre tribut floral représente non seulement notre témoignage de gratitude à l'égard du fondateur de cette ville mais aussi et surtout à l'endroit de la grande protectrice de Ville-Marie, la Sainte Vierge elle-même. Nous formons le vœu que Montréal demeure à jamais la métropole chrétienne du Canada."

Mgr MAURALT

"Quels événements ont marqué l'année correspondant à celle que nous nous trouvons, au cours des trois siècles de l'existence de cette ville?", a demandé Mgr Olivier Mauralt, recteur de l'université de Montréal et président de la Société historique de Montréal. "L'année 1654", a-t-il dit, "n'a rien de bien spectaculaire, par contre l'année 1754 est plus mémorable, car nombre de Montréalais combattent pour la France sur les bords de l'Ohio.

C'est l'époque de l'incident Washington-Jomonville, que les historiens n'ont pas encore complètement élucidé, mais c'est aussi l'époque de la victoire certaine de Coulon de Villiers sur le futur fondateur des Etats-Unis, au fort Nécessité".

"1854 voit s'élever, rue Lagacochetière, le nouveau palais épiscopal. C'est l'année même du dogme de l'Immaculée Conception et, à cette occasion, l'évêque de Montréal se rend à Rome en qualité de délégué de l'épiscopat canadien.

"L'année 1954 marque le centenaire de cet événement mémorable et a été proclamée par le Pape une année Mariale. Montréal ne doit jamais oublier que le premier nom qu'elle porta fut celui de Ville-Marie et que son fondateur avait une vive dévotion envers la Sainte Vierge. Elle a donc des raisons particulières d'entrer avec terreur dans le grand mouvement de prières qui soulève l'univers catholique. La Société historique de Montréal s'unit donc à tous les groupements et institutions pour proclamer la gloire de la Reine des Anges, dont Paul Chomedey de Maisonneuve fut le chevalier".

REGIMENT A L'HONNEUR

Pour la première fois, le régiment de Maisonneuve s'est associé à cette manifestation du souvenir. Fondé en 1885 par le colonel Bourassa, ce régiment reçut de son fondateur le nom de Maisonneuve, puisqu'il était appelé à tenir garnison dans la ville de Montréal. Le colonel L.-J. Bruneau, commandant du régiment, qu'accompagnaient les majors Alex Angers, Paul Brien, Albert Ostiguy, F. Dubuc, C. Granda et le capitaine Henry Leith, déposa une couronne de fleurs, aux couleurs régimentaires, au pied du monument du fondateur de Ville-Marie. A l'issue de la cérémonie de la Place d'Armes, les personnalités présentes furent reçues au mess des officiers avec cette hospitalité désormais légendaire.

PERSONNALITES

Outre les personnalités déjà mentionnées, on remarquait: M. l'abbé Adrien Verrette, vice-président du Conseil de la vie française en Amérique; M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, secrétaire du Conseil de la vie française en Amérique; le R. P. Gontran Brossard, de l'Oratoire de Paris; M. Jacob Levinson, secré-



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

HOMMAGE A CHOMEDEY DE MAISONNEUVE. — Sur l'invitation de la Société historique de Montréal, de nombreuses personnalités montréalaises ont commémoré, hier midi, le 312^e anniversaire de la fondation de Ville-Marie. Sur notre photo, Me Eugene Therrien, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, dépose une couronne de fleurs au pied du monument de Maisonneuve, Place d'Armes.

taire honoraire de la Société historique juive du Canada; M. Charles-Edouard Longpre, greffier de la ville de Montréal; le conseiller Emile Pigeon; M. Thomas Bertrand, chef du secrétariat de la Société St-Jean-Baptiste; M. Jean-Jacques Lefebvre, vice-président de la Société historique de Montréal; MM. Gaston Derome, Ubald Baudry, Rosario Fortin, Léopold Veilleux, président de l'Association des principaux; Paul Beryl, vice-président; Emile St-Jean, secrétaire; Edgar Rousseau, trésorier de la même association.

ce que M. W.H. Brittain, doyen de la faculté d'agriculture, a annoncé hier.

L'arboretum est la plus vaste terre à bois qui subsiste à Montréal. Mesurant plus d'un mille carré, il renferme, à divers stades de croissance, à peu près toutes les espèces d'arbres du Canada, y compris une plantation d'arbres à noix.

La visite, organisée par MM. W.-A.-E. Pepler, président de la section québécoise de l'Institut forestier canadien, et E.-T. Owens, président du comité des programmes de cet organisme, durera toute la journée. Elle comprendra une tournée de l'arboretum le matin, un buffet-lunch dans le chalet du boisé, le midi, et l'inspection du boisé Macdonald dans l'après-midi. Le soir, un dîner sera servi dans la salle à manger du collège Macdonald. MM. E.-E. Shaw et P. Aird, de la division forestière de la Canadian International Paper, y traiteront des problèmes relatifs au boisé Macdonald.

Visite forestière

Une trentaine de forestiers, membres de la section québécoise de l'Institut forestier canadien, visiteront l'arboretum Morgan et le boisé Macdonald, au Collège Macdonald de Ste-Anne de Bellevue, vendredi de cette semaine. C'est



MERCREDI, 19 MAI 1954

139^e jour de l'année
Le soleil s'est levé à 4 h. 26 et se couchera à 7 h. 27

Pronostics

Prévisions météorologiques de l'Observatoire de Canada, variables jusqu'à minuit, ce soir.
SYNOPSIS: La masse d'air frais qui a maintenu la température entre 40 et 60 degrés depuis un couple de jours ne commencera à

se dissiper que demain, et, dans toute la province, le mercure se tiendra encore aujourd'hui à quelque 5 degrés au-dessous de la normale pour ce temps-ci de l'année.

Dans toutes les régions du Québec, aujourd'hui, le ciel sera surtout ensoleillé, avec quelques périodes nuageuses. L'air restera frais et agité de vents du nord de 15 milles, faiblissant en soirée. Maximum prévu aujourd'hui à Montréal, Ottawa, Sherbrooke, Québec, Ste-Agathe et La Tuque, 60; à Chicoutimi et Rivière-du-Loup, 55.



	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2	3	4	5	6	7
M	8	9	10	11	12	13	14
A	15	16	17	18	19	20	21
I	22	23	24	25	26	27	28
	29	30	31				



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

COMMEMORATION DU 312^e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE VILLE-MARIE. — De nombreuses personnalités montréalaises, répondant à l'invitation de la Société historique de Montréal, ont rendu hommage, hier midi, au fondateur de Montréal, M. Chomedey de Maisonneuve. Sur cette photo, prise au moment où Me Guy Vanier, représentant la ville de Montréal, prononce une allocution, on remarque, à l'extrême gauche, le major Alex Angers et le colonel J.-L. Bruneau, du régiment de Maisonneuve, et, plus au centre, Mgr Olivier Mauralt, recteur de l'université de Montréal et président de la Société historique de Montréal, qu'accompagne M. l'abbé Adrien Verrette, vice-président du Conseil de la vie française en Amérique.

Beaulieu évite la potence; sentence le 15 juin prochain

(par HERVE LEPINE)

Le deuxième procès d'Eugène Beaulieu s'est terminé hier par un verdict d'homicide involontaire, rendu après une heure et vingt minutes de délibération. Cependant l'accusé a repris le chemin des cellules en manifestant sa mauvaise humeur parce que le juge ne lui a pas permis de parler. Que voulait-il dire ?

Le premier accusé du trio mêlé à l'affaire de l'assassinat de Robert Taylor, chauffeur de taxi, dans l'est de la ville, le 19 octobre 1953, sait depuis hier à 5 h. 30 p.m. qu'il ne montera pas sur la potence et ne subira pas le châtiement de la corde. Ainsi en a décidé les douze jurés qui suivaient le procès de Beaulieu depuis deux jours.

Tout le long du procès, l'accusé Eugène Beaulieu s'est montré d'un sang-froid qui tenait parfois plutôt de l'arrogance et de l'effronterie. Il tentait parfois d'entrer en conversation avec les deux gardes de la police provinciale qui ne le quittaient pas d'un pouce. Très nerveux, Beaulieu ne manquait pas un mot de tout ce que les témoins ou les avocats disaient ou demandaient.

La Couronne, représentée par Me René T. Hébert, C.R., avait fait

évoluer dans la journée de lundi les témoins à charge; ceux qui avaient vu quelques gestes des accusés dans cette affaire. Mais le témoin principal de la Couronne fut l'un des accusés, Jean-Noël Champagne qui donna sa version de l'affaire en jetant tout le blâme sur les épaules de Beaulieu. Champagne affirma que c'était Beaulieu qui avait la barre de fer et que c'était lui qui avait frappé Taylor.

Beaulieu raconta hier, alors qu'il témoignait presque durant toute la matinée, exactement le contraire de Champagne et il accusa formellement ce dernier d'avoir fait le coup et même de l'avoir préparé à l'insu de sa volonté. Il ajouta qu'il avait même tenté d'empêcher Champagne d'accomplir son forfait.

Beaulieu semblait très à l'aise (suite à la page 4)



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

POSE DU COFFRET DANS LE BLOC DE GRANIT, pierre angulaire de la succursale de la Banque Canadienne Nationale, située à 334, rue Ste-Catherine est. M. J.-Arthur Gagnon, gérant de la succursale tient le précieux coffret qui renferme notamment un exemplaire de la "Patrie" du 18 mai, signé par notre directeur M. Oswald Mayrand et souhaitant ses meilleurs vœux à cette occasion. De g. à d.: le gérant M. J.-Alfred Gagnon, M. Lucien Bessette, gérant-adjoint ainsi que M. Rodolphe Arton, contremaître de la pose de la pierre accompagné de son adjoint. Le coffret renferme plusieurs documents dont le rapport de la Banque arrêté au 30 novembre dernier et une liste des clients actuels, qui permettra au gérant de l'an 2,500 de constater l'évolution accomplie vers le progrès.

Emprunt de \$27 millions à un taux d'intérêt de 3 3/4%

Un emprunt de \$27,000,000, émis par la Commission de transport de Montréal et garanti par la ville de Montréal, a été adjugé à un syndicat constitué par les maisons Wood, Gundy & Co. et René-T. Leclerc, avec un taux d'intérêt de 3 3/4% l'an et au prix de \$97.625 pour cent dollars, ce qui donne un taux d'intérêt effectif de 3.93%.

Une autre offre sur le marché canadien, faite par un syndicat dirigé par les maisons L.-G. Beaubien Ltée, Bell, Gouinlock Ltd et le Crédit interprovincial, comportait un taux d'intérêt de 4% et le paiement des obligations au prix de 98.8119, ce qui représentait un taux d'intérêt effectif de 4.08%.

Il y avait aussi deux autres offres en monnaie américaine, faites par les maisons suivantes: Savard & Hart Ltd., L. C. Stuart & Co. and Shields & Co., à un taux d'intérêt de 3 5/7 p.c. et un prix de 97.85 et Lerman Bros. Ltd., While, Weld and Co., Union Securities Corp. et Blythe & Co., à un taux d'intérêt de 3 3/4 p.c. et un prix de 97.60.

Les offres ont été ouvertes hier

dans la salle de délibération du comité exécutif de la ville de Montréal, en présence des chefs de l'administration municipale, des membres de la Commission de transport et de représentants des maisons intéressées.

Le nouvel emprunt permettra à la Commission de transport de rembourser un emprunt de \$25,000,000 dont la date d'échéance arriverait l'an prochain. Cet emprunt porte un taux d'intérêt de 5 pour cent, ce qui permettra à la Commission de réaliser ainsi une économie de \$250,000 par année sur les intérêts. Avec le solde, la Commission de transport se propose d'acheter de nouveaux autobus qui serviront à remplacer les tramways sur de nouveaux circuits.

Garagiste poignardé au cours d'une discussion

Le propriétaire d'un garage de Chambly est dans un état sérieux à l'hôpital Notre-Dame après avoir été poignardé hier, dans son établissement au cours d'une discussion avec un client au sujet d'un paiement mensuel sur une automobile.

M. Paul Poirier se rétablit lentement des blessures reçues, et les autorités médicales de l'hôpital déclarent ce matin qu'il est maintenant hors de danger.

Un voyageur de commerce, Gérard Pélouquin a subi des blessures à la tête lorsqu'il a dû être assommé par le chef Denis Deschamps de la police de Chambly pour être maîtrisé. Il fut également conduit à l'hôpital. Dès qu'il sera rétabli, il sera conduit aux cellules de la Sûreté provinciale pour interrogatoire.

Selon le sergent-détective Gaston Archambault, de l'escouade des homicides de la Sûreté provinciale, qui conduit l'enquête sur cet attentat, le détenu se serait rendu la semaine dernière au garage de M. Poirier pour y discuter du montant qu'il recevrait pour sa voiture en échange d'une neuve.

Après avoir longuement discuté, il est parti pour ne revenir qu'hier

matin. Les employés du garage ont alors entendu une bataille et la police fut appelée sur les lieux. C'est à son arrivée au garage qu'il a dû avoir recours à sa gilette pour maîtriser le suspect. Un couteau de cinq pouces a été trouvé par la police sur le bureau où s'était produit l'attentat.

Enquête aujourd'hui sur l'accident de Yamachiche

TROIS-RIVIERES, 19 — (Pcf) — L'enquête du coroner en marge de la tragédie routière d'Yamachiche qui, le 31 janvier dernier, a entraîné 15 pertes de vie, s'ouvre ce matin au Palais de Justice de Trois-Rivières, sous la présidence du Dr Philippe de Bellefeuille, coroner du district. Plusieurs témoins seraient cités, dont les deux conducteurs impliqués dans l'accident qui a aussi fait huit blessés.

Trois accidents mortels dans la métropole hier

Trois hommes ont été blessés à mort dans des tragédies enregistrées au cours des dernières vingt-quatre heures dans le district métropolitain et les autorités nous rapportent par surcroît que l'on a repêché d'autre part, les corps de deux noyés dont l'un n'a pas encore été identifié et qui reposent présentement sur les dalles de la morgue, rue St-Vincent.

Jean-René Auclair, 33 ans, 5820, Hutchison, a été tué instantanément dans une chute faite dans un puits d'ascenseur à l'entrepôt de la Librairie Beauchemin, 419, rue St-Gabriel.

Onil Garant, 35 ans, de Victoriaville, a aussi été tué instantanément lorsque la voiture dans laquelle il était passager a dérapé sur la route No 22, à un mille au sud de Wind-

sor Mills. Le conducteur du véhicule, M. Lucien Houle, 31 ans, de Victoriaville, et un second passager, M. Georges Marcotte, 32 ans, de Windsor Mills, sont sortis indemnes de cet accident.

Vers 1 h. la nuit dernière, M. Guy Simoneau, 24 ans, 3196, rue Tremblay, à Montréal-Nord, a été heurté à mort par une auto alors

qu'il traversait la chaussée, en face de 3269 est, boulevard Gouin.

LES DEUX JAMBES AMPUTEES

Un bambin de 4 ans, André Schra-verschoff, dont les parents demeurent à 705, rue Blair, a été atrocement blessé, hier après-midi, lorsqu'une automobile, conduite par Mlle Georgette S.cotte, 27 ans, 7495, rue Bloomfield, a dérapé sur la chaussée, près de la demeure de l'enfant, a grimpé sur le trottoir et heurta le jeune André qui s'y amusait.

La petite victime fut transportée (Suite à la page 4)

Marins du Shelldrake et du Cibou condamnés à la prison

Dix-huit marins du charbonnier britannique "Cibou" ont été condamnés hier à 15 jours de prison et à verser six jours de leur salaire comme amende. Ils ont été trouvés coupables d'avoir refusé d'obéir à un ordre légal de leur capitaine, et de s'être absentes de leur bateau sans permission.

Après le prononcé de la sentence, Me Jean Brisset, avocat de la Shipping Federation of Canada, a déclaré que des mandats d'arrestation seront émis contre les membres de l'équipage du "Mont Alta" dès aujourd'hui si ces derniers persistent à faire la grève.

Un peu plus tôt, les 18 membres de l'équipage du cargo britannique "Shelldrake" avaient été condamnés à 21 jours d'emprisonnement après avoir été reconnus coupables sous des chefs d'accusations identiques.

(Suite à la page 4)

? Pourquoi toujours La Patrie Fleuriste IL Y A SUREMENT UNE RAISON L'Art dans les Fleurs 168 est. STE CATHERINE PL. 1786-87

Mangez du poisson aujourd'hui



- Saumon rouge frais du printemps
- Truite de lac - Flétan de l'Atlantique - Doré - Oeufs d'alose - Filets d'aiglefin - Sole de Douvres - Gold Eyes de Winnipeg - Finnan Haddies.
- Jeunes homards frais bouillis lb. 69¢

NOTRE MAGASIN DE WESTMOUNT est parfaitement équipé pour vente des VIANDES, VOLAILLES, POISSONS, FRUITS et LEGUMES aux possesseurs à domicile D'UNITES FRIGORIFIQUES et aux clients qui détiennent DES COMPARTIMENTS A NOURRITURE. Toute viande est soigneusement triée et correctement faisandée avant emballage par procédé spécial CRU-O-VAC et congelée par la suite à 30 degrés sous zéro. Notre ECONOMISTE MENAGERE, Mlle COLLINS, (GL. 2841) sera heureuse de vous donner plus de renseignements tels que les prix spéciaux, etc.

628 O., Dorchester UN. 6-9351 **Gatehouse** 1329 av. Greene GL. 2841

A la Commission scolaire

Le cartel ouvrier s'enquiert de la situation de l'Alliance; autre entrevue mardi prochain

Des officiers du cartel syndical du Québec ont obtenu, hier après-midi, une entrevue avec les Commissaires des écoles catholiques de Montréal, réunis en séance régulière sous la présidence de M. Eugène Doucet.

Le but de la visite des officiers du cartel concernait le refus de la Commission scolaire de discuter avec les représentants de l'Alliance des instituteurs catholiques de Montréal, en vue d'entamer des négociations pour une convention collective de travail.

Les visiteurs se sont déclarés sous l'impression que l'Alliance possède sa certification, car la Commission des relations ouvrières n'a pas informé cet organisme qu'elle ne l'avait plus. En conséquence, les visiteurs ont demandé au cours de cette entrevue, aux Commissaires de recevoir l'Alliance.

M. Eugène Doucet, président de la Commission scolaire, a fait remarquer que les avocats de la Commission lui ont fait entendre que l'Alliance n'a plus de certification.

UNE SUGGESTION

Les membres du cartel ont fait alors une suggestion, celle que la Commission scolaire demande à la Commission des relations ouvrières d'ordonner un vote secret parmi les instituteurs pour savoir laquelle des deux associations syndicales d'instituteurs de la Commission détient la majorité des membres. MM. les Commissaires ont émis l'opinion, par l'entremise de leur président, qu'ils n'avaient pas à s'immiscer dans les affaires syndicales des professeurs. Le cartel a répondu que dans maints autres cas où il y a des difficultés syndicales, le patron demande ordinairement à la Commission des relations ouvrières d'ordonner un vote entre unions rivales.

Le cartel a suggéré que s'il intervenait dans l'affaire de l'Alliance, c'est parce que à ses yeux certains principes syndicaux sont en cause et intéressent d'autres syndicats.

Le cartel a suggéré que l'Alliance avait eu gain de cause devant le plus haut tribunal du pays, mais MM. les Commissaires ont souligné que les jugements avaient été rendus avant l'adoption de la loi 20.

AUTRE ENTREVUE

Après plusieurs considérations sur des points d'ordre légaux et de faits et l'expression d'opinions personnelles, tant de la part des Commissaires que des membres du cartel, M. Eugène Doucet a invité les visiteurs à revenir le voir mardi prochain, alors qu'il tentera de leur expliquer toute la question de l'Alliance et de leur faire voir certains points qui seraient de nature à changer l'opinion qu'ils se sont faite de cette affaire.

Les membres du cartel ont accepté de revenir entendre les points de vue de la Commission. Mais, à la séance d'hier, MM. les Commissaires n'ont pris aucune décision ni en ce qui concerne la réception des officiers de l'Alliance pour fins de discussions sur le contrat de travail, ni sur le vote secret proposé par le cartel en vue de savoir qui a la majorité, entre les deux associations rivales des instituteurs.

VOEUX

A la même séance, MM. les Commissaires ont offert à Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, à l'occasion des fêtes de son 25e anniversaire d'ordination sacerdotale, leurs hommages en ces termes: "Eminence,

La Commission des écoles catholiques de Montréal est heureuse de se joindre à tous Vos fidèles pour remercier Dieu d'avoir comblé leur Archevêque de ses bénédictions de choix. La Commission veut en particulier souligner de ses vœux le vingt-cinquième anniversaire de l'ordination sacerdotale qui inaugurerait la splendide apostolat qui devait Vous conduire, Eminence, jusqu'au Siège de l'Illustre Eglise de Montréal et jusqu'au Sacré Collège.

Votre science, Votre piété et

Votre zèle font l'honneur, l'édification et la joie de Vos ouailles. En ce jour émouvant pour elles, elles sentent plus que jamais le besoin de se rapprocher du digne Pasteur que Sa Sainteté le Pape Pie XII leur a donné. La Commission des écoles catholiques de Montréal offre à Votre Eminence l'hommage de son esprit et de son cœur et La prie respectueusement de continuer à l'éclairer et à le fortifier.

Ad multos et faustissimos annos!

MM. les Commissaires ont voté une somme de \$500 à la Société des Amis de l'Art pour sa fondation de \$100,000 afin de décerner des bourses d'études aux jeunes de talent. Ils ont approuvé des assurances pour un montant de \$59,516,000 couvrant les immeubles de la Commission contre l'incendie.

M. Eugène Doucet tient à féliciter les écoliers pour leur générosité envers les œuvres de charité canadiennes-françaises. En effet, les écoliers ont versé une somme de \$67,439.43 à la Fédération. Il est vrai que ce montant comprend l'apport des instituteurs, mais la grosse somme est venue des enfants, a dit M. Doucet.

Au mois d'avril les écoliers ont déposé la somme de \$73,000 dans leurs banques scolaires, selon un rapport.

A L'HONNEUR

Des félicitations ont été adressées par MM. les Commissaires à divers professeurs et institutrices récemment faits Commandeurs et Chevaliers de l'Ordre du mérite scolaire. En voici les noms:

MM. Henri Longtin, Alexandre Dupré, Eugène Nepveu et Mlle Marguerite Poret, créés commandeurs.

Ont été faits Chevaliers de l'Ordre du mérite scolaire: le R. P. Clément Charpentier, MM. Paul Barry, Noël Lafrance, Gaston St-Laurent, Joseph Bélisle, Gaston Lacombe, Donat Cartier et Hermas Charbonneau, Miles Doris Robin, Mary Gougeon, Angèle Haguette, Bernadette Gullbault, Jeanne Deneault, Louise Goulet et Blanche Hamelin.

Marins du...

(Suite de la page 3)

tiques. Les marins se sont mis en grève pour protester contre leurs salaires qu'ils jugent trop bas. Les hommes du "Shell Drake" ont été les premiers à quitter leur travail, le 8 mai dernier. Les derniers à se joindre à eux ont été les marins du "Mont Alta", qui ont quitté leur navire à Sorel, vendredi soir dernier.

En Cour, hier, le juge Edouard Archambault a ordonné que la sentence d'emprisonnement soit réduite de quatre jours en considération du temps déjà passé en prison.

La décision de la cour met fin, temporairement du moins, aux grèves qui se vivaient dans le port de Montréal depuis près de deux semaines.

Tous les navires impliqués dans ces grèves font partie d'une flotte de cargos britanniques faisant du commerce entre Montréal et les divers ports côtiers d'Amérique au cours des mois d'été.

Les équipages de deux autres charbonniers, le "Loradore" et le "Rushwood", sont demeurés au travail hier en dépit d'efforts tentés auprès d'eux pour les persuader de se mettre aussi en grève.

Les membres des équipages concernés ont déclaré ne toucher qu'un salaire minimum de \$77 par mois. Les marins canadiens syndiqués touchent un salaire minimum mensuel de \$204.



QUATRE JEUNES FERMIS (Junior Farmers) de l'Ontario, diplômés du Ontario College of Agriculture, ont mérité la plus haute récompense attribuée par le gouvernement de la province sœur aux diplômés en agriculture, soit un voyage en Grande-Bretagne, pour visiter les fermes et les régions agricoles de l'Angleterre et de l'Ecosse. Les quatre gagnants de cette année se sont embarqués hier à bord du paquebot du Pacifique Canadien "Empress of Scotland" à destination de Liverpool. Ils étaient accompagnés du Dr N.-H. High, de l'Ontario College. De gauche à droite, Charles Corry, d'Atwood; Marie Ecker, de Glenford Station; le Dr N.-H. High; Barbara Redner, de Caring Place et Robert Allan, de Brucefield.

(Photo Pacifique Canadien)

Beaulieu évite...

(Suite de la page 3)

dans la boîte aux témoins. Il narrait toutes les actions du trio, le soir du crime, comme s'il les vivait encore. Il soulignait d'un geste, d'une reprise les passages de son témoignage qu'il croyait inconnus des jurés et de la Cour. Ainsi il disait: "Champagne voulait du 'foin'. Puis il reprenait pour l'insurrection de l'assistance: "Vous savez, du 'foin', ça veut dire de l'argent". Il ne craignait pas de s'adresser directement au juge en commençant par: "Vous voulez par exemple..." Mais l'hon. juge François Caron donna à Beaulieu l'avertissement de ne plus s'occuper de lui: "Dites ce que vous voulez, mais ne vous occupez pas de moi".

Beaulieu voulant identifier une personne dans la salle d'audience, l'interpella et du geste le plus significatif, comme le ferait un instituteur, l'invita à se lever. Et comme le disait Me Alexandre Chevalier, au cours de son plaidoyer, "Il ne faut pas s'arrêter aux paroles de l'accusé et se laisser impressionner par leur crudité, car elles indiquent bien le milieu dans lequel il a été élevé et dans lequel il a vécu; en ces lieux, la manière avec laquelle il s'est exprimé paraît toute naturelle et est d'un emploi courant."

Le fait sur lequel on a insisté le plus de part et d'autre fut l'achat et la possession de la barre de fer qui a donné la mort au chauffeur Taylor. Les accusés Beaulieu et Champagne s'accusent mutuellement d'avoir gardé la barre de fer avec lui et d'avoir "jessé à tour de bras sur la tête de "monsieur Taylor". Cependant Beaulieu a dit que c'est lui qui s'est présenté chez le marchand de ferraille pour acheter la barre de fer afin de rendre service à Trudel qui disait désirer cette barre de fer pour allonger la pôle de son garde-robe. Mais Beaulieu ne trouva pas cette raison digne de lui. Il déclara au marchand que c'était pour attacher son chien.

L'hon. juge Caron demanda à Beaulieu pourquoi il avait ainsi changé la pôle pour le chien. Beaulieu répondit que c'était l'idée qui lui était venue en tête. C'est là qu'il voulut amener le juge à comprendre en lui disant: "vous voulez faire..."

Beaulieu, au cours de son témoignage a contredit tout ce que les témoins de la Couronne avaient dit sur la foi du serment. Il a dit que l'un des témoins, une dame qui disait avoir vu les trois jeunes gens frapper la victime, ne pouvait pas bien voir car elle était en train de laver ses vitres avec du savon Bon Ami. Il a dit que l'auto n'avait pas été changée de place, parce qu'il était pris dans un trou et que lui-même ne savait pas conduire. La police avait expliqué que la voiture pointait vers le sud, alors que Beaulieu assura le jury et la Cour que la chose était impossible et que

l'auto n'ayant pas bougé pointait vers le nord.

Beaulieu a dit qu'il avait failli se battre avec Champagne après que ce dernier l'eut réveillé par le bruit qu'il faisait en frappant le chauffeur de taxi. Il a dit qu'il avait eu peur de Champagne qui gardait encore en main la barre de fer avec laquelle il avait assassiné Taylor. "J'ai dit à Champagne", continua Beaulieu, "tu viens de nous embarquer dans un joli pétrin."

Beaulieu a assuré la Cour et le jury qu'il n'avait aucune raison de vouloir faire du mal à "monsieur Taylor", "car", dit-il, "j'avais de l'argent et ce n'est pas moi qui voulais trouver un "char" pour aller à Huntingdon. C'est Champagne qui voulait aller voir l'une de ses nombreuses blondes et il avait grand besoin d'argent."

Les plaidoyers des avocats de la Couronne et de la défense ont été des plus courts. Me Alexandre Chevalier a demandé aux jurés d'ignorer s'ils le veulent les témoignages de Champagne et de Beaulieu, puisqu'ils se contredisent totalement. "Alors dit Me Chevalier, la preuve de la Couronne n'a pas établi hors de tout doute s'il y avait intention de voler et lequel des accusés a frappé." Me Chevalier a dit aux jurés qu'il s'adressait à leur raison.

Me Hébert, de la Couronne, a de sa part qualifié le témoignage de Beaulieu "d'un tissu cousu de mensonges".

L'hon. juge François Caron s'est appliqué à donner toutes les explications légales possibles aux jurés et les a mis en garde contre la possibilité de "commettre un meurtre judiciaire". Il les a invités à faire bénéficier l'accusé s'il y a le moindre doute raisonnable dans leur esprit quant à la culpabilité de Beaulieu. Il a invité les jurés à se recommander à Dieu et à demander les lumières du St-Esprit.

A 5 h. 30 précises, le jury, qui avait quitté la salle à 4 h. 10, revenait annoncer à la Cour qu'il rendait un verdict de "coupable d'homicide involontaire".

L'accusé Beaulieu demanda avec force la permission de parler. Mais la Cour ne répondit pas et les policiers enlevèrent Beaulieu vers les cellules. Sentence sera rendue le 15 juin.

Chef-d'œuvre de Rubens volé, mais retrouvé à Toronto

TORONTO, 19 — (P.C.F.) — Un chef-d'œuvre de Rubens, volé hier soir au Musée de Toronto, a été retrouvé aujourd'hui. Le caporal Arthur Steen, de la Sûreté provinciale de l'Ontario l'a aperçu en se rendant au travail, sur le gazon des édifices du Parlement, au centre de Toronto. L'oeuvre est intitulée: "La Descente de Croix".

Saint-Lambert a un surplus de \$107,000

Saint-Lambert, sous la tutelle de la Commission des affaires municipales de Québec, il y a à peine deux ans, a accusé un surplus de \$107,000 en 1953, d'après le rapport financier qui a été rendu public, ce matin, par le maire Darius Robitaille.

Le maire a déclaré que la ville de Saint-Lambert accusait un surplus appréciable pour la seconde année consécutive et qu'il avait l'impression qu'il serait possible de diminuer les taxes dans un avenir prochain.

En 1952, le surplus avait été de \$144,000; cet argent a servi à l'exécution de travaux d'amélioration, et l'on fera la même chose cette année, avec le surplus de l'an dernier.

Le maire attribue le changement du "rouge au noir" dans les livres de la municipalité, au fait que "nous vivons actuellement selon nos moyens".

M. Robitaille a déclaré que la dette municipale, qui représentait 40 pour cent de l'évaluation municipale des biens-fonds, il y a quinze ans, n'en représente plus que 15.7 pour cent.

Trois accidents...

(Suite de la page 3)

d'urgence à l'hôpital Sainte-Justine où les médecins jugèrent nécessaire d'amputer les deux jambes de la victime, dont l'état demeure grave. Mlle Scotte, pour sa part, a subi des coupures à la figure et fut pansée par un interne de l'hôpital Notre-Dame sur les lieux mêmes de l'accident.

NOYES REPECHES

Rosaire Mercier, 20 ans, orphelin de père et mère, qui travaillait pour un cultivateur de La Prairie, a été repêché hier, dans le fleuve St-Laurent, sur les rives de cette localité devant l'hôtel La Riviera.

Le sergent Gustave Massue, de la Sûreté provinciale, nous communique que la victime a été identifiée par M. Achille Lemieux, le cultivateur pour qui le jeune homme travaillait depuis quatre ans déjà.

M. Lemieux a raconté que le jeune Mercier était parti en excursion de pêche le 6 avril dernier et qu'il n'avait pas été revu depuis.

Le constable Guy Delongchamp a fait les constatations d'usage et l'enquête fut confiée au sergent détective Bernard Gendron, de la police provinciale.

Un noyé, non identifié, a été repêché hier après-midi, vers 3 h., dans le canal Lachina, à la hauteur des rues Brennan et Colborne.

Le sergent Wilfrid Tremblay, du poste 6, a raconté qu'il s'agit d'un homme âgé d'une quarantaine d'années. Il portait un gilet noir, un pantalon gris foncé avec une bordure noire sur les côtés, une chemise kaki, une cravate bleue et des souliers noirs.

Ce qui se passe CHEZ LES OUVRIERS

par Henri Lefevre



PITTSBURGH, 19 — (Paf) — Les métallurgistes unis du COI ont mis hier la U.S. Steel Corporation au courant des demandes formulées dans leur projet de contrat de travail. La brève séance d'hier entre les syndiqués et le côté patronal a marqué le début des négociations entre les deux parties.

FAIT SANS PRECEDENT

John A. Stephens, vice-président de la corporation et chef de l'équipe de négociateurs du côté patronal, a déclaré que sa firme étudiera les demandes de ses employés avant la tenue d'une deuxième séance, qui doit avoir lieu aujourd'hui.

Davis J. McDonald, président de l'union qui cherche des renouvellements de contrats de travail pour 600.000 métallurgistes, a déclaré que le côté patronal a été saisi des demandes des syndiqués et qu'il n'y a rien à dire pour le moment.

Benjamin F. Fairless, président du comité de direction de la U. S. Steel, dans un geste sans précédent, a assisté à la première séance de négociations. Il a quitté la salle des délibérations avant la fin de la séance.

Les contrats de travail actuels expirent le 30 juin. Le comité de direction du syndicat a recommandé les demandes suivantes: des augmentations de salaires, un salaire annuel garanti, des améliorations aux plans de pension et d'hospitalisation actuels.

Les ouvriers de l'industrie de l'acier touchent actuellement un salaire moyen variant entre \$2.11 et \$2.24 l'heure.

CONTRATS SIGNES CHEZ LES INSTITUTEURS DE LA VILLE DE 3-RIVIERES

TROIS-RIVIERES, 19. (Paf) — La Commission des écoles catholiques de Trois-Rivières a autorisé hier M. Roland Leroux, son président, à signer deux conventions collectives de travail, l'une avec le Cercle des instituteurs catholiques. L'autre avec le Syndicat professionnel des institutrices catholiques. Les contrats accordent aux 128 institutrices et aux 53 instituteurs des augmentations de salaires dont l'effet est rétroactif au 1er septembre 1953. Les conventions expirent en 1956.

LE CARTEL OUVRIER REÇU PAR LA CECM

Les membres du cartel syndical du Québec ont rencontré hier après-midi les commissaires des écoles catholiques de Montréal. Ils désiraient leur soumettre leurs suggestions pour le règlement du problème des instituteurs de la métropole.

L'entrevue a duré près d'une heure. Elle doit se continuer mardi prochain, le 24. C'est M. Philippe Vaillancourt, directeur régional du Congrès canadien du travail, qui agissait comme porte-parole des syndiqués. La délégation était composée de MM. Jean Marchand, Horace Lavardure, Roland Thibodeau et Gérard Pelletier, pour la CTCC, et de MM. R.-J. (Doc) Lamoureux, Roméo Mathieu et Fernand Daoust pour la FIUQ.

Les visiteurs n'ont voulu faire aucune déclaration à la suite de l'entrevue. On sait que le cartel avait proposé il y a quelques mois, la tenue d'un scrutin pour mettre fin aux disputes internes chez les professeurs.

NEGOTIATIONS CHEZ LES EMPLOYES DE MAGASINS

Le syndicat des employés de magasins de Chicoutimi a entamé depuis quelques semaines des négociations avec les divers marchands de Chicoutimi où il existe une majorité de syndiqués. M. Léopold Turcotte, agent d'affaires de la Fédération des employés du commerce à laquelle est affilié le syndicat des employés de magasins, dirige les négociations avec l'aide de Mlle Jeanne Desbiens, vice-présidente de la Fédération, M. Léon Beaulieu, ainsi que Mlle Irène Levasseur, Hélène Simard et Annette Harvey.

CONVENTION SIGNEE CHEZ LES DEBARDEURS

Le syndicat national des débardeurs de Sorel, affilié à la C.T.C.C.,

vient de signer une convention collective de travail avec les employeurs armateurs suivants: Wolfe-Stevedoris Ltd, North-American Elevators Ltd, Brown & Ryan Co. Ltd et Empire Stevedoring Ltd.

Les clauses de cette nouvelle entente comprennent une augmentation de salaire de 15 cents l'heure, avec effet rétroactif au 1er avril 1953. En plus de cette augmentation, les débardeurs toucheront, à la fin de la saison de navigation, une prime de 2 p. 100 pour les vacances.

Lors de la signature de cette convention collective de travail, les parties intéressées étaient représentées comme suit: pour la partie syndicale: Me Jean-Paul Geoffroy, conseiller technique de la C.T.C.C.; M. Marcel Gladu, agent d'affaires, et M. Omer Desjardins, président du Syndicat national des débardeurs de Sorel; pour la partie patronale, MM. Kenneth Wilson et Harry Wolfe. La présente convention collective de travail sera en vigueur jusqu'au 31 janvier 1955.

MISE A PIED DANS LES TEXTILES A GRANBY

La situation semble empirer dans l'industrie du textile depuis quelques semaines. Dans certaines usines, du moins, le travail va au ralenti et visiblement le malaise a tendance à se généraliser.

A la Granby Elastic and Textile, par exemple, une soixantaine d'ouvriers ont été congédiés ou suspendus ou travaillent à temps partiel. A l'Esmond Mills, on déclare le nombre d'ouvriers qui seront atteints par cette crise mais on affirme que des employés de six ou sept ans d'expérience sont suspendus temporairement.

La Chine rouge...

(Suite de la 1ère page)

le chinois, M. Chester Ronning, a eu également un certain nombre d'entretiens privés avec M. Wang Pin-Nan, haut conseiller du ministère chinois des affaires étrangères.

Certaines informations recueillies à Genève laissent entendre que la Chine communiste a depuis peu adopté une attitude plus amicale à l'égard de M. Trevelyan, et il est possible que ce revirement prélude à la nomination d'un ambassadeur de Chine à Londres.

Jusqu'à là, la Chine communiste manifestait une certaine froideur envers la reconnaissance que lui a accordée la Grande-Bretagne. Elle trouvait que le Royaume-Uni devrait aussi appuyer sa demande d'admission aux Nations-Unies et l'aider à établir des échanges économiques avec l'occident.

Si la suite des événements le confirme, un tel renversement de la politique chinoise pourrait avoir des conséquences extrêmement importantes sur les relations de la Chine avec le monde libre. L'un des principaux points de divergence qui existent actuellement dans l'alliance anglo-américaine porte sur la reconnaissance de la Chine rouge.

Jusqu'à présent, les Américains qui reprochaient à la Grande-Bretagne d'avoir reconnu le régime de Pékin avaient beau jeu de lui dire: "Qu'avez-vous gagné à reconnaître la Chine communiste?"

Parmi les pays qui pourraient être influencés par une attitude plus amicale de la part de la Chine se trouve le Canada. Avant l'ouverture de la conférence de Genève, de hautes personnalités d'Ottawa ont déclaré que la décision que prendrait le Canada quant à une reconnaissance de la Chine pourrait dépendre des résultats de la conférence.

Il fait feu sur 3 hommes et se tue dans un taxi

LONDRES, 19. (Reuters f) — Scotland Yard étudie aujourd'hui le passé mouvementé d'un ancien soldat déséquilibré, géant de six pieds et trois pouces, afin de savoir pourquoi il s'est vengé en tirant contre trois hommes avant de se suicider hier soir.

Nathan Goldberg, 27 ans, s'est tué dans un taxi, au centre de Londres, comme la police refermait son étai sur lui dans la plus grande chaise à l'homme depuis la guerre.

William Gibbons, l'un des trois hommes que Goldberg a descendus avec son revolver de calibre .22, est mort ce matin. John Walsh, 54 ans, atteint au dos, sur les marches de l'escalier à la porte de la demeure où lui et Goldberg habitaient, est "très grièvement blessé," dit-on à l'hôpital où il a été admis.

Emmanuel Na'fan, le troisième, s'est fait tirer dans son restaurant, dans un autre secteur de Londres. Ses blessures sont moins graves et il a pu quitter l'hôpital après quelques heures.

L'escapade a pris fin au Strand, vers minuit. Des policiers armés ont aperçu l'ancien Irish Guardsman sortir d'une salle de cinéma et ils l'ont suivi.

Ils savaient qu'il lui restait quatre balles dans son revolver italien automatique, mais ils n'ont pas osé tirer à cause de la foule.

Le fugitif leur a épargné cette peine. Il est monté dans un taxi et pendant que des agents le suivaient dans un autre taxi, il s'est flambe la cervelle.

On l'a conduit à l'hôpital, mais la mort avait déjà fait son oeuvre.

Départ de l'Empress

Le paquebot de 26.300 tonnes "Empress of Scotland" du Pacifique Canadien a quitté hier le port de Montréal à destination de Liverpool, transportant 605 passagers.

Parmi les nombreux Montréalais qui se trouvent à bord du navire, on remarque M. H. Norman Davis, président de Ogilvie Flour Mills; M. R. E. Foster, directeur-gérant de Armstrong-Beverley Engineering Co.; M. W. Hendrie Hay; M. Joseph Guttman, président de Progress Brand Clothes, Ltd; et M. Robert Bromley.

Au nombre des autres Canadiens, on remarque M. William J. Aggett, de Toronto, secrétaire-trésorier de Noble Scott Co.; M. M. B. Dix, de Toronto, secrétaire général de la Lumbermen's Association of Canada; M. Norman J. Lockhart, de St. Catharines président et gérant de Jones-Lockhart Ltd; le lieutenant-colonel Charles E. Garnett, d'Edmonton, et M. W.-S. MacGregor, de Vancouver.

Parmi les voyageurs du Royaume-Uni, mentionnons M. William Tyson, de Liverpool, président de la firme d'entrepreneurs Tyson's Ltd; M. H. S. Porritt, de Heywood, directeur-gérant de William Tatham Ltd, ingénieurs et manufacturiers; M. J. S. Wells, d'Edimbourg, président du conseil de la Robert Pringle and Son Ltd; et M. Sydney Jarvis, de Redditch, qui en est à sa 118ème traversée de l'Atlantique.

Le navire est sous le commandement du capitaine S. W. Keay.

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Son Eminence le cardinal-archevêque, M. l'abbé Mérald Brunet de la Maison Pie XII est nommé aumônier du pavillon Madame de Bullion et de la maison des gardes-malades à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

M. l'abbé Léo Lefebvre, assistant-aumônier à l'hôpital Sacre-Coeur de Cartierville, est nommé vicaire à la paroisse Saint-Stanislas-Kostka.

M. l'abbé Paul Groulx est nommé vicaire à la paroisse Notre-Dame de Lourdes.

M. l'abbé Yvon Comtois, vicaire



(Photo J.-P. Laiberte-La Patrie)
M. LEON LORTIE, professeur à l'Université de Montréal, photographié au moment où il adressait la parole à titre d'invité d'honneur au cours de l'assemblée annuelle de la Ligue de la Jeunesse Féminine, tenue mardi soir en l'hôtel Ritz-Carlton. A ses côtés à la table d'honneur on reconnaît: à gauche Mme Jean Piette, et à droite, Mme Paul Lippens, présidente réélue.

A la Ligue de la Jeunesse Féminine

Vaillante collaboration des membres au profit de l'enfance malheureuse

Par Marie-Olive PINTAL

M. Léon Lortie, professeur à l'Université de Montréal et Mme Lortie étaient les invités d'honneur à l'assemblée annuelle de la Ligue de la Jeunesse Féminine, tenue mardi soir en l'hôtel Ritz-Carlton, à l'issue d'un dîner présidé par Mme Paul Lippens et les membres de l'exécutif de cette association.

Qui n'a pas observé en maintes occasions la joie qu'éprouve une personne à la satisfaction du devoir accompli? Alors, quel doit être ce bonheur intime lorsque ce devoir accompli, généreusement et bénévolement, est réalisé en faveur des petits enfants moins fortunés, malades ou infirmes! Il nous a été permis, au cours de cette assemblée, de constater jusqu'à quel point les membres de la Ligue de la Jeunesse Féminine travaillent avec ardeur afin de soulager leurs protégés.

ACTIVITES

Mme Paul Lippens, présidente réélue, après avoir souhaité la bienvenue d'abord aux déléguées de Québec, Ottawa et Sherbrooke, puis aux invitées, s'empressa de communiquer à l'assistance des chiffres très éloquentes.

Plus de quinze cents paires de souliers et une centaine de paires de pantoufles ont été distribuées au cours de la dernière année. Les membres ont travaillé bénévolement pendant un total de 13.432 heures, soit dans les hôpitaux, à des cercles de couture ou de tricot, à des appels téléphoniques, etc.

Les réceptions, thés, le grand bal annuel, le déjeuner-modes, la fête champêtre au Mont-Gabriel, le dépouillement de l'arbre de Noël, en un mot toutes ces manifestations ont été marquées au signe du plus grand succès.

Mme Lippens souligna aussi que d'année en année le bénévolat et l'assistance aux réunions est plus considérable. Enfin elle remercia tous les membres pour leur vaillante collaboration au sein de la Ligue.

LES DELEGUEES

Mlle François Chartier, de Québec, Mme Roland Patenaude, d'Ottawa et Mlle Bernadette Grégoire, de Sherbrooke, déléguées de l'association à l'assemblée donnèrent simultanément le rapport des activités de leur centre respectif et dans un geste bien délicat offrirent hommages et félicitations à leurs associées de la métropole.

M. LORTIE

Délégué de Son Honneur le maire de Montréal, M. Camillien Houde, M. Léon Lortie, invité à adresser quelques mots souligna au début

à Notre-Dame de Lourdes, est nommé vicaire à la paroisse Saint-Eugène.

Après entente avec les autorités compétentes, M. l'abbé John McConnell, secrétaire particulier de Son Eminence, devient secrétaire à la Délégation Apostolique du Canada.

l'oeuvre magnifique accomplie par la Ligue envers l'enfance malheureuse. "L'enfant bien chaussé, dit-il, marchera d'un pas mieux assuré vers ses premières activités dans la vie, et c'est grâce à votre travail et à votre générosité". Ajoutons une note humoristique: M. Lortie s'est dit convaincu que les époux des Dames de la Ligue ne doivent pas s'enquérir des retards ou des sorties occasionnelles par ce travail méritoire à tout point de vue. Et avec leur influence, M. Lortie demanda aux membres de la Ligue de tout essayer soit en coopérant avec d'autres associations ou par des enquêtes sérieuses afin d'obtenir à Montréal une salle de concerts où l'art souvent mis au profit des oeuvres charitables sera mieux servi encore. En terminant il affirma que ces efforts seront récompensés et le merci, il est sûrement dans le regard des enfants protégés, à qui vous prodiguez tant de largesses.

INVITES D'HONNEUR

A la table d'honneur, on remarquait outre M. et Mme Léon Lortie, Mme Snyder, membre du "Junior League of Montreal", M. et Mme Paul Casgrain, M. et Mme Paul Lippens, Mlle Rolande Bastien, Mlle Bernadette Grégoire, de Québec, Mlle Juliette Parent, Mlle Françoise Chartier, de Québec, M. Jean Chartier, M. et Mme Jean Piette, Mlle Huguette Lafleur, Mme Roland Patenaude, d'Ottawa, Mlle Jacqueline Perrault et Mme Patty, membre du "Junior League of Montreal".

NOUVEL EXECUTIF

Mme Paul Lippens, présidente réélue, Mme Jacques Raymond, 1ère vice-présidente, Mlle Huguette Lafleur, 2e vice-présidente, Mme J. D. Thompson, trésorière, Mlle Jacqueline Perrault, secrétaire-archiviste, et Mme Claude Casgrain, secrétaire correspondante.

REMERCIEMENTS DE LA PRESIDENTE

Nous ajoutons ici les remerciements de Mme Paul Lippens, présidente aux membres de la Ligue de la Jeunesse Féminine:

"Sans le dévouement collectif et la coopération accrue de tous les membres, le succès de nos oeuvres et l'épanouissement de notre association ne pourraient être ce qu'ils sont. C'est grâce à vous toutes, dévouées collaboratrices, à votre travail, à votre générosité que la Ligue a semé des joies et des consolations au sein de l'enfance malheureuse. A toutes je désire exprimer ma très vive gratitude."

TÉLÉVISION

MERCREDI, 19 MAI

CBFT - Canal 2

- 3:00-Musique
5:30-Le Grenier aux Images
6:00-Musique
7:25-A l'affiche ce soir
7:30-Télé-Journal
7:45-Encyclopédie sportive
8:00-Pays et Merveilles
8:30-La Famille Plouffe
9:00-Lutte
10:00-Le Nez de Cléopâtre
10:30-Café Tropicana
11:00-Nouvelles
11:02-A l'affiche demain.

CBMT - Canal 6

- 3:00-Musique
5:00-Let's Make Music
5:30-Musique
6:45-News
7:00-Tabloid
7:30-Living
8:00-Life with Father
8:30-Fighting Words
9:00-What's My Line?
9:30-Man in the Street
10:00-Ford Theatre "The Jewel", starring Paul Henreid, ... Marjorie Lord.
10:30-Favourite Story
11:00-News.

Rediffusion

- 4:00-Nouvelles
4:10-Sujets courts
5:00-Nouvelles
5:15-Sujets courts
6:00-Nouvelles
6:10-Sujets courts
7:00-Club "Bonne Fête"
11:00-Long métrage anglais
12:30-Fin des émissions

JEUDI, 20 MAI

CBFT - Canal 2

- 3:00-Musique
4:30-Rêve, réalité
5:00-Musique
5:30-Les Contes du jeudi
6:00-Musique
7:25-A l'affiche ce soir
7:30-Télé-Journal
7:45-Télé-Sports
8:00-Chansonnettes
8:15-Film - "Le Rhin"
8:30-L'Heure du Concert
9:30-Long Métrage "Furia" avec Ina Pola, Rossano Brazzi et Gino Cervi ou Baseball, si la partie n'a pas eu lieu mardi
11:00-Nouvelles
11:02-A l'affiche demain.

CBMT - Canal 6

- 3:00-Musique
5:00-Teletory Time
5:30-Musique
6:45-News
7:00-Tabloid
7:30-Dinah Shore
7:45-Pot-Pourri
8:00-Vie Obeck Show
8:30-Amos 'n' Andy
9:00-Foreign Intrigue
9:30-Kraft Theatre
10:30-Hit Parade
11:00-News.

Rediffusion

- 3:00-Nouvelles
3:10-Sujets courts
5:00-Nouvelles
5:15-Sujets courts
6:00-Nouvelles
6:10-Sujets courts
7:00-Nouvelles
7:05-Renew of the Royal Mounted (6)
11:00-Long métrage français
12:30-Fin des émissions

VENDREDI, 21 MAI

CBFT - Canal 2

- 3:00-Musique
5:30-L'Écran des Jeunes
6:00-Musique
7:25-A l'affiche ce soir
7:30-Télé-Journal
7:45-Club de Golf
8:00-Film
8:30-Interrubain
9:00-La Ciel des Temps
9:30-Croisade en Europe
9:50-Film "Ski printanier"
10:00-Coquetel
10:30-Film "De tout... un peu"
11:00-Nouvelles
11:02-A l'affiche demain.

CBMT - Canal 6

- 3:00-Musique
5:00-Small Fry Frolics
5:30-Musique
6:45-News
7:00-Tabloid
7:30-Liberace
8:00-Dave Garroway
8:30-The Big Revue
9:30-Campbell SoundStage
10:00-Gillette Cavalcade of Sports
10:30-Nightcap
11:00-News.

SAMEDI, 22 MAI

CBFT - Canal 2

- 3:00-Musique
5:30-Tic-Tac-Toe
6:00-Musique
7:25-A l'affiche ce soir
7:30-Télé-Journal
7:45-Les Brocauteurs
8:00-Regards sur le Canada
8:30-Conférence de Presse
9:00-Chacun son Métier
9:30-Long métrage "Pays sans étoiles", avec Jany Holt, Pierre Brasseur, G. Philippe
11:00-Nouvelles
11:02-A l'affiche demain.

CBMT - Canal 6

- 3:00-Musique
5:00-Children's Corner
5:30-Preakness Handicap
6:30-Space Command
6:30-On the Spot
6:45-News
7:00-Tabloid
7:30-Holiday Ranch
8:00-Jackie Gleason Show
9:00-Douglas Fairbanks
9:30-Revival Night "Candlelight in Algeria" with James Mason
11:20-Wrestling from Chicago
12:30-News.



LEUR SALUT AU DRAPEAU DES ETATS-UNIS. - Suivant l'exemple de son père, Matt Ridgway fils, à droite, salue le drapeau des Etats-Unis à côté du général Matthew-B. Ridgway, chef de l'état-major de l'armée, qui fait le même geste, au moment d'une parade des forces armées à Washington. A gauche, salue également le petit Billy Pay, fils de l'aide-de-camp du général. Environ 125.000 personnes assistaient à la manifestation militaire.

Le dentiste et le cancer

Sous le haut patronage de l'honorable Paul Martin, ministre de la Santé Nationale et du Bien-Etre, et sous la présidence active du docteur Antoine Raymond, la Société Dentaire de Montréal tiendra son congrès annuel au Alpine Inn de Ste-Marguerite, dans les Laurentides, les 6, 7, 8 et 9 juin prochains. Tous les dentistes sont convoqués.

La Société Dentaire soucieuse de l'avancement de la science médico-dentaire et consciente des besoins de la population a choisi comme thème le dépistage et les méthodes de traitement des lésions précancéreuses et cancéreuses de la bouche. La plupart des dentistes s'absenteront donc de leur bureau dans l'intérêt de leurs patients durant ces quatre jours afin de rafraîchir et d'augmenter leurs connaissances.

Le directeur du Congrès, le docteur Louis Lépine, annonce que le programme comprendra des conférences tels que l'éminent docteur Lester W. Burkett, doyen de la faculté dentaire de l'Université de Pennsylvanie et auteur de nombreuses publications qui traitera des lésions cancéreuses et précancéreuses de la bouche. Le docteur Albéric Marin, professeur à l'Université de Montréal, présentera un travail sur les cancers et précancers des muqueuses et de la peau. Comme autres sujets d'intérêt le docteur Moïse Clermont, anesthésiste, traitera d'anesthésie en dentisterie et le docteur Edouard Ortion de Paris et New-York, soumettra à nos dentistes la méthode de traitement à l'ionophorèse pour les dents abcdées ainsi que l'application de la diadynamothérapie. Parmi les autres conférenciers, la Société présentera en outre le docteur Gerard de Montigny de Montréal, le docteur Guy Lefrançois de Montréal, le docteur J.-J. Rives de Marseille et New-

York, et le docteur Georges Pelletier de Montréal. Plusieurs événements récréatifs et sociaux agrémenteront les heures de loisirs des congressistes et un programme spécial a été élaboré à l'intention des épouses qui voudront bien accompagner leur mari au congrès.

Bénédiction des autos à Ste-Anne

STE-ANNE-DE-BEAUPRE, 18. (D.N.C.) - La bénédiction solennelle des automobiles à Ste-Anne-de-Beaupré aura lieu dimanche, le 23 mai.

On trouvera ci-après le programme détaillé de cette belle manifestation annuelle au sanctuaire de Ste-Anne-de-Beaupré: 1:30 p.m.: formation du défilé des automobiles, sur le boulevard Ste-Anne, au pied des Chutes Montmorency; 2:00 p.m.: le défilé se met en marche vers la Basilique. On est prié de: 1-réciter le chapelet dans chaque voiture, tout le long du défilé; 2-Suivre les directives des officiers de la circulation.

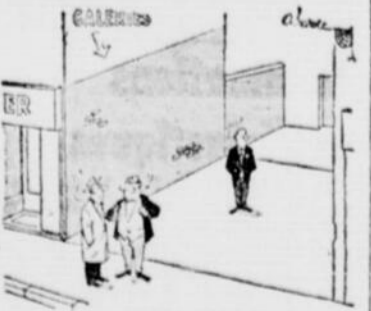
En arrivant à Ste-Anne, les automobiles à passagers, les camionnettes, les autobus se placeront devant la basilique. Les camions, les tracteurs et autres véhicules de transport de marchandises ne feront pas partie du défilé. Ils se rendront d'avance sur le terrain de stationnement, entre le chemin de fer et le boulevard Ste-Anne. A l'intérieur de la Basilique, il y aura à 3 h. une courte cérémonie. Tous les conducteurs et passagers sont priés d'assister à cet exercice; à l'extérieur de la Basilique, après la cérémonie à l'intérieur, aura lieu la bénédiction solennelle des automobiles. Toutes les voitures automobiles sont invitées: automobiles privées, autobus, camionnettes, camions, tracteurs, etc.



DIX MILLIONS? Ces jours derniers, à Rambouillet, le plus jeune des petits-fils de M. Vincent Auriol essayait de distraire son grand-père des soucis (politiques) qui le rendaient pensif.

-Sais-tu, lui dit-il à un moment, qu'il y a un habitant de Muret qui a émigré en Amérique il y a dix ans... -Que lorsqu'il est arrivé là-bas il n'avait qu'une paire de souliers troués et que maintenant... -Maintenant? -Il a une dizaine de millions! conclut triomphalement le jeune Auriol. Le président fait la moue. Puis, sans sourire, il demande: -Et que diable peut-il faire avec dix millions de souliers troués?

CONCURRENCE Deux revendeurs, spécialisés tous deux dans le vêtement - et dont aucun n'a pignon sur rue, travaillent dans le même quartier et se font une sérieuse concurrence. -Enfin, dit un jour le premier à son collègue, comment t'y prends-tu pour faire des prix inférieurs aux miens, alors que les vêtements que je



-C'est un vendeur form'dab'e, il a vendu le magasin jusqu'à la dernière pierre. vendis sont fabriqués par ma femme avec des tissus voiles? -Oh! c'est tout simple, répond l'autre. Moi, je fauche le vêtement confectionné! JEAN RIGOLE

PROGRAMMES DE RADIO

MERCREDI

CHLP

- 5:00-Nouvelles
5:00-Carrefour de la ch.
6:00-Nouvelles - Sports
6:15-Carrefour de la ch.
6:55-Nouvelles
7:00-Le rosaire
7:30-Chanson du souvenir
8:30-Ronde d'amour
8:55-Nouvelles
9:00-Basball ou Mus.
10:15-Nouvelles
10:30-Union nationale
10:50-Sport
11:00-Danse à Montréal
11:50-Nouvelles

CKAC

- 5:00-Actualité
5:05-Rythmes
5:45-Bon à connaître
6:00-Bonnes nouvelles
6:15-Sports
6:30-Nouv. de chez nous
6:45-Concert
7:00-Le rosaire
7:15-L'Humour
7:30-Ch. françaises
7:45-Colette et Roland
8:00-La souve
8:15-A l'ombre
8:30-Scène tournante
8:55-Nouvelles
9:00-Bing Crosby
9:30-Episodes musicales
10:00-Nv. & danse à Madrid
10:30-Nos gouvernements
10:45-Nouvelles
11:00-Sports
11:15-Sérénades
11:30-Orchestre
12:00-Divers

CBF

- 5:00-Les malades
5:30-Tour du monde
5:45-Sur nos ondes

CHLP

- 5:00-Actualité (1410)
6:30-Ouverture métropolitaine
7:00-Nouvelles
8:00-Radio Sacré-Coeur
8:15-Revue métropolitaine
8:55-Nouvelles
9:00-Madame, bonjour
9:55-Nouvelles
10:00-Au bal musette
10:15-Cazotte
10:30-Vedettes
10:55-Nouvelles
11:00-Heure féminine
11:55-Nouvelles

CKAC

- 5:00-Nouvelles
5:05-Carrefour de la ch.
6:00-Nouvelles et sports
6:15-Carrefour de la ch.
6:55-Nouvelles
7:00-Le rosaire
7:30-Heure grecque
8:00-Bonne humeur
8:30-Ronde d'amour
9:00-Mus. pour diététiques
10:15-Nouvelles
10:30-Sport vedette
10:50-Nouvelles
11:00-Danse à Montréal
11:55-Nouvelles

CKAC

- 5:00-Messe du jour
6:30-Nouvelles
6:35-Réveil
6:50-Nouvelles
7:05-Guy Darcy
7:30-Marche au jour
7:45-Opéra de St-Joseph
8:00-Nouvelles
8:15-Louis Bélanger
9:00-Actualités
9:10-Emile Genest
9:45-Cherchez, vous trouvez
10:00-Nouvelles
10:35-Bons voisins
10:55-Casino de la ch.
11:00-Casino de CKAC

CKAC

- 12:00-Nouvelles
12:05-Table tournante
12:30-Orgue et piano
1:00-Nouvelles
1:15-Pleurs musicales
1:30-Rythme du jour
2:00-Nv. & Airs de Paris
2:20-Vedettes
2:45-Chansons d'amour
3:00-Actualités
3:05-Quiz
3:15-Mot de la fin
3:45-Cordes qui chantent
4:00-Journal parlé
4:15-Evénement sociaux
4:30-\$50 par jour
4:40-Mémoires
5:00-Nouvelles
5:05-Mémoires
5:45-Île Letondia
6:00-Bonnes nouvelles
6:15-Sports
6:30-Nouv. de chez nous
6:45-Concert
7:00-Croisade du rosaire
7:15-L'Humour
7:30-Chansons françaises
7:45-Kiosque à musique
8:00-La Louve
8:15-A l'ombre du tocher
8:30-Eus. Louis Bédard
8:55-Nouvelles
9:00-Paules-moi rire
9:30-Paul Weston
10:00-Nv. & Danse à Paris
10:30-Concert
10:45-Nouvelles
11:00-Sport
11:15-Sérénade
11:30-Orchestre
12:00-Divers

CBF

- 5:00-Nouvelles (6:00)
7:05-Opéra de 4 sous
8:00-Nouvelles
8:15-Elevations
8:30-Rythme et mélodies
9:00-Nouvelles
9:05-Comptoir du disque
9:30-Cabaret des ondes
10:30-Fête nous
10:45-Je vous ai tant aimé
11:00-Françoise Lambert
11:15-Vie de femmes
11:30-Jeux troublants
p.m.
12:00-Jeunesse dorée

CHLP

- 6:00-Nouvelles - Sports
6:15-Carrefour
6:30-Le Survenant
6:45-Un homme et son p.
7:00-Actualité
7:15-Métropole
7:30-Chansons
7:45-Les Plouffe
8:30-Histoires extraord...
9:00-Cécile Pasquier
9:30-Contes
10:00-Nouvelles
10:15-Causerie
10:30-Pêle-mêle
11:00-Adagio
11:30-Fin du jour

CFCF

- 5:00-News
5:05-Western SWING
6:00-Here's Charlie
6:30-News
6:45-Here's Charlie
7:30-Terzan
8:00-Ruth Gilmore
8:15-Voice of the army
8:30-Great Gildersleeve
9:00-Frontier town
9:30-Mystery theatre
10:00-The world we live in
10:30-Incredible but
10:45-Sports
11:00-Nouvelles - sports
11:15-Deegan's diary
11:30-Bud's place

CKVL

- 5:00-Chansonnettes
5:55-Nouvelles
6:00-Par. de la chans.
6:30-Journa Dow
7:00-Chansonnettes
7:55-Nouvelles
8:00-Ceux qu'on aime
8:30-Etoiles de demain
8:55-Nouvelles
9:00-Heure du Cône

JEUDI

- 12:15-Rue principale
12:30-Réveil rural
1:00-Quelles nouvelles?
1:15-Nouvelles
1:30-Tante Lucie
1:45-Détente
2:00-Face à la vie
2:15-Maman aime
2:30-Voyage
2:45-Lettre à une Canad.
3:00-Maria Chapdelaine
3:15-Chansonnettes
3:30-Ch. d'oeuvre de la m.
4:30-Ryth. & chansons
5:00-Les maudites
5:30-Tour du monde
5:45-Sur nos ondes
6:00-Nouvelles - Sports
6:15-Carrefour
6:30-Le survenant
6:45-Un homme et son p.
7:00-Actualité
7:15-Métropole
7:30-Tambour battant
7:45-Les Plouffe
8:00-Trio lyrique
8:30-Théâtre
9:30-Petite concert
10:00-Nouvelles
10:15-La nuit
10:30-Pêle-mêle
11:00-Adagio
11:30-Fin du jour

CFCF

- 5:00-Nouvelles
6:00-Nouvelles
6:15-Sinclair Show
7:00-Morning News
7:15-Sinclair Show
8:00-Nouvelles - Sports
8:15-Sinclair Show
9:00-Nouvelles
9:05-Worth knowing
9:15-Breakfast Club
10:00-Nouvelles
10:05-C. Fair
10:45-Good neighbor
11:15-Red Skelton
11:45-Town crier

CKVL

- 5:00-Nouvelles
6:00-Nouvelles
6:15-Sinclair Show
7:00-Morning News
7:15-Sinclair Show
8:00-Nouvelles - Sports
8:15-Sinclair Show
9:00-Nouvelles
9:05-Worth knowing
9:15-Breakfast Club
10:00-Nouvelles
10:05-C. Fair
10:45-Good neighbor
11:15-Red Skelton
11:45-Town crier

CKVL

- 5:00-Nouvelles
6:00-Nouvelles
6:15-Sinclair Show
7:00-Morning News
7:15-Sinclair Show
8:00-Nouvelles - Sports
8:15-Sinclair Show
9:00-Nouvelles
9:05-Worth knowing
9:15-Breakfast Club
10:00-Nouvelles
10:05-C. Fair
10:45-Good neighbor
11:15-Red Skelton
11:45-Town crier

CKVL

- 5:00-Nouvelles
6:00-Nouvelles
6:15-Sinclair Show
7:00-Morning News
7:15-Sinclair Show
8:00-Nouvelles - Sports
8:15-Sinclair Show
9:00-Nouvelles
9:05-Worth knowing
9:15-Breakfast Club
10:00-Nouvelles
10:05-C. Fair
10:45-Good neighbor
11:15-Red Skelton
11:45-Town crier

CKVL

- 5:00-Nouvelles
6:00-Nouvelles
6:15-Sinclair Show
7:00-Morning News
7:15-Sinclair Show
8:00-Nouvelles - Sports
8:15-Sinclair Show
9:00-Nouvelles
9:05-Worth knowing
9:15-Breakfast Club
10:00-Nouvelles
10:05-C. Fair
10:45-Good neighbor
11:15-Red Skelton
11:45-Town crier

Paris Swing

- 9:30-Paris Swing
9:45-Nouvelles
10:00-Paris Swing
10:30-Dernière édition
10:55-Nouvelles
11:00-Manchettes
11:05-Hit Parade
11:55-Nouvelles
12:00-Musique

CBM

- 5:00-Little concert
5:15-Howdy Doody
5:30-Jubilee road
5:45-Under the ice
6:00-Nouvelles - Sports
6:15-Interlude
6:35-The Queen
7:00-Roundup
7:15-Wednesday night
7:30-Concert
8:00-Great Eastern
10:00-News
10:15-Lives of poets
11:00-Musique de Mozart
12:00-Nouvelles

CJAD

- 5:00-News
5:05-Ballroom
6:00-News
6:05-Ballroom
6:45-Denny Vaughan
7:00-G. Stars
7:15-Ballroom
7:30-Curt Massey
7:45-Sports
8:00-Gangbuster
8:30-Make mine memories
9:00-Turnabout
9:30-Escape
10:00-News
10:05-Tunes & talent
10:30-The way I see it
10:45-Glen Miller
11:00-News - sports
11:15-Obsession
11:45-Nocturne

Paris Swing

- 9:15-Lise Roy
9:30-Paris Swing
9:55-Nouvelles
10:00-Paris Swing
10:30-Dernière édition
10:55-Nouvelles
11:00-Manchettes
11:05-Hit parade
11:55-Nouvelles
12:00-Musique

CBM

- 5:00-Nouvelles (980)
7:05-Concert
8:00-Nouvelles
8:15-Devotions
8:30-Musique
9:00-Nouvelles
9:05-Musique
9:45-School Broadcast
10:15-Kindergarten
10:30-Shirley Brett
10:45-Sweet Hour
11:00-Road of life
11:15-Rosemary
11:30-Tunes that...
11:45-Laura Ltd.
p.m.
12:00-Nouvelles BCC
12:15-Aunt Lucy
12:30-Farm broadcast
1:00-Nouvelles
1:15-Happy gang
1:45-Matt Kenny
2:00-Voyage
2:15-Matinée
3:00-Life can be
3:15-Ma Perkins
3:30-Pepper Young
3:45-Right to happiness
4:00-Movie scene
4:30-Encores
5:00-Concert
5:15-Howdy Doody
5:30-In old Quebec
5:45-To Teens
6:00-News - Sports
6:15-Interlude
6:30-At home
6:35-At home
7:00-Roundup
7:15-As time goes by
7:30-The commodores
7:45-Musique
8:00-Tootloose
8:30-Six shooter
9:00-Choer & Shuster
9:30-Wayne & Shuster
10:00-News
10:15-Review
10:30-Evening
11:00-Winnipeg drama
11:30-Nocturne

CJAD

- 5:00-Nouvelles (800)
7:00-News
7:05-Musical clock
8:30-News
8:15-Musical clock
8:30-News
8:35-Musical clock
9:00-News
9:15-Kibi & crump.
10:00-News
10:05-Ballroom
10:15-Hope for ladies
10:30-Ballroom
11:00-News
11:05-Rhopping
11:30-Kate Aitken
11:45-Widder Brown
p.m.
12:00-News
12:05-Songs
12:15-Quiz
12:30-News
12:45-Our gal
1:00-News
1:05-Heatter
1:15-Helen Trent
1:30-House party
1:45-Art. Godfrey
2:00-News
2:05-Memo
2:15-Wally's mind
2:30-Party line
3:00-News
3:05-My job
3:15-Hour of stars
4:00-News
4:05-Club 500
5:00-News
5:05-Bill Hickock
5:30-Ballroom
6:00-News
6:05-Ballroom
6:45-Denny Vaughan
7:00-News
7:05-G. stars
7:15-Curt Massey
7:30-E. Fisher
8:00-Bing Crosby
8:30-M. Mine Merriment
9:00-Fun parade
9:30-On stage
10:00-News & talent
10:15-Tunes & L. Greene
10:45-Nocturne
11:00-News - Sports
11:15-Doctor Danfield



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

CEST AVEC POMPE qu'a eu lieu en fin de semaine, la bénédiction de la nouvelle école St-Mathieu, à Ville St-Michel. Cette école fait partie d'une série de nouvelles constructions scolaires pour répondre aux besoins de plus en plus grands de la population métropolitaine.

Tunnel entre Québec et Lévis

QUEBEC, 19 — (PCF) — Le Comité administratif de Québec a accordé, mardi, à M. Wilbrod Langlais, agent de manufacturiers de Québec, le droit en concession de construire un tunnel au coût de \$30,000,000, au-dessous du fleuve St-Laurent, entre Québec et Lévis.

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

Quand la donne d'aujourd'hui se présente au cours d'un robe disputé entre amis, les joueurs en Nord et Sud ratèrent un chelem aisément demandable. Voyons tout d'abord la donne puis les enchères dont elle fut l'objet.

Donneur: Nord
Personne vulnérable

Nord		Est	
▲ A D 9 2	♥ R 5 2	♥ 10	♦ D 9 8 7 6 4 3
♦ A R	♠ A 9 5 3	♦ 5	♠ D V 10 3
Ouest		Sud	
♥ 8 7 6 5 4 3	♥ 10	♥ R V	♥ A V
♦ 10	♦ D 9 8 7 6 4 3	♦ D V 10 9 8 6	♦ R 7 4
♦ 7 4 3 2	♦ 5		
♠ 6 2	♠ D V 10 3		

Les déclarations:
Nord Est Sud Ouest
1—SA 2—♥ 3—♦ passe
3—♠ passe 4—♦ passe
passe passe

Cette concession, soumise à ratification par le conseil municipal, après étude avec la ville de Lévis quant aux conditions, accordée à M. Langlais, en exclusivité, le droit de construire et d'exploiter un tunnel d'un mille de longueur entre les deux villes, avec liberté de transmettre le susdit droit à toute société formée pour réaliser le projet.

Ce droit serait valide durant une période de 50 ans, après quoi toutes les bâtisses et installations afférentes au tunnel deviendraient la propriété des villes de Québec et de Lévis.

La construction commencerait endans d'un an de la date de l'accord final, rapporte-t-on.

L'Événement - Journal, en publiant cette nouvelle, dit qu'une so-

ciété, appuyée surtout par du capital américain, a déjà été formée pour réaliser le projet. Cette société s'appellerait "Le Tunnel Champlain Inc."

Le journal ajoute qu'un industriel de Washington, M. J. B. Walling, et un entrepreneur de Port-Chester, N.-Y., M. W. G. Rouse, sont associés à des hommes d'affaires de Québec en ce projet d'entreprise.

A part l'approbation des villes de Québec et de Lévis, le projet devra probablement recevoir aussi celle de la Législature provinciale et de la Commission municipale, et devra se conformer aux spécifications du gouvernement fédéral, quant à la sécurité des usagers et de la navigation.

Sentence réduite de 10 à trois ans

La Cour d'appel, division de cinq juges, après avoir délibéré, ce matin, durant quinze minutes, a réduit à trois ans de pénitencier la sentence de dix ans imposée à Clifford O'Donnell pour un présumé vol à main armée.

Le tribunal s'est partagé quatre contre un, le juge Ernest Bertrand étant dissident.

C'est le juge Bernard Bissonnette qui a rendu la décision.

L'avocat de l'appelant, Me L. W. Jacobs, C.R., avait soutenu que O'Donnell avait accompli son méfait alors qu'il n'avait pas l'usage normal de ses facultés. Il occupait depuis plusieurs années des postes de confiance chez des courtiers en valeurs de placement, et y avait manipulé constamment des sommes importantes.

Cette sentence rigoureuse, selon Me Jacobs, n'était pas justifiée. Le jeune homme, âgé de vingt-cinq ans, n'ayant aucun dossier judiciaire, s'était rendu à la succursale de la Banque de Montréal, angle Mansfield et Ste-Catherine, et avait présenté un billet à la caissière lui demandant de lui remettre tout l'argent qu'elle avait dans sa caisse, soit un montant de \$1100.

Des gens s'attroupèrent et le jeune homme fut appréhendé sur le champ.

Me Jacobs a soutenu que le jeu-

Procès de meurtre fixé au 1er juin

J.-Noël Champagne et André Trudel (alias Jacques Boucher), tous deux accusés du meurtre de Robert Taylor, chauffeur de taxi, ont comparu ce matin en Cour du Banc de la Reine, présidée par l'hon. juge François Caron, qui a remis la cause "pro forma" au 1er juin prochain.

A cette date, il sera probablement décidé si les deux accusés subiront leur procès ensemble ou séparément.

Champagne et Trudel avaient subi un premier procès avec Eugène Beaulieu, lors des Assises précédentes de la Cour du Banc de la Reine, présidée par l'hon. juge Wilfrid Lazare. Un second procès avait alors été ordonné dans leur cas. Beaulieu devant être jugé séparément. Ce dernier a été déclaré hier, après le procès qu'il vient de subir devant le même tribunal, coupable d'homicide involontaire. Il recevra sa sentence le 15 juin prochain.

Le programme du Consistoire

CITE DU VATICAN. (C.C.C.) — Le préfet des cérémonies apostoliques, Mgr Henri Dante, a publié l'"Intimatio" pour le Consistoire du 20 mai. Il aura lieu à 9 h. 30 dans la salle dite du Consistoire, pour le vote des cardinaux et des évêques au sujet de la canonisation des bienheureux Pie X, Pierre Chanel, Gaspard del Bufalo, Joseph Pignatelli, Dominique Savio et Maria Crocifissa di Rosa.

Le consistoire sera ouvert par une brève allocution du Saint-Père, qui demandera leur vote aux cardinaux et aux membres de l'Episcopat. Ceux-ci, à tour de rôle, par ordre d'ancienneté, exprimeront brièvement leur avis, debout et tête nue. Pour tout le déroulement du consistoire un vote public sera rédigé par le procureur de la Chambre apostolique.

Les cardinaux et tous les évêques devront remettre leur vote écrit au secrétaire de la Congrégation des Rites, et il devra en être fait de même par tous les cardinaux et évêques qui, devant participer au consistoire, ne pourront être présents pour une cause de force majeure.

Tremblement de terre en Suisse

GENEVE, 19 — (P.A.F.) — La plus violente secousse sismique depuis huit ans a secoué la Suisse aujourd'hui. On ne rapporte toutefois ni blessé ni dommage.

Le tremblement de terre a ébranlé les immeubles du centre de Genève où se déroule la conférence internationale sur les problèmes asiatiques.

L'Observatoire de Neuchâtel situé l'épicentre dans les Alpes Bernoises. L'Observatoire précise que l'aiguille de son sismographe a été fortement touchée.

Les secousses mineures, causées par des glissements souterrains dans les Alpes, sont relativement fréquentes en Suisse, mais entraînent rarement des dommages.

Les délégués à la conférence ont fait savoir que le tremblement de terre a secoué l'immeuble qui abrite le quartier général de la conférence. L'immeuble qui abrite la galerie de la presse a également été ébranlé.

ne homme n'avait pas exhibé d'arme, et que l'argent n'avait pas été sorti de la banque.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Addit Bureau of Circulation)
 Éditée et publiée au No 188 rue Ste-Catherine Montréal par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée, Roland Dubois, Secrétaire-Trésorier, Téléphone LANCHESTER 3121. Échange correspondant avec tous les différents services Autorisés comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS
 Edition du dimanche Canada : ad \$5.00
 Edition quotidienne Canada 1 an 25.00
 Edition quotidienne Canada 6 mois 12.50
 Edition quotidienne États-Unis 1 an 6.00
 Edition quotidienne États-Unis 6 mois 3.00
 Edition du dimanche États-Unis 1 an 5.00

REPRESENTANTS
TORONTO Ont. Hugh Ross chambre 101, Edifice McKinnon 15 rue Melinda : Téléphone EMPIRE 4-1016
ÉTATS UNIS Ralph R. Mulligan (4) East 44th Street Room 911 New-York 17 N.-Y. : 35 East Wacker Drive Chicago 1 Ill. : 3049 East Grand Boulevard Detroit 2 Mich.

MONTREAL, 19 MAI 1954

Doctorats honorifiques

C'est la période de l'année où les maisons d'enseignement supérieur saisissent l'occasion de la collation des grades pour accorder des distinctions honorifiques à certains personnages particulièrement méritants et qui ont fait leur marque dans le domaine du savoir ou de l'action. C'est une coutume en tous points excellente, puisqu'elle exprime la reconnaissance générale à l'égard des récipiendaires de ces doctorats, qu'elle associe plus étroitement l'université à la vie de la nation et qu'elle attire l'attention souvent distraite du public sur certaines œuvres de grande portée.

L'Université Bishop de Lennoxville a fait connaître la liste des citoyens qu'elle entend honorer d'une façon particulière. On y lit successivement les noms du très honorable vicomte Rothermere, l'un des chefs de file du journalisme britannique et qui a tenu à s'associer à la vie intellectuelle d'une province canadienne, Terre-Neuve; M. Cleveland Morgan, président de notre Musée des Beaux-Arts auquel il s'est efforcé d'imprimer une orientation dynamique et une influence rayonnante; M. Wynne Roberts, qui en plus de ses fonctions à la vice-présidence du Canadien-Pacifique, a consacré beaucoup de son temps à l'enseignement, au scoutisme et à l'hospitalisation; le Révérend E.-P. Clark, qui poursuit son apostolat missionnaire dans la région de Kootenay.

Le dernier nom, c'est-à-dire celui que nous avons gardé pour la fin, est celui de notre compatriote, l'honorable Antonio Barrette, ministre provincial du Travail. Cet ancien ouvrier, qui loin de renier ses origines s'en glorifie justement, a accompli l'une des plus remarquables carrières politiques dans notre province. Depuis dix ans, il dirige un ministère où il doit déployer des qualités de sociologue et de diplomate. C'est justice de reconnaître qu'il a su s'acquitter de ses responsabilités au meilleur des circonstances, avec une patience jamais lassée, avec le souci constant de faire triompher les solutions les plus équitables pour toutes les classes de la société. C'est à M. Barrette qu'il faut accorder le mérite d'initiatives opportunes comme les écoles techniques, les commissions d'apprentissage et les cliniques pour la réhabilitation des victimes d'accidents industriels. Ce sont autant d'œuvres à son crédit.

Aux catholiques suisses

par Roger DUHAMEL

Dans son message aux catholiques suisses, à l'occasion de leur congrès de Fribourg, le Souverain Pontife a insisté sur la notion de progrès matériel. Beaucoup de nos contemporains, même chez certains catholiques, ont parfois tendance à s'imaginer que l'Église envisage l'avenir avec méfiance et qu'elle favoriserait plutôt un repliement sur soi, un retour vers le passé. C'est tout ignorer de l'histoire des deux derniers millénaires, alors que précisément l'Église s'est toujours maintenue à l'avant-garde et loin de boudier

les conquêtes du génie humain, a voulu les encourager. « Le progrès matériel par la recherche et l'exploitation des forces naturelles poursuit sans arrêt son chemin et l'Église approuve cette évolution, même dans ses principes, déclare le Saint-Père, mais elle y joint un avertissement pressant ».

Comme la langue d'Ésope, les forces naturelles peuvent tout le bien comme elles peuvent tout le mal. Elles sont susceptibles d'apporter à l'humanité le bien-être et la sécurité, tout comme elles peuvent entraîner sa ruine. Indifférentes en soi, elles ne deviennent bénéfiques ou nocives que selon l'esprit que nous conférons à leur conférer. Se dressant contre le matérialisme et le processus actuel de laïcisation de toute l'existence, Pie XII affirme: « Quand le progrès matériel n'est pas contre-balancé par des forces religieuses et morales puissantes, il risque de devenir le chancre de la société humaine. On devrait trouver ces forces, sinon dans l'Église catholique et chez ses croyants? »

Tel est le grand défi lancé à notre génération. Il importe de savoir si nous saurons y répondre dans le sens de la fidélité et de la permanence chrétiennes ou si nous emprunterons les voies séduisantes et fallacieuses de l'orgueil humain. De bons esprits, Alexis Carrel entre autres, ont souligné le dangereux retard des sciences morales sur les sciences exactes. S'appliquer à combler cet écart qui peut devenir un gouffre, c'est le moyen le plus sûr de travailler à la restauration de notre véritable dignité.

Universelle par son dogme et par sa morale, l'Église n'oublie pas qu'elle s'incarne dans des hommes qui, eux, ont une patrie terrestre et que cette patrie n'est pas un caprice mais correspond aux desseins de la Providence. S'adressant à des Suisses, le Souverain Pontife a rédigé son message en français, en allemand et en italien. Nous tenons à mettre ici en relief cet exemple auguste de justice et de bon sens.

La campagne de l'hon. M. Rivard

par Conrad LANGLOIS

La campagne que l'hon. M. Antoine Rivard, solliciteur général de la province, vient de lancer en faveur de l'observance des règlements de la circulation ne sera couronnée de succès que si tous les intéressés veulent bien collaborer à sa réussite. Il faut pouvoir compter sur la bonne volonté des autorités et du public. La Législature provinciale fait sa part, pour le moment, en rendant les lois plus sévères, et, semble-t-il, plus logiques. Les conseils municipaux, comme le leur demande M. Rivard, devraient, si nécessaire, modifier leurs règlements locaux, de façon à les rendre conformes aux exigences provinciales, afin que les automobilistes ne trouvent pas trop de différences d'un endroit à un autre, par exemple en ce qui concerne la vitesse permise.

Les propos tenus à Montréal par le solliciteur général devant quelque deux mille officiers de la circulation devraient guider ces derniers dans l'exercice de leurs fonctions. Il leur faut être à la fois assez aimables, assez polis et assez diplomates pour obtenir la collaboration sympathique des gens bien disposés, tout en montrant assez de fermeté, de diligence et de probité pour faire observer les lois le mieux possible, sans favoritisme, sans se laisser corrompre d'aucune façon et en ne soustrayant jamais à la justice ceux qui se rendent coupables de manquements susceptibles de les conduire devant les tribunaux. Les policiers trop enclins à se laisser corrompre devraient changer de métier; que les autres soient suffisamment rémunérés pour rester honnêtes.

Le pouvoir exécutif semble disposé à améliorer la situation. La campagne de l'hon. M. Rivard, la décision de faire disparaître les « petits numéros » et l'adoption d'un système généralisé

de signaux renseignant sur les limites de vitesse en sont la preuve.

Les juges ont déjà commencé à se montrer plus sévères; espérons qu'ils continueront dans la même voie. Ceux qui mettront volontairement en danger la vie de leurs semblables ne méritent aucune pitié. Moralement parlant le chauffeur qui conduit de façon dangereuse ou qui se place au volant d'un véhicule alors que ses facultés sont affaiblies par l'abus de boissons enivrantes n'est-il pas plus coupable que le meurtrier tirant son prochain sous le coup de la colère ou l'impulsion du moment? D'ailleurs, les accidents de la route, dans notre pays, ne font-ils pas plus de victimes que la guerre, les suicides, les meurtres et les autres homicides de tous genres?

L'objectif est de diminuer au moins de moitié les accidents mortels, puisque les pertes de vies de cette façon sont proportionnellement deux fois plus nombreuses chez nous qu'en Ontario ou aux États-Unis. Chacun de nous doit faire sa part pour améliorer la situation.

Qu'on songe à tout ce que les accidents nous coûtent en frais d'assurance, plus élevés ici qu'ailleurs, et en procès qui accaparent le temps des juges de nos divers tribunaux, sans parler des pertes de salaires, des frais hospitaliers et funéraires et des souffrances physiques et morales des victimes et des survivants, des veuves, des orphelins et des autres dépendants sans ressources.

Il importe que la campagne des autorités provinciales et des ligues de sécurité remporte le plus vif succès.

Question de galanterie

par Alonzo CINQ-MARS

Un tribunal de New-York vient d'être appelé à décider si une femme est justifiable de refuser de révéler son âge exact, même dans le cas où la loi l'exige. Voilà une question bien délicate. La coquetterie reconnue de la femme et la galanterie traditionnelle de l'homme envers le beau sexe doivent-elles baisser pavillon devant les graves prescriptions du code qui s'appliquent à tous les humains en ce qui concerne la condition des individus?

Il est assez rare qu'un humain de l'un ou de l'autre sexe fasse toujours connaître son âge exact. Quand on est tout jeune, on se vieillit à plaisir. Les garçons ne sont pas lents à désirer porter le pantalon jusqu'aux semelles pour avoir l'air plus vieux en imitant leurs aînés. C'est à un même sentiment qu'obéissent les fillettes en désirant se coiffer comme les dames. Passé un certain âge, c'est bien différent. Non seulement on veut paraître plus jeune, mais on n'ose pas avouer son âge. C'est surtout vrai chez le beau sexe. Les hommes attendent généralement assez longtemps avant de cacher leur âge. Les femmes le font beaucoup plus tôt, apportant autant de souci à laisser ignorer leur âge véritable qu'à user d'artifices pour « réparer des ans l'irréparable outrage ».

Il n'est pas galant, il est même grossier de demander à une femme quel est son âge, ou même de laisser paraître qu'on le connaît. Il y a pourtant, dans la vie, des circonstances où la loi demande que l'on déclare publiquement ce détail. Les hommes ne poussent généralement pas le souci du rajeunissement jusqu'au point de cacher leur âge dans ces circonstances. À quoi peut s'attendre une femme qui refuse de révéler son âge exact dans un acte officiel? Telle est la question qui a été posée récemment devant un tribunal de New-York. Son avocat a soutenu que nul gentleman ne devrait reprocher à une femme d'essayer de paraître jeune. Et le tribunal a jugé qu'on ne devrait jamais obliger une femme à révéler son âge, sauf pour établir qu'elle est majeure quand il y a lieu. Dans le cas dont il s'agit ici, la jeune femme s'était contentée de dire qu'elle avait plus de vingt et un an. D'après les galants

juges de New-York, cela doit suffire.

Plusieurs juges de Montréal, interrogés à ce sujet, partagent absolument l'opinion exprimée par leurs confrères américains. L'un d'eux a même ajouté qu'il est presque criminel de demander à une femme de dire son âge!

Pareille galanterie se manifeste dans certains journaux qui publient une rubrique où ils offrent des félicitations aux personnes en vue à l'occasion de leur anniversaire de naissance. C'est ainsi qu'on peut apprendre, si l'on ne le sait déjà, que M. le juge X vient d'avoir 70 ans, ou que M. le sénateur Y vient d'en avoir 80. Cependant, quand le personnage est du sexe faible, l'âge n'est pas indiqué. Galanterie! On a pu voir récemment, appliquer cette règle à la reine Elisabeth dont l'âge, passé sous silence dans cette rubrique de félicitations, s'échappait un peu plus loin dans une dépêche de Londres relatant les témoignages d'affection offerts à Sa Majesté à l'occasion du vingt-huitième anniversaire de sa naissance! Galanterie partielle!

Il ne faut pas s'imaginer que les femmes seules tiennent à se rajeunir. Reconnaissons qu'il y a sur ce point beaucoup d'hommes qui sont femmes.

On a écrit déjà des milliers de livres sur la vie de Victor Hugo. L'homme de Victor Hugo est démesuré, l'œuvre aussi. C'est pourquoi la

plupart de ses biographes se sont surtout préoccupés de nous montrer un des multiples aspects de sa vie. On nous a décrit le poète, l'homme politique, le mari bafoué, l'amant insatiable, même le faune des dernières années. Nous attendions toujours l'ouvrage définitif qui nous ferait vraiment connaître, en même temps, l'homme et son œuvre. Cet ouvrage, nous ne l'attendons plus. M. André Maurois nous l'a donné. C'est "Olympio ou la Vie de Victor Hugo" et c'est un authentique chef-d'œuvre. M. André Maurois a non seulement su dégager des ouvrages de ses prédécesseurs tout ce qu'on savait sur Victor Hugo, mais il a même déniché des lettres et des documents inédits. Il fallait le talent incomparable de M. André Maurois pour réussir le tour de force non seulement de nous donner un livre qui satisfasse pleinement les plus fervents admirateurs du poète, mais aussi ceux qui le connaissent peu ou mal. Dire que sa vie fut la plus extraordinaire des romans, c'est rester au-dessous de la vérité. Célèbre à vingt ans, riche à trente, Académicien et Pair de France à quarante, puis proscrit pendant dix-huit ans, il connut à l'automne de sa vie la plus extraordinaire apothéose. Pour ses quatre-vingts ans, le peuple de Paris défila pendant dix-huit heures sous ses fenêtres. À sa mort, la France entière prit le deuil. Mais, à côté de cette prodigieuse carrière, il y eut sa vie privée, aussi démesurée, aussi incroyable, dans le bonheur et le malheur, dans ses invraisemblables contrastes, que le fut sa vie publique. Et ce n'est pas le moindre mérite de M. André Maurois que d'avoir su, à l'aide de citations merveilleusement choisies, nous montrer comment l'alchimie du génie sut transformer en vers immortels les plaisirs et les souffrances de sa vie. "Olympio ou la Vie de Victor Hugo" n'est pas seulement le meilleur livre de M. André Maurois, ni la meilleure biographie de Victor Hugo, c'est un authentique chef-d'œuvre que toute personne cultivée se doit de lire et de mettre en bonne place dans sa bibliothèque. Cet ouvrage vient d'être édité par Le Cercle du Livre de France, où l'on peut se le procurer.

★ ★ ★
 (Jésus) reprocha (aux onze)

Paroles de la Bible leur incrédulité et leur obstination à ne pas croire à ceux qui l'avaient vu ressuscité. (Marc 16, 14) (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

Les mots qui vivent

— Vivre de la vie surnaturelle, de la vie habituelle en état de grâce, en observant la loi de l'Évangile, c'est bien le premier devoir, devoir essentiel de tout chrétien, à qui Dieu ne conserve la vie que pour en être aimé et servi.
 Mgr GOSSELIN

En marge de l'actualité

En marge du trophée Calvert

(par Maurice HUOT)

Il y a peu de théâtre dans nos grandes villes canadiennes, nous voulons parler ici de théâtre de création, de dramaturgie, et maintenant malgré un signe évident de faiblesse dans la production de pièces théâtrales, chaque année de jeunes dramaturges se signalent aux festivals théâtraux du Dominion.



Le dernier en date est Jean Filiatrault, auteur du "Roi David", une pièce écrite en alexandrins comme le sujet d'ailleurs l'exigeait et qui a remporté le trophée Calvert. Nous aurions encore plus de dramaturges actifs si ces derniers avaient l'assurance que leurs oeuvres seraient jouées pour la peine.

Il est bien beau de créer une oeuvre valable et de la jouer deux ou trois fois aux soirs de gala, mais cela est insuffisant. Si nous avions un théâtre municipal subventionné, nous pourrions maintenir au moins un mois et plus à l'affiche une pièce comme celle de Filiatrault.

Si sur le plan national, nous avions une chaîne de théâtres subventionnés dans les principales villes, une pièce pourrait après sa création et sa consécration entreprendre une tournée canadienne avec un maximum assuré de représentations, puis voguer vers d'autres rives: Amérique du Sud, France et autres pays. Alors il vaudrait la peine de créer de grandes oeuvres théâtrales et les dramaturges se mettraient volontiers à la besogne. Mais il faut un fier courage pour écrire des oeuvres qui exigent du souffle, quand on est à peu près sûr que l'oeuvre ne sera montée qu'une ou deux fois, grâce à des sacrifices écrasants puis sera reléguée aux oubliettes. Le théâtre canadien veut vivre, c'est évident, puisque malgré les obstacles presque insurmontables, des gens écrivent pour la scène avec un minimum d'espoir d'être interprétés.

Pour notre part, nous sommes convaincus qu'une pièce comme le Roi David serait acclamée en Amérique du Sud et ferait la gloire du Canada français si on pouvait aller la jouer avec la troupe qui a remporté le trophée Calvert, celle de la Nouvelle Equipe. Une troupe canadienne pourrait aussi dès aujourd'hui, partir avec un répertoire d'oeuvres canadiennes dans ses carnets, et sans doute faire une fructueuse tournée sud-américaine Zone de Marcel Dubé; Le Brutus de Paul Toupin; Le Roi David de Jean Filiatrault; Une nuit d'Amour de Langevin, voilà déjà quatre oeuvres solides du jeune répertoire canadien qui pourraient faire l'objet d'oeuvres d'exportation et dont nous garantissons le succès artistique et sans doute aussi financier. D'autres oeuvres pourraient s'y ajouter.

Le théâtre répond à un besoin dans une nation. C'est une forme d'art qui fait valoir les droits supérieurs de l'esprit sur la matière. C'est une forme d'art où le verbe est souverain avec tout ce qu'il peut comporter de lourde signification. Notre pays a pris depuis dix ou quinze ans un essor culturel très important. Il ne faudrait pas que

LETTRE DE PARIS

L'équipe Laniel est-elle condamnée avec sursis ?

(par DOSTALER O'LEARY)

PARIS, 18 — L'Assemblée nationale se réunit à nouveau ce matin dans une confusion qui ne laisse rien présager de bon. "Condamnation à mort avec sursis" a-t-on dit, en résumé, du dernier scrutin qui donnait une majorité de deux voix au gouvernement Laniel. Certains partisans du Président du Conseil espèrent qu'un succès à Genève pourra sauver le ministère; mais il faudrait que ce succès soit d'envergure pour regrouper la majorité, que le débat ou seulement la perspective du débat sur la C.E.D. disperserait à nouveau.

L'aspect tragique de la situation vient précisément du fait que le présent Parlement en est un à majorité réelle introuvable. C'est presque une gageure que le ministère Laniel ait pu durer près d'un an. Sur le plan social et aussi sur le plan européen le M.R.P. est beaucoup plus près des socialistes qu'il ne l'est des radicaux ou des gaullistes; sur celui de la politique scolaire, les mêmes socialistes s'entendraient davantage avec les radicaux qu'avec le M.R.P. qui se rapprocherait ici des indépendants et de la droite nationaliste. Ce gouvernement est bien, comme l'a dit un député M.R.P., M. Robert Lecourt, "le front commun des contrastes".

C'est jusqu'ici, nous l'avons souligné la semaine dernière, la Conférence de Genève qui a tenu le ministère Laniel au pouvoir: la conférence de Genève et l'ardent désir de voir la paix se conclure en Indochine, qui est maintenant la seule préoccupation de l'opinion française. C'est pourquoi, un succès de M. Bidault à Genève, un succès qui ne serait pas obtenu par capitulation sans condition, pourrait prolonger la vie du gouvernement.

Ce matin, dans les couloirs du Palais Bourbon, on s'accordait à dire que le bilan de la conférence était positif; ce qui, surtout, nourrit l'espoir des Français, c'est que le Vietnam, au point où en sont les choses n'a, pas plus que la France, de raisons valables de continuer une lutte épuisante pour les deux adversaires en présence. Cela ne veut évidemment pas dire, surtout après sa victoire de Dien-Bien-Phu, qu'il accepterait toutes les propositions de la France. On l'a bien vu hier après-midi.

On se plaint ici à faire un parallèle cet essor soit retardé et paralysé par le manque de moyens de développement ultérieur. Un théâtre municipal à Montréal, et ici nous parlons d'un théâtre subventionné par la ville et la province, semble être aujourd'hui de rigueur pourvu qu'il soit appuyé par un solide conservatoire d'art dramatique. Les talents de comédiens et de comédiennes sont nombreux. Des dramaturges de qualité veulent se faire entendre et ont quelque chose à dire. Un théâtre municipal où on pourrait mettre et maintenir à l'affiche des oeuvres canadiennes s'impose pour que l'on puisse dire que le théâtre existe vraiment au Canada.

Que ce serait beau si après le succès du Roi David au Festival dramatique du Dominion nous pouvions lire dans les journaux qu'à la suite de son succès, cette pièce prend l'affiche au théâtre municipal de Montréal pour un temps indéfini. Un rêve? Le rêve d'aujourd'hui est souvent la réalisation concrète de demain.

entre le Viet Minh et les Allemands de l'Est sur les positions respectives qu'ils peuvent prendre en face de l'unification de leur pays sous un seul gouvernement. Mais "Le Monde" souligne avec raison que les situations sont loin d'être analogues: "Qu'en Allemagne orientale, écrit ce journal, les communistes refusent catégoriquement un contrôle international qui ferait vite apparaître la précarité de leur position, cela ne se comprend que trop bien. En Indochine, où suivant des estimations fort répandues, ils ont toutes chances d'obtenir des majorités très confortables, cela se conçoit plus difficilement. A moins qu'ils ne craignent de fournir aux Occidentaux un précédent et un argument pour l'Allemagne ou la Corée. Mais la dialectique devrait leur procurer des armes suffisantes pour que la Conférence n'échoue pas là-dessus. Aussi bien l'impression est que des possibilités de compromis existent entre les thèses des deux camps et que la Conférence de Genève est loin d'être vouée à l'échec". Et "Le Monde", du moins ici, reflète assez sensiblement le point de vue de l'ensemble de la presse parisienne.

C'est donc à Genève que se joue le sort prochain du gouvernement français et aussi de la paix en Extrême-Orient. Que M. Bidault, nous le répétons, remporte un succès sur les bords du Léman, il gagne la première manche et peut-être aussi la seconde, celle de la C.E.D., qu'une fois l'armistice signé en Indochine, bien des parlementaires français considéreraient sous un autre angle que celui sous lequel ils l'envisagent actuellement.

Inauguration chez les Courtiers en Immeubles locaux

La Corporation des courtiers en immeubles de la province de Québec vient d'inaugurer ses bureaux à l'hôtel Windsor en présence de nombreuses personnalités.

En l'absence de M. J.-H. Laframboise, M. Adhémar Raynault, vice-président de la Corporation, a déclaré que les courtiers en immeubles étaient reconnaissants envers le gouvernement provincial qui a accédé à la requête des professionnels de l'immeuble désireux de se former en corporation.

"Nous avons la certitude, a déclaré M. Raynault, que la nouvelle corporation contribuera à relever le niveau professionnel des courtiers en immeubles et rétablira la confiance du public envers ceux qui accepteront de se soumettre à un strict code d'éthique".

M. Raynault a également souligné que l'on était à préparer un mémoire qui sera soumis à la Commission d'enquête sur les problèmes constitutionnels.

"Nous voulons défendre les intérêts de nos membres sans négliger pour cela de contribuer au progrès

Le trésor de la SANTÉ

par le Dr. C.-A. DEAN

Allergie et rhumes

De récentes découvertes ont modifié notre conception du rhume ordinaire. On a longtemps pensé que le rhume ordinaire était une infection probablement causée par un virus. On commence à se rendre compte que nombre de rhumes ont une origine allergique. Tous savent que les premiers symptômes d'un rhume ressemblent à ceux de l'allergie, comme dans la fièvre des foins. Il se peut que les rhumes commencent comme une allergie et finissent par une infection dans les tissus dont la résistance a été diminuée par les réactions allergiques. Dans certains cas, un rhume a pu être guéri par l'usage d'antihistamines semblables à celles qu'on utilise dans le traitement des allergies. Certains rhumes semblent être des réactions nerveuses.

Q. — Comment traite-t-on le cancer de la peau ?

R. — Règle générale, les cancers de la peau se divisent en cinq groupes différents suivant le genre de cellules qui provoquent le cancer. Le traitement est différent dans chaque cas, mais vise à détruire la croissance du cancer. Certains cancers de la peau sont cautérisés à l'électricité. Toute la région de la peau affectée par le cancer est alors enlevée. La cicatrice peut être considérable. Les rayons X et le radium sont également utilisés.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé : "Doux-de-lièvre et gueules-de-loup", paraîtra dans la "Patrie" de jeudi, 20 mai.

économique et social du pays où nous vivons."

En terminant, M. Raynault a engagé tous les courtiers en immeuble de la province de se rallier à la Corporation et de faire des bureaux de l'hôtel Windsor leur lieu de rendez-vous à Montréal.

M. Henri Lacroix élu à Contrecoeur

M. Henri Lacroix, cultivateur, officier de l'U.C.C., président fondateur de la Caisse populaire de Contrecoeur, a été élu par acclamation conseiller de la municipalité de la paroisse de Contrecoeur. Son frère, M. Edouard Lacroix, et M. Armand Gaudet ont été réélus par acclamation.

Les trois autres conseillers sont: MM. Roland Giard, Arsène Arpin

Mutations en Corée

OTTAWA, 18. — Le quartier général de l'Armée annonce aujourd'hui que le lieutenant-col. R.-E. Dugan, DSO, CD, 37 ans, de Sault Ste-Marie, Ontario, se rendra en Corée en août pour assumer les fonctions d'officier d'état-major classe 1 au QG de la 1ère division du Commonwealth. Il est présentement officier d'état-major général classe 1 au Collège d'état-major de l'Armée canadienne à Kingston.

Il succédera au lieutenant-col. M.-R. Dare, DSO, CD, 36 ans, de Brantford, Ont., dont les nouvelles fonctions seront annoncées plus tard.

et Stanislas Gendron. M. Gilbert Duhamel set le maire. C'est dans cette municipalité qu'il se fait présentement d'importants travaux, sur un vaste terrain, qui servira à l'entreposage du fer de l'Ungava.

VOICI! LA CRÈME DES LAGERS CANADIENNES



LA LAGER
"Cinci"
de BRADING
BIÈRE DE RIZ DE CHOIX.

**Le Courrier
d'Amie**

Q.—Originaire de la campagne, j'exerce depuis plusieurs années le métier de coiffeuse dans un établissement montréalais. De santé délicate, j'éprouve continuellement une sensation de fatigue. Il faut vous dire que très souvent, j'accepte le soir des sorties avec des jeunes gens, ce qui a l'inconvénient de me faire rentrer un peu tard. Mais je ne puis tout de même renoncer à me distraire et il est important que je m'occupe de mes amis, si je souhaite découvrir le compagnon idéal. Dans le moment, un ami d'enfance que j'estime et qui vient de temps à autre me reconstruire à la ville, propose de m'épouser. Mais comme il entend continuer de cultiver la terre paternelle, l'existence qu'il m'offre ne m'attire pas du tout. Il me faudrait nécessairement partager sa vie de labour, et je ne m'en sens ni la force ni le goût.

L'une de mes amies prétend que j'aurais meilleure santé si je retournais dans mon milieu, mais j'en doute.

CITADINE

R.—Si votre coeur avait parlé, peut-être n'hésiteriez-vous pas autant devant la décision à prendre. Apparemment vous n'aimez pas assez ce compagnon d'enfance pour l'accepter comme mari. Pour sa part, comme il vous connaît depuis longtemps, il ne doit pas ignorer que votre constitution délicate ne saurait se prêter à des travaux ardu, et j'imagine qu'il trouvera moyen de vous épargner les tâches trop lourdes et de vous assurer l'aide nécessaire.

Et puis, il est à prévoir que le grand air, une existence calme, seront favorables à votre santé.

Il est entendu cependant que seul un amour fort et sincère pourrait vous donner le courage d'accepter un genre de vie tout à fait différent de celui qui vous fascine. Alors, tant que vos idées et sentiments ne se seront pas modifiés, il y aurait risque de faire deux malheureux en acceptant les propositions de mariage de ce brave garçon.

ASSIDUE A VOTRE COURRIER :

Oui, je crois que cette formule destinée à accompagner un envoi de fleurs à l'occasion d'une remise de diplômes conviendrait bien. Peut-être aimeriez-vous cependant dire, en changeant un seul mot à la phrase citée : "A ma chère Jeanne, sincères félicitations pour les succès obtenus".

Pour ce qui est du choix des fleurs à offrir, vous trouverez en ce moment chez les fleuristes un assortiment extrêmement varié. Les pois de senteur, le muguet, les roses seraient sûrement appréciés. Un bouquet de corsage, une gerbe ou un arrangement dans un vase spécialement choisis, conviendraient également à la circonstance.

Q.—Lorsque j'ai à faire chauffer le contenu d'une boîte de conserve, je préfère plonger la boîte complète dans un récipient plein d'eau chaude, avant d'en extraire les aliments. Le procédé présente-t-il des inconvénients ?

EN VITESSE

R.—Il vaut toujours mieux retirer les aliments de la boîte avant de les réchauffer. Lorsque cela est nécessaire, une boîte fermée peut être réchauffée dans un contenant rempli d'eau, mais il faut veiller à ce que l'eau en bouillant ne s'évapore tout à fait. La chaleur sèche comme celle d'un four ou d'une casserole vide peut exercer une pression telle que le contenant éclate.

Parfois, il peut être accommodant au camp ou en pique-nique, de réchauffer les aliments dans le contenu de métal. On recommande alors de perforer la boîte au sommet avant de la placer sur le feu **POISSON ROUGE** :

Choisir à tout hasard un maillot de bain, c'est risquer d'être mal fagotée, de ne pas obtenir le confort souhaité. Avant de faire l'achat de cet article, sélectionnez parmi les nombreux modèles en vente celui qui convient le mieux à votre silhouette.

On offre cette année des maillots de coupe impeccable. Plusieurs sont confectionnés de tissu élastique à dessins chatoyants ou à rayures contrastantes. Un manteau de plage de même tissu ou choisi d'une couleur s'harmonisant bien les complètent avantageusement.



JOURNALISTE - PARACHUTISTE. — Elizabeth Brigitta Friang, à gauche est accueillie à son arrivée à San Francisco par Mlle Marguerite Bontemps. Mlle Friang, arrive d'Indochine où à titre de reporter elle a couvert les différents épisodes de la guerre d'Indochine. Au cours de ses expériences, elle eut l'occasion de faire onze sauts en parachute, exploit sans peur. La journaliste a aussi reçu trois Croix de guerre. Maintenant elle désire visiter les Etats-Unis afin de connaître le peuple américain.

Un hommage aux premières infirmières de l'Hôtel-Dieu

La fête de Jeanne Mance, que l'on célèbre tous les ans à l'Hôtel-Dieu, était rehaussée lundi soir par la présence de Son Exc. Mgr Conrad Chaumont, et marquée d'un hommage public rendu à 20 jubilaires.

En effet, la révérende Soeur Allard, supérieure de cette institution, a profité de cette occasion pour décorer d'une épinglette commémorative Mmes Bernadette Drouin et Z. Gagnon qui faisaient partie, en 1904, du groupe des six premières infirmières à terminer leurs études à l'École des infirmières de l'Hôtel-Dieu. Mlle Emilienne Houle est également infirmière depuis 50 ans. Les autres jubilaires sont gardes-malades depuis 25 ans.

Les infirmières qui fêtent leur 25^e anniversaire sont les suivantes: Mmes Henri Gaudet, J. H. Bedard, A. Hébert, René Saint-Onge, A. Allaire, C. Tétrault, M.

P. Frenette, F. Thériault, J. Arbour; ainsi que Miles Louise Olivier, I. Gagnon, Thérèse Boissonneault, Juliette Goyer, Jeanne Lapierre, Thérèse Archambault, Odile Lafortune et B. Lavallee.

ALLOCUTION

"Votre présence parmi nous embellit cette fête de notre héroïne Jeanne Mance, a dit Soeur Allard, et le 17 mai ne serait plus le 17 mai, s'il fallait que le fil qui nous relie aux anciennes infirmières vienne à se briser".

Cette cérémonie s'est déroulée à l'auditorium de l'hôpital quelques instants avant la représentation d'une pièce de Soeur Hébert, mettant en scène Jeanne Mance et le Dr Jean Pouppée, premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu.

A L'HONNEUR

Pour sa part, Son Excellence a remis la médaille du Lieutenant-Gouverneur à Soeur Jacqueline Gagnon, r.h., qui vient de se classer première, parmi 170 concurrentes, aux examens universitaires d'avril dernier. Soeur Gagnon est originaire de Warwick. C'est la deuxième fois en un an qu'une étudiante de l'Hôtel-Dieu remporte ce prix: Soeur Payer, de la même communauté, obtenait le même honneur l'automne dernier.

La fête organisée par Mlle Gabrielle Brossard au nom de l'Association Jeanne-Mance (qui groupe les infirmières diplômées de l'Hôtel-Dieu), était dirigée par Mlle Dorothee Le Tellier de St-Just, présidente de l'Association.

CEREMONIE

Une centaine de membres de cette association ont assisté à la bénédiction du T. S. Sacrement et ont participé au traditionnel défilé jusqu'au pied du monument de Jeanne Mance, où les étudiantes actuelles de l'École des infirmières déposent des fleurs aux pieds de l'héroïne. Les 75 membres du Corps de cadets de l'École Christophe-Colomb précédaient la parade, le long de l'avenue des Pins et de la rue St-Urbain.

HOMMAGE FLEURI

Mme J.-E. Savignac a déposé des fleurs au nom de la ville de Montréal. D'autres gerbes ont été appor-

**L'art
DE BIEN S'HABILLER**

Epaules larges ?



Les broderies diagonales ou verticales vous avantageront. Les lignes horizontales élargissent les épaules.

Mariage chez les Maoris

Je vous ai parlé, la semaine dernière, des cérémonies de mariage qui, autrefois, se pratiquaient en Bretagne; des démarches du futur époux; des rebuffades qu'il essayait à la demeure de sa dulcinée et finalement du festin qui couronnait toujours l'union. Aujourd'hui, j'aimerais vous donner un aperçu des tribulations des Maoris de la brousse néo-zélandaise des siècles derniers, lorsqu'un des leurs décidait de convoler en justes noces. Les choses se passaient à peu près comme ceci :

Avant d'être admis à marier celle qu'il aimait, le jeune homme passait un bien vilain quart d'heure, car la nature elle-même se liguaient contre lui. Aussitôt qu'il s'apercevait de l'étendue de son amour pour une jeune fille, le prétendant devait se confier... non pas à elle, mais à ses propres père et mère qui le forçaient alors à s'éloigner, dans le désert, seul, pour lui apprendre à se mesurer avec le danger, la faim et la solitude. Cette rude épreuve était considérée comme étant la seule pouvant leur donner l'assurance du bonheur futur du jeune ménage et du parfait comportement du jeune homme dans les situations qu'il serait appelé à affronter plus tard.

Le voici donc parti dans la brousse où il apprend à ne compter que sur lui-même pour écarter les fauves et tirer sa subsistance des seules ressources qu'offre le désert. Aussitôt leur fils parti le père et la mère se présentent chez les parents de la jeune fille et, après force discussions, parviennent à s'entendre avec eux sur le prix de la dot et le coût du mariage. (On ne consulte même pas la jeune fille sur ses sentiments et elle ne discute pas la décision prise par ses parents). Les deux familles préparent alors un grand festin au cours duquel la jeune fille doit danser. Après avoir dévoré à belles dents toutes les victuailles et aussitôt la danse terminée, un messenger part pour rechercher le fiancé. Souvent, il ne retrouve le malheureux qu'après des semaines et des semaines de marche, car on mesure le courage d'un Maori à la profondeur dans laquelle il s'est enfoncé dans la brousse. Il arrive parfois que l'on ne retrouve que le cadavre du pauvre fiancé, victime de sa bravoure, mais le plus souvent, on l'aperçoit, errant dans le désert, à demi mort de faim. On le ramène en triomphe et tout le monde est heureux... y compris les deux jeunes gens! Mais si, par malheur, on ne peut retrouver le jeune homme ou si l'on ne ramène que son cadavre, la dot retourne aux parents de la jeune fille, cette dernière doit pleurer aussi longtemps qu'elle a dansé... pas plus. Quant aux parents du fiancé, ils perdent tout simplement un fils et un festin...

Suzanne Pige

tées au nom de l'Association catholique des infirmières canadiennes, de la Fédération nationale St-Jean-Baptiste, du Bureau médical de l'Hôtel-Dieu, de l'Association des infirmières de la province; ainsi que des associations des infirmières diplômées des hôpitaux suivants: Notre-Dame, Ste-Justine, Ste-Jeanne-d'Arc, de la Miséricorde, St-Luc, du Sacré-Coeur, St-Joseph de Lachine, St-Jean-de-Dieu, Sanatorium Provost; ainsi que de l'Association des employés des hôpitaux Inc.

rideaux, les tentures et les carreaux. Couvrez le plancher d'un linoléum fini caoutchouc et servez-vous pour le cirer, de cire antidérapante.

VETEMENTS

Les bébés doivent être habillés de vêtements amples qui ne gênent pas leurs mouvements. En été, ils doivent être vêtus légèrement, de façon à recevoir beaucoup de bon air et de soleil. Toutes les mamans accueilleront avec joie les nouveaux tissus frais et pimpants, qui se lavent comme un gant et sechent en un clin d'oeil.

Conseils à la ménagère

Le nombre croissant d'enfants et de vieillards dans notre population requiert de la part des adultes une attention de plus en plus grande. On ne sera jamais trop prudent pour les enfants de moins de cinq ans et les adultes de plus de 55 ans, car ce sont eux surtout qui sont les victimes des nombreux accidents de la route. On peut faire davantage qu'on ne fait encore pour assurer la sécurité de ces personnes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du foyer.

CONFORT

Lorsque vous décidez la chambre de bébé, souvenez-vous que le confort doit être la note dominante. Utilisez des tissus lavables pour les

Pour les gourmets...

SABLE AUX FRUITS

- 2 tasses de farine
- 1 c. à soupe de sucre
- 1/2 de tasse de graisse
- 3/4 de tasse de lait
- 1/2 c. à thé de sel
- 4 c. à thé de poudre à pâte
- 1 oeuf bien battu

Sassez ensemble les ingrédients secs. Incorporez la graisse comme on fait pour la pâte à tartes. Ajoutez le lait et l'oeuf combiné en brassant bien. Etendez sur une surface saupoudrée de farine. Mettez une couche de pâte dans le fond du plat, une couche de fruits légèrement sucrés, coupez en morceaux ou écrasés, et recouvrez d'une couche de pâte.

Ou bien, roulez la pâte d'environ 1/2 pouce d'épaisseur, étendez dessus un peu de beurre fondu et coupez par petits carrés. Faites cuire dans un four à 425 F. pendant 20 minutes

Fantaisie



PATRON No 656 — Voici une délicieuse fantaisie pour la cuisine. C'est une jolie marquée dont la jupe servira à couvrir la grille-pain. Facile à confectionner vous pouvez même en réaliser pour vos amies. Le PATRON LAURA WHEELER comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail. Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe, en mentionnant très lisiblement Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des Modes, la "Patrie", 180 est. rue Ste-Catherine, Montréal.

Mondanités

Coquetel

Un coquetel sera donné aujourd'hui, de 5 h. 30 à 7 h. 30, en l'hôtel Mont-Royal, à l'occasion du passage à Montréal de Mlle Amelia Bassin.

Partie de cartes

La prochaine partie de cartes organisée par Mlle Antoinette Caron pour les missions du Rév. Père Paul-Emile Sanschagrin, O.M.I., aura lieu le 24 mai 1954, à huit heures du soir, en la salle St-Stanislas, 1371 Laurier est. Les parents et amis du Père Sanschagrin sont invités à collaborer.

Prochains mariages

En l'église Saint-Nicolas d'Ahuntsic le 22 mai prochain sera célébré le mariage de Mlle Claire Boyer, fille de M. et de Mme J. Eugène Boyer, d'Ahuntsic, avec M. Jean-Guy Rousseau, C.A., fils de M. et de Mme Louis Rousseau, d'Outremont.

Me Lionel Trempe et Mme Trempe annoncent le mariage de leur fille Denise avec M. Claude Gaudreault, fils de M. et de Mme Arthur Gaudreault. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 12 juin, en l'église Saint-Barthélémy, de Montréal.

Déplacements

L'hon. Philippe Brais, C.R., et M. John-H. Fyon, ex-maire de Lachine et de Côte Saint-Luc, sont de retour d'un voyage de six semaines en Angleterre et en France. Ils ont fait la traversée à bord de l'Empress of Scotland.

M. et Mme Paul Watel, de Paris, arrivés au pays, ces jours derniers,



M. et Mme Jean-Paul BELAIR, à l'issue de leur mariage célébré le 19 mai en l'église St-Maurice. La mariée (Elmire Limoges) est la fille de M. et Mme J. Limoges, de Bois des Filions et M. Jean-Paul Belair le fils de M. et Mme Nap. Belair, de Bois des Filions. (Photo studio Yves)

à bord de l'Atlantique, passent quelques jours à Montréal avant de se rendre à leur villa de Ste-Agathe-des-Monts.

M. et Mme Armour Landry sont de retour d'un voyage d'un mois en France. Après avoir visité la Bretagne et la Normandie, ils firent un bref séjour en Anjou, où,

à La Flèche, ils furent les invités du comte et de la comtesse Jean de Montgascon.

Mme Paul-H. Bouffard, de Québec, était de passage à Montréal, la semaine dernière, à l'occasion du mariage Moore-McCarthy.

Lady Jones et Mlle Barbara Jones, de North Hatley, sont parties hier, par avion, pour New-York d'où elles s'embarqueront sur le Queen Elizabeth pour rentrer en Angleterre.

M. et Mme Donald Gray-Donald ont passé quelques jours à Québec, la semaine dernière.

Séguin-Leduc

A Notre-Dame-des-Neiges, ces jours derniers, à dix heures, le R.P. Marcel Plamondon, C.S.C., bénissait le mariage de Mlle Janine Leduc, fille de M. Hector Leduc, décédé, et de Mme Leduc, d'Outremont, avec M. Claude Séguin, fils de M. et de Mme G.-Henri Séguin. M. Fernand Gratton touchait l'orgue et pendant la messe, M. Léon Lortie exécuta le programme de chant. Le sanctuaire et l'allée centrale de la nef avaient été décorés de glaïeuls blancs et de muflers roses. M. Gilles Séguin, beau-frère de la mariée, ainsi que MM. Jacques Dansereau et Bernard Longpré plaçaient les invités.

M. Séguin était le témoin de son fils. Accompagnée de son beau-frère, M. Michel David, la mariée portait sur un fourreau de satin, une robe aux lignes princesses, de tulle neige rehaussée de chantilly, un court voile de tulle maintenu sous un béguin de satin et de chantilly et un bouquet de muguet. Mlle Nicole Séguin, sœur du marié, dame d'honneur, portait une robe de style identique à celle de la mariée, de soie argent recouvrant un fourreau de taffetas rose, un béguin rose pâle orné de feuilles d'organza argent et un bouquet de muguet rose. M. Pierre Landry était garçon d'honneur. La petite Francine David, nièce de la mariée, portait une robe française d'organdi rose pâle et dentelle, un bandeau de muguet rose et un bouquet de mêmes fleurs.

Mme Leduc, mère de la mariée, portait une robe de tissu français bleu saphir, un chapeau de picot italien de même ton et un réticule piqué d'un gardénia. Mme Séguin, mère du marié, portait un ensemble dont la robe était de nuance réséda et le manteau de soie française marine, un chapeau de milan vert et un bouquet de roses-thé à l'épaule. Après une réception au Club Saint-Denis où les salons étaient décorés de muflers roses et de glaïeuls blancs, M. et Mme Séguin partirent pour Miami, Floride. Pour voyager Mme Séguin portait un tailleur gris Oxford, une blouse de soie française, un petit chapeau blanc et des accessoires de cuir verni.

Au nombre des invités venus de

l'extérieur, mentionnons: Mlle Muriel Brouillard, de Beverly, Mass., M. et Mme Guy Paradis, ainsi que Mlle Louise Deniger et M. Louis Joubert, de Québec, M. et Mme André Rochon, d'Arvida, M. le chanoine René Martin, de Cyrville, Ont.

QUEBEC

Mme Pierre Lefebvre, épouse du vice-consul de France à Québec, a reçu à l'heure du thé la semaine dernière, à son appartement au Claridge.

Me Léopold Désilets, C.R., et Mme Désilets ont reçu à un cocktail ces jours derniers à leur résidence, avenue Dickson, en l'honneur de leur genre et de leur fille, le Dr et Mme René Chagnon de Montréal, à l'occasion de leur prochain départ pour l'Europe.

Mme Arthur Geoffrion recevait à déjeuner récemment chez Kerhu, en l'honneur de Mlle Angeline Mercier, dont le mariage avec le Dr René Drouin sera célébré prochainement.

Mlles Louise Grenier et Gabrielle Dery ainsi que Mme Jean-Denis Gendron ont reçu à l'heure du thé dernièrement au Château Frontenac, en l'honneur de Mlle Françoise Robitaille, à l'occasion de son prochain mariage.

"Army and Navy Association" recevait à un buffet à l'issue de la cérémonie qui a souligné l'inauguration de l'hôpital des Anciens Combattants.

Ces jours derniers Mme René Beaudoin, épouse de l'orateur de la Chambre, a donné une réception dans la salle de la Commission des Chemins de fer décorée d'une profusion de fleurs printanières. On remarquait, parmi les invitées les épouses de ministres, de diplomates et de parlementaires.

Mme Louis Saint-Laurent épouse du très honorable premier ministre du Canada, sera l'hôte d'honneur à un déjeuner offert à l'hôtel Windsor, mercredi 26 mai, par l'Association des Femmes Libérales du comté St-Antoine-Westmount, dont Mme J.-O. Asselin est la présidente.

OTTAWA

Mlles Huguette Périard et Berthe Bilodeau ont reçu, à la demeure de cette dernière, à un shower de cuisine, en l'honneur de Mlle Huguette Beauséjour, à l'occasion de son prochain mariage à M. Paul Trudel. On a présenté un bouquet de corsage de roses jaunes à la future mariée.

M. et Mme Jean-Raoul Cousineau, de Gatineau, sont partis par avion pour une semaine à Boston pour rejoindre un groupe d'agents de la Compagnie Métropolitaine Life, à l'occasion d'une conférence éducationnelle de cette compagnie.

M. et Mme Jean Boivin, de Montréal, ont été les invités de M. et Mme Camille L'Heureux, en fin de semaine.

Mme Marie-Claire Laberge-Lee désire annoncer les fiançailles de sa fille, Marie, à I. Robert Taylor, fils de Mme Pauline Taylor. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église Saint-Patrice, à 9 h. 30, le samedi 5 juin.

M. et Mme J.-Georges Benoit annoncent les fiançailles de leur fille, Jeanne, à M. Hubert Gratton, fils de M. et Mme J.-Eugène Gratton. Le mariage sera célébré, le samedi 27 mai, à dix heures en la basilique.

Mme Alexandre Scott annonce le prochain mariage de sa fille, Madeleine, à M. Roland Bernard, fils de M. et Mme Lucien Bernard. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, le samedi 19 juin, en l'église Notre-Dame de Grâce de Hull.

Mme Teodoro Ruiz, épouse de l'ambassadeur du Chili, a reçu récemment à un déjeuner.

Le premier secrétaire de l'ambassade du Chili et Mme Gaston Wilson ont reçu à dîner ces jours derniers.

Le chargé d'affaires de Belgique et Mme Alain de Thysebeart ont reçu à dîner récemment.

Mme J. Kelly Kaufman, de Muskegon, passe quelques jours au Château Laurier.

M. et Mme Gilles Gaudette, de Saint-Hyacinthe, étaient de passage à Hull, en fin de semaine, pour assister au bal du Régiment de Hull.

Mme Donat-D. Lapensée désire annoncer les fiançailles de sa fille, Charmaïne-Marie, à M. Donald Patrick Hill, fils de M. et Mme Réginald T. Hill de Toronto. Le mariage aura lieu le 7 juin, en l'église Saint-Jean-Baptiste.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4738 — L'été renoue tout, et vive la jeunesse. Vous aimerez cette ravissante robe qui peut se porter aussi bien à la ville comme à la campagne. Cette jupe qui s'enrole dans son plissé sera le ravissement de votre oeil partenaire. Quelle allure fraîche et juvénile!

Le PATRON No 4738 vous est offert dans les tailles suivantes: 10, 12, 14, 16, 18 et 20. La grandeur 16 ans requiert 5 1/2 verges d'un tissu de 35 pouces. Vous pouvez ajouter 1/2 verge pour la garniture.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est. rue Ste-Catherine, Montréal.

Manque d'ambition des mannequins canadiens

TORONTO. — Trois femmes expertes dans l'art d'être mannequin en sont récemment venues à la conclusion que Toronto sera bientôt le centre de la mode canadienne. Il s'agit de Dorothy Fleming, Eleanor Fulcher et Margaret Morison. A leur avis, la télévision, la publicité et les salons de mode ont fait beaucoup pour cette carrière et actuellement on manque à Toronto de véritables mannequins.

MANQUE D'AMBITION — Selon Eleanor Fulcher, les modèles canadiennes ont tout ce qu'il faut pour rivaliser avec les mannequins les plus célèbres de New-York, mais elle critique leur manque d'ambition.

"Les mannequins ne prennent pas assez leur carrière au sérieux, dit-elle; elles devraient travailler sans cesse à se perfectionner et n'auraient pas ainsi la déception de voir les photographes s'adresser à des modèles de New-York".

Mme Morison déclare qu'à New-York, John Robert Powers aime à entraîner des Canadiennes, car il leur trouve une "admirable élégance naturelle".

ELEGANCE CANADIENNE

C'est surtout la nature qui qualifie une femme pour être mannequin, mais le travail comme en tout a aussi sa part. Une jeune fille fait mieux de renoncer à la carrière de mannequin si elle ne mesure pas 5 pieds 5 pouces de hauteur et si elle n'est pas très mince ni de traits délicats.

Mais pour celle qui est qualifiée, la carrière de mannequin est très rémunératrice. Elle est payée \$20 l'exposition, \$10 l'heure de répétition et \$2.50 l'heure pour les séances d'essayage. Un magasin à rayons paiera ses modèles de \$60 à \$125 la semaine.



UNE FOULE DELIRANTE acclamait Elisabeth II à son arrivée en Angleterre. Après une absence de 174 jours, ses loyaux sujets lui ont fait une manifestation qui rivalisait avec celle du couronnement. On rapporte que le premier geste de Sa Majesté fut comme n'importe quelle touriste, elle raconta ses mémoires et ses souvenirs de voyage à sa mère et à sa sœur.

M. Drew favorise la déduction totale de l'impôt provincial

OTTAWA, 19 — (PCf) — M. George Drew a dit hier soir que le gouvernement fédéral, en se cantonnant dans une superbe inertie, a aiguillé sur une voie de garage les demandes provinciales de discussions fédérales-provinciales au sujet de l'impôt.

Le chef progressiste-conservateur prononçait une allocution radiodiffusée dans le cadre des émissions politiques accordées gratuitement par Radio-Canada. Il a traité en grande partie de la controverse fiscale entre le gouvernement fédéral et celui de Québec.

Il a renouvelé une proposition qu'il avait déjà faite, suggérant que, pour cette année, le gouvernement fédéral autorise les contribuables du Québec à déduire intégralement de leur impôt fédéral le montant du nouvel impôt provincial sur le revenu et qu'entre temps soit tenue une conférence sur la répartition des impôts entre les gouvernements fédéraux, provinciaux et municipaux.

Il a dit que le litige du Québec n'est qu'une partie d'un problème général de réajustement des impôts perçus par les autorités fédérales, provinciales et municipales.

"La question soulevée dans la province de Québec," a déclaré M. Drew, n'est qu'un symptôme d'un problème général qui doit recevoir une solution si nous voulons conserver notre système fédéral."

M. Drew a dit qu'on ne sait pas clairement pourquoi le gouvernement fédéral a refusé de permettre l'entière déduction de l'impôt provincial sur le montant de l'impôt fédéral. L'impôt du Québec évolue autour de 15 pour cent de l'impôt fédéral, et le gouvernement central a décidé de permettre une déduction de cinq pour cent.

Il faudrait, a déclaré le chef de l'Opposition, essayer de se mettre d'accord au lieu de rechercher un désaccord.

Selon lui, la proposition de Québec ne ruinerait pas les accords du gouvernement fédéral avec les autres provinces. Les accords par lesquels toutes les provinces, à l'exception du Québec, ont affirmé leur droit d'imposition au fédéral, seront en vigueur jusqu'en 1957. Ils ne seront pas modifiés par ce qui se passe dans telle ou telle autre province.

M. Drew a fait remarquer que le montant déductible au titre de l'impôt provincial sur le revenu des sociétés a été porté, il y a un an, de cinq à sept pour cent. Dans ces conditions, pourquoi le montant de 15 pour cent semble-t-il inacceptable pour l'impôt sur les revenus des personnes?

Il a ajouté: "... Il est difficile de comprendre la raison de la position prise par le gouvernement fédéral, à moins qu'il ait eu pour seul but de concentrer dans ses mains tous les pouvoirs financiers."

M. Drew a affirmé qu'en émettant ses propositions, il ne se faisait pas le champion d'une province ou d'une autre. Les gouvernements provinciaux, a-t-il dit, sont assez grands pour prendre soin eux-mêmes de leurs affaires.

"Je fais simplement une suggestion," a-t-il précisé, "dans le but de sortir de l'impasse où on est actuellement et de donner le départ aux discussions nécessaires, de telle sorte que les besoins de tous les gouvernements puissent être satisfaits dans un système fédéral qui répartira le fardeau de l'impôt aussi équitablement que possible."

Jubilé de prétrise de Mgr A.-M. Parent

QUÉBEC, 19. (PCf) — Mgr Alphonse-Marie Parent, vice-recteur de l'Université Laval, célèbre aujourd'hui son jubilé d'argent de prétrise. Avant d'accéder au poste qu'il occupe maintenant, Mgr Parent était professeur de philosophie.

Opposition à la peine de mort

OTTAWA, 19. (PCf) — Le gouverneur d'une prison de la Colombie Canadienne a déclaré hier que la peine capitale et les punitions corporelles rendent la réforme des prisonniers beaucoup plus difficile.

M. Hugh Christie, de la ferme pénitencière d'Oakalla, à South Burnaby, Colombie Canadienne, a préconisé l'abolition éventuelle de la peine de mort et du fouet mais il faudra, dit-il, que le public soit tout d'abord éduqué afin qu'il reconnaisse que l'imposition de ces peines est illogique, inutile et dommageable au point de vue social.

M. Christie a dit qu'il parlait en son nom personnel.

Le gouverneur a suggéré que la pendaison soit remplacée par l'emprisonnement à vie et la peine du fouet par d'autres méthodes de correction, telles que l'emprisonnement solitaire.

M. Christie a exprimé l'opinion que la plupart des délinquants et des criminels sont des malades mentaux qui combattent la société parce qu'ils n'ont pas été capables de se soumettre à ses lois. Les punitions corporelles ne peuvent servir qu'à envenimer leur ressentiment. La peine capitale est une punition brutale.

M. Christie a aussi préconisé que les exécutions n'aient plus lieu dans les institutions provinciales. Il arrive que de jeunes prisonniers dont la réhabilitation semble assez certaine soient fortement impressionnés par la pendaison et s'assimilent à l'homme condamné pour se mettre à détester davantage la société. Les travaux forcés contribuent beaucoup plus que les châtiments corporels à empêcher les jeunes délinquants à retourner dans la voie du crime. M. Christie a cité l'exemple de 200 jeunes prisonniers mis aux travaux forcés à la ferme pénitencière d'Oakalla. Le résultat a été surprenant.

Les jeunes gens ont bientôt cessé de parler des crimes qu'ils projetaient de commettre après leur libération pour discuter des travaux entrepris et se livrer à une saine émulation.

Le gouverneur a dit que la plupart des personnes qui reçoivent des punitions corporelles retournent en prison pour d'autres offenses.



KAREL CIHAK, 23 ans, un Tchèque qui a volé un avion pour ensuite se sauver en territoire d'un pays libre, sourit devant les journalistes à une conférence de presse qui a eu lieu à Nuremberg, en Allemagne. Diplômé de l'Académie aérienne de Tchécoslovaquie, il est le petit-fils du fondateur de la Force aérienne tchécoslovaque actuelle. Il a demandé asile politique aux Etats-Unis.

Nouveaux pouvoirs de prêts pour les banques

OTTAWA, 19 — (PCf) — Il se peut que dans un avenir rapproché, les Canadiens puissent faire des emprunts en banque en fournissant des automobiles, des appareils de télévision, des meubles ou autres pièces d'aménagement en garantie.

Le comité bancaire des Communes a approuvé hier un amendement à la loi des banques, accordant aux banques à charte la permission de prêter de l'argent sur hypothèques mobilières. C'est la première fois dans l'histoire des banques canadiennes qu'une telle permission est accordée.

L'approbation du comité a été donnée à la conclusion d'une étude de trois mois sur la révision décennale de la législation bancaire. Il faut l'approbation des Communes et du sénat avant qu'un projet devienne loi.

L'hon. Douglas Abbott, ministre des Finances, a déclaré qu'il avait discuté de la question des prêts mobiliers avec les autres membres du cabinet, et que ses collègues n'ont présenté aucune objection.

M. Abbott a ainsi indiqué clairement que le gouvernement est en faveur du projet.

Le comité a également adopté ces autres mesures:

1. Il a rejeté une demande de R.-E. Anderson (libéral-Norfolk) que les producteurs de fruits et de légumes aient priorité sur les banques dans le règlement des dettes des conserveries en banqueroute.

M. Abbott a déclaré que donner priorité aux producteurs détruirait l'efficacité de la section 88 de la loi des banques. Cette section traite de la sécurité des prêts bancaires.

2. Il a consenti à rendre obligatoire, à 75 ans, la retraite des directeurs de banques. Cette mesure prendra effet le 1er juillet 1959.

3. Il a rejeté une dernière tentative de J.-M. Macdonnell, député conservateur de Toronto-Greenwood, de donner au parlement le contrôle de la quantité de monnaie que le gouvernement peut imprimer.

La suggestion que les banques aient le droit de prêter de l'argent sur hypothèques sur biens meubles a d'abord été faite par M. Neil McKinnon, gérant général de la Banque Canadienne de Commerce.

Une telle mesure, a-t-il déclaré, permettrait aux banques de prêter de l'argent à plus de Canadiens qui, autrement, devraient payer de plus hauts taux d'intérêts à de petites compagnies de finances.

M. McKinnon a déclaré qu'en vertu du système en vigueur, la Banque Canadienne de Commerce charge moins de 11 pour cent d'intérêt sur un prêt personnel, comparé à 24 pour cent exigé par les petites compagnies de finances.

La limite légale d'intérêt sur un prêt bancaire est de six pour cent par année, et les membres du comité se sont demandé comment une banque pouvait bien charger plus que cette limite. Mais M. McKinnon leur a donné l'assurance qu'il avait l'opinion d'experts en loi à l'effet que ses taux sont légaux. Il a suggéré que les taux maxima d'intérêts des banques soient haussés, mais le comité a rejeté cette suggestion.

En parlant des prêts sur hypothèques sur biens meubles, M. Abbott a précisé que ces transactions devront se conformer aux lois provinciales. De tels prêts ne seront consentis qu'à des individus.

Pas de réduction de taxes pour les municipalités

OTTAWA, 19 — (PCf) — Un porte-parole gouvernemental a déclaré hier qu'on ne pouvait s'attendre que le gouvernement fédéral exempte les municipalités des taxes d'accise et de vente alors que cinq provinces retirant une taxe de vente refusent de le faire.

M. William Benidickson, adjoint parlementaire du ministre des Finances, M. D.-C. Abbott, a fait cette déclaration aux Communes en réponse à l'Opposition qui a demandé lundi que les conseils municipaux et les commissions scolaires soient exemptés des taxes.

Il a ajouté que les députés devraient songer à l'important problème administratif que susciterait le calcul de l'exemption des taxes prélevées au niveau du manufacturier. Plus de 4,000 municipalités seraient intéressées. Le problème est si difficile à résoudre que les ministères fédéraux préfèrent payer les taxes plutôt que de tenter de faire le calcul et d'obtenir un rabais.

M. Benidickson a pris la parole

alors que les Communes adoptent les résolutions concernant les modifications fiscales proposées dans le budget Abbott, le 6 avril.

Les députés ont approuvé la principale section des résolutions concernant la réduction et l'élimination des taxes d'accise sur une longue liste de produits de consommation, ainsi que l'abolition de la taxe de vente de 10 pour cent sur quelques autres produits.

Ce sont les principales modifications prévues au budget. Les diminutions qu'elles entraîneront seront de l'ordre de \$40,000,000 par année.

La taxe d'accise de 15 pour cent a été supprimée sur une quantité de produits tels que les accessoires électriques, quelques articles de sport et les fourrures, et a été réduite à 10 pour cent dans le cas des accessoires pour fumeurs, les pneus et les chambres à air, les bijoux, les bonbons, les articles en verre et la porcelaine.

La taxe de vente a été éliminée sur les acoustiques pour les sourds, une certaine quantité de matériaux de construction et divers équipements servant aux municipalités pour construire et nettoyer les routes de même que pour combattre les incendies.

Les membres de l'Opposition ont profité de l'occasion pour critiquer en général les taxes de vente et d'accise. Ils ont recommencé le débat de lundi au sujet de l'exemption des taxes d'accise et de vente en faveur des municipalités.

M. Benidickson a souligné que ceux qui ont pris la parole, lundi, ont déclaré que les gouvernements provinciaux bénéficiaient de l'exemption. Toutefois, aucune des cinq provinces prélevant une taxe de vente n'en exempte les municipalités. Ces provinces sont Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick, Québec, la Saskatchewan et la Colombie-Canadienne.

Le dernier gouvernement conservateur fédéral n'a rien fait entre 1930 et 1935 pour apporter un soulagement aux municipalités en matière de taxes. "Il est très facile de critiquer quand on fait partie de l'opposition", a dit M. Benidickson.

Le gouvernement a suggéré lui-même un changement aux résolutions fiscales.

Le budget préconisait que les compagnies mutuelles d'assurance, autres que les compagnies d'assurance sur la vie, soient astreintes à payer des taxes d'un niveau égal à celle des compagnies.

M. Abbott a présenté un amendement pour exempter les compagnies mutuelles qui assurent pour au delà de la moitié de leur chiffre d'affaires, les fermes, les équipements de pêche ou les demeures des fermiers et des pêcheurs.

Cette modification a été demandée au cours du récent débat sur le budget par un certain nombre de députés, dont des libéraux. Les députés avaient réclamé qu'une protection soit accordée aux compagnies mutuelles d'assurance-feu pour les fermiers qui acceptent des risques refusés par les compagnies commerciales.

Observation de l'éclipse du soleil

QUÉBEC, 19.—(D.N.C.)—La compagnie Hollinger Consolidated Gold Mines Ltd, dont le président est M. J.-R. Timmins, vient d'accepter de transporter à ses propres frais l'expédition de la Société d'Astronomie de Québec qui se rendra dans le nord du Québec, le 30 juin prochain, pour y observer une éclipse totale du soleil. La compagnie Hollinger transportera la mission scientifique depuis les Sept-Îles jusqu'au lieu d'observation.

Cette expédition a été organisée par la Société d'Astronomie de Québec, que dirige M. Paul-Henri Nadeau, en étroite collaboration avec l'Université Laval.



Parmi les 45 membres du Montreal Board of Trade (section des mines et de ressources naturelles) qui ont quitté la gare centrale, pour une visite d'une journée de la région de Chicoutimi, on remarquait, de g. à d.: MM. E.-L. Tracy, gérant; P. Tanguay, Jean Pélouin, J.-A. Breaux, O.-C. Bailey, A.-E.-D. Tremaine, J.-J. Gourde, président de la section des mines et des ressources naturelles; George Bush, F.-G. Ferrabee, président du Montreal Board of Trade et Harry Gould, gérant général de cette association. (Photo Canadien National)



Je l'ai...

LA NOUVELLE

Sky Chief

"extra-chargée" de PETROX

Cette nouvelle gazoline sensationnelle

assure un **MAXIMUM DE PUISSANCE...**

tout en **RÉDUISANT L'USURE DU MOTEUR!**

UNE épreuve d'UN MILLION DE MILLES le prouve: la nouvelle Sky Chief, "extra-chargée" de PETROX—un élément exclusif à base de pétrole, perfectionné par les ingénieurs Texaco—vous assure...

1. UN MAXIMUM DE PUISSANCE... tout en **RÉDUISANT L'USURE DU MOTEUR.** Elle protège les soupapes, leurs guides et sièges, les pistons et les segments contre l'usure, le glaçage et les dépôts nuisibles. On a enregistré une réduction de 45% dans l'usure des segments sur les voitures d'essai... la durée et l'efficacité des bougies ont été prolongées de plus de 300%!

2. UN MOTEUR PLUS PROPRE, PLUS SILENCIEUX. Les dépôts du système d'alimentation ont été réduits jusqu'à 38%. La propreté du moteur vous assure donc un fonctionnement plus égal, sans cognement.

3. UNE ÉCONOMIE ÉVIDENTE. La nouvelle Sky Chief conserve sa jeunesse à votre moteur... vous obtenez le maximum de puissance tout en réduisant l'usure. Résultat: comptes de réparations moins élevés... plus de milles au gallon, vérifiables sur votre compteur.

4. UNE GAZOLINE 100% ACCLIMATÉE À LA SAISON. La nouvelle Sky Chief est parfaitement adaptée à notre climat—elle a été préparée spécialement pour donner le meilleur rendement possible au Canada et aux Etats-Unis.

Tenez toujours votre réservoir rempli de nouvelle Sky Chief "extra-chargée" de PETROX. Vous constaterez une nouvelle souplesse, une nouvelle vigueur, des démarrages et réchauffements instantanés, des reprises plus rapides, un surcroît de puissance, sans cognement, qui permet de monter les côtes sans encombre. Voyez votre vendeur Texaco* dès aujourd'hui. C'est le meilleur ami que votre voiture puisse avoir.

Lorsque la gazoline Sky Chief a été présentée pour la première fois, on l'a immédiatement reconnue comme un produit pétrolier de première qualité et nommée la gazoline qui satisfait les plus exigeants. Elle a maintenu cette réputation au cours des années.

Aujourd'hui, plus que jamais, la nouvelle gazoline Texaco Sky Chief "extra-chargée" de PETROX est la gazoline qui satisfait les plus exigeants.

NOUVELLE!



*Au Canada, c'est un détaillant de McColl-Frontenac Oil Company Limited

VOYEZ VOTRE
VENDEUR TEXACO*

McColl-Frontenac Oil Company Limited

Fabricants et distributeurs au Canada des produits pétroliers Texaco

MUSIQUE CINÉMA

Théâtre

TÉLÉVISION

Les rumeurs de la ville

PENSÉE — Rien n'est en vain; à plus forte raison nul être n'est en vain; les plus petites fonctions ont leur nécessité comme les grandes. — GUYAU.

TV — Le programme Tourbillon présenté lundi soir à TV-CBFT était d'une grande faiblesse. Tout au plus était-ce du remplissage. Il semble qu'avec les moyens et les gens dont on dispose, on puisse facilement faire beaucoup mieux. La scène Tzigane ou Bohémienne pouvait mettre en joie les plus sérieux par certains côtés ridicules. L'extrait de la pièce de Gérauld était d'une insignifiance consommée. Seul le numéro de violon du jeune André Campeau avait quelque signification car il nous révélait un futur violoniste de valeur mais on ne lui a donné guère le temps de se faire entendre. Pour notre part, nous avons fermé le poste récepteur avant la fin. Si le programme Tourbillon veut gagner la faveur populaire il a besoin de changer de ton. — Herta Glatz sera au programme de l'Heure du Concert, le meilleur programme de CBFT, le 27 mai prochain. — "Le Sourire de la Joconde" d'Aldous Huxley fera l'objet du télé-théâtre de CBFT dimanche soir le 23 mai. — Durant la saison du baseball, CBFT transmettra plusieurs parties. S'il pleut, les téléspectateurs pourront se rabattre sur un film de long métrage car les parties seront alors remises. — Le samedi 29 mai prochain les téléspectateurs pourront voir "Rome, ville ouverte" un des films les plus remarquables de ces dernières années à l'antenne de CBFT. — Les films ont augmenté de qualité depuis quelques semaines à CBFT. Les navets sont moins nombreux. Un choix plus judicieux des films du passé récent ou lointain semble s'effectuer.

LES LIVRES — Le Cercle du Livre de France vient de publier en deux volumes, un remarquable ouvrage d'André Maurois: "OLYMPIO". Cela semble un ouvrage définitif sur la vie du grand poète Victor Hugo. Olympio ou la vie de Victor Hugo contient non seulement ce qui a été dit sur Victor Hugo mais des documents inédits. Les admirateurs de Victor Hugo et on en compte beaucoup dans le monde se plairont à la lecture de ces pages choisies et traitées en une forte synthèse par le bel écrivain qu'est Maurois. Au sujet de ce livre on parle de chef-d'œuvre. La publicité n'est jamais avare de superlatifs mais nous sommes ici en présence d'un volume très substantiel et nous le recommandons après un simple lecture cursive et en diagonale. Nous nous proposons en tout cas de le lire dans ses détails. Le Cercle du Livre de France publie aussi un second volume du Voyage en Russie d'Alexandre Dumas. C'est une réédition fort opportune qui nous fait reprendre le goût à la lecture même à la veille de l'invasion des beaux jours si longtemps rêvés. Alexandre Dumas raconte des choses sur la Russie de façon fort vivantes, et comme on parle beaucoup de ce pays aujourd'hui cette lecture est de grande actualité. Il n'est pas mauvais de se renseigner sur ce qu'était la Russie des Tsars...

REFLEXIONS — Il y en a qui se plaignent de la critique surtout quand elle est adverse mais ceux-là seraient encore plus en peine si on ne parlait pas du tout d'eux. — Particulièrement cette année le Bonhomme Hiver est jaloux de ses droits et ne veut pas quitter la place. — Ecrire pour ne rien dire est un art plus raffiné qu'on pense... D'aucuns s'y appliquent avec une virtuosité consommée et on doit rendre hommage à leur talent. — Ils atteignent la grandeur dans le vide. — Avec un climat aussi instable qu'est celui que nous avons, le sage n'osera pas quitter la ville et s'aventurer vers les villégiatures aux gais coloris de prospectus. — L'enfant qui arrache les fleurs en fait beaucoup "arracher" aussi à ses parents... Mais peut-on blâmer l'enfant d'être porté vers les fleurs. — Mais il faudrait leur enseigner à laisser les fleurs sur leur tige pour le plaisir de tous les passants.

DIVERS — Des membres de la troupe du cirque Hamid-Morton qui débute samedi prochain au Forum ira donner une représentation aux enfants infirmes de l'hôpital des Shriners rue Cedar le mardi matin 25 mai prochain. — Pierre Ranger, sera le conférencier du club St-Laurent-Kiwanis aujourd'hui en l'hôtel Ritz-Carlton. — Le peintre Edmond Rostand exposera des œuvres du 26 mai au 3 juin aux galeries Olympia. L'exposition comprendra des sites de Nice, Montréal et Québec.

GALA ARTISTIQUE — Il est question dans d'autres colonnes du journal des lauréats du gala artistique annuel de la Société St-Jean-Baptiste. Ce gala hier soir fut un franc succès. Les artistes couronnés ont incontestablement beaucoup de talent. Plusieurs candidats qui n'ont pas reçu les prix méritent quand même de chaudes félicitations. Cependant il est une constatation que l'on a pu faire et cette remarque vaut pour bien d'autres concours artistiques où le choix des pièces est laissé aux participants, c'est que la grande majorité des candidats ont choisi des œuvres qui taxaient leurs capacités au maximum. Pourquoi ne pas jouer dans ces concours, des œuvres plus faciles et qu'on peut dominer parfaitement. Une pièce techniquement simple peut être certes plus belle qu'une pièce de bravoure dans laquelle on commet faute sur faute et où on démontre ses insuffisances techniques plutôt que sa virtuosité. Mais on veut impressionner. On n'y réussit guère quand on ne domine pas parfaitement le morceau qu'on propose.

VERGOR

Québec verse un octroi de \$30,000

Le conseiller municipal Marcel Lafaille, qui est aussi président du Foyer St-Henri, institution où l'on accueillera, dans quelques semaines, un certain nombre de vieux couples qui continueront de vivre ensemble, a annoncé, ce matin, qu'il venait de recevoir de l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, un cheque au montant de \$30,000.

Il s'agit là d'un octroi versé par la province pour aider cette institution à faire les transformations qui s'imposent pour recevoir les vieux couples, qui auront à leur disposition tout un étage de l'immeuble.

M. Lafaille a déclaré que ce sera l'un des rares endroits à Montréal où les vieux couples pourront continuer à vivre ensemble dans une institution.

A partir de la fin de juin, on n'acceptera plus d'enfants à cet endroit, et seuls les vieillards trouveront là un site accueillant pour y finir agréablement leurs jours.



"VIOLETTES IMPERIALES" — En impératrice, Simone Valère n'aurait pu être plus impériale, et plus impérialement vêtue. Cette scène est tirée du film "Violettes Impériales" mettant en vedette Luis Mariano, la voix d'or du cinéma français, Carmen Sevilla, dans le rôle de la belle bouquetière de Grenade, et Simone Valère, dans le rôle de l'impératrice Eugénie "Violettes Impériales" est remis à l'affiche du cinéma Alouette, à la demande générale, à partir de vendredi, cette fois-ci à des prix populaires.

Au Monument National

Un gala artistique des mieux réussis

Le gala artistique de la Société St-Jean-Baptiste a eu lieu hier soir au Monument National. Chaque année, depuis 1939, la Société St-Jean-Baptiste organise ainsi un gala artistique où le talent ou Canadien français est mis en lumière.

Les gagnants du gala d'hier soir sont les suivants: premier grand prix de \$100.00, Mlle Réjane Blais, qui a chanté magnifiquement l'Air de Lia, extrait de l'Enfant Prodige de Debussy; 2e grand prix de \$50.00, Mlle Marina Robichaud, soprano-coloratura, qui a chanté l'Air des Clochettes, extrait de Lakmé de Léo Delibes et 2e grand prix ex-aequo, Gérard Bernard, qui a exécuté au violon l'Allegro Brillante de Ten Have.

Une mention honorable avec prix de \$10 a été décernée à Mlle Claire Godin dans la section diction, pour un extrait de l'Aiglon, d'Edmond Rostand.

Les candidats cette année à ce gala avaient subi des épreuves préliminaires d'élimination et quinze seulement ont été proposés au jury.

Dans ces quinze candidats il y avait de l'avis du jury beaucoup d'inégalité comme dans tous les concours. Plusieurs cependant ont montré de très sérieuses dispositions et il paraît certain que Mlle Blais, la gagnante, devrait faire une carrière fort intéressante à la

télévision, à la radio et à la scène. Mlle Robichaud est aussi une chanteuse intéressante par la justesse et la souplesse de sa voix.

Le jeune violoniste Gérard Bernard nous laisse entrevoir de l'espoir pour peu qu'il sache serrer son jeu davantage. Dans les parties lentes de l'Allegro Brillante, il a prouvé qu'il savait y mettre de la poésie et qu'il a de l'âme.

Parmi les autres candidats qui ont démontré du talent, mentionnons Mlle Hélène Raymond qui a présenté avec élan le 1er mouvement de la redoutable Symphonie espagnole de Lalo; Mlle Claire Grenon qui a chanté un extrait d'Hérodiade, de Massenet; et dans la section piano, Mlle Maude Paradis qui a joué brillamment l'Allegro Appassionata de Saint-Saëns.

Du point de vue artistique le gala artistique annuel de la St-Jean-Baptiste fut un succès qui prouva que les nôtres cultivent toujours intensément les Arts et y réussissent facilement pourvu qu'au talent ils sachent ajouter le travail, son compagnon obligatoire.

Maurice HUOT

Médaille de journalisme

NEW-YORK. — M. Langevin Côté, 23 ans, étudiant à l'université Columbia (Ecole de journalisme), vient de mériter la médaille Charles M. Lincoln-Charles P. Cooper, pour reportage émérite.

Natif d'Ottawa, M. Côté est l'arrière-petit-fils de sir Hector Langevin, un des Pères de la Confédération. Il reçut son baccalauréat es arts de l'Université d'Ottawa en 1951.

L'horaire du film

LOEWS — "Miss Sadie Thompson": 10.30, 1.00, 3.15, 5.25, 7.40, 9.55.
PALACE — "Night People": 10.40, 12.55, 3.05, 5.20, 7.35, 9.50.
CAPITOL — "Casanova's Big Night": 10.20, 12.40, 3.00, 5.20, 7.35, 9.55.
PRINCESS — "Phantom of the Rue Morgue": 10.30, 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45.
IMPERIAL — "Man in the Attic": 10.20, 1.15, 4.05, 7.00, 9.55. "Hot Ice": 11.45, 2.40, 5.25, 8.25.
ORPHEUM — "Gay Adventure": 10.20, 1.15, 4.05, 7.00, 9.55. "Riders to the Stars": 11.45, 2.40, 5.30, 8.25.
ALOUETTE — "11 Heures Sonnaient": 11.40, 3.00, 6.20, 9.45. "Oh! Toi Ma Charmante": 10.00, 1.20, 4.40, 8.00.
SAINT-DENIS — "Madame de": 12.00, 3.19, 6.28, 10.00. "Quitte ou double": 1.30, 5.00, 8.28.

IMPERIAL A l'affiche
"MAN IN THE ATTIC"
 aussi
"HOT ICE"

A l'affiche **PALACE**
"NIGHT PEOPLE"
 Gregory PECK — Brod. CRAWFORD

PRINCESS A l'affiche
"Phantom of the Rue Morgue"
 (3 dimensions)
 Karl MALDEN — Claude DAUPHIN

A l'affiche **ORPHEUM**
"THE GAY ADVENTURE"
 aussi
"RIDERS TO THE STARS"

LOEWS 2e semaine
"MISS SADIE THOMSON"
 (en technicolor)
 Rita HAYWORTH — Jose FERRER

A l'affiche **CAPITOL**
"CASANOVA'S BIG NIGHT"
 aussi
"PRESENT FOR A BRIDE"

ALOUETTE A l'affiche
"11 HEURES SONNAIENT"
 aussi
"O TOI, MA CHARMANTE"

SALLE CLIMATISÉE
Cinéma de Paris 2e semaine
MANON DES SOURCES
 avec
 Jacqueline PAGNOL

UN GRAND ÉCRAN
ST-DENIS 2e semaine
UN TRIO INCOMPARABLE
 CHARLES BOYER
 DANIELLE DARRIEUX
 VITTORIO DI SICA
Madame de...
 Le comique **ZAPPY MAX**
QUITTE OU DOUBLE
 avec JEAN TISSIER

Secrétariat de la Province de Québec

Hon. OMER CÔTÉ, C.R., ministre

JEAN BRUCHÉSI, sous-ministre

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE

ENSEIGNEMENT GRATUIT

ADMISSION PAR VOIE DE CONCOURS

WILFRID PELLETIER, D.M., directeur

Sous l'autorité du Secrétariat de la Province de Québec, le Conservatoire dispense un enseignement gratuit couvrant les instruments à clavier, les instruments de l'orchestre symphonique ainsi que les diverses disciplines d'écriture et l'art vocal. L'admission se fait par voie de concours. Le Conservatoire acceptera les inscriptions jusqu'au 22 mai, tous les jours non fériés, de 9.00 a.m. à 5.00 p.m. (le samedi, de 9.00 a.m. à midi).

Les candidats doivent se présenter en personne au secrétariat du Conservatoire, 1700, rue Saint-Denis, Montréal.

FRAIS D'INSCRIPTION: \$15.00

PROSPECTUS SUR DEMANDE PL 9877

"Violettes Impériales" à l'Alouette

A la demande générale, "Violettes Impériales", le film français en couleurs qui a remporté un succès sans précédent au début de la présente saison, mettant en vedette Luis Mariano, le chantant à la voix d'or de l'écran français, Carmen Sevilla et Simone Valère, sera remis à l'affiche du cinéma Alouette dès vendredi prochain, cette fois-ci à des prix populaires.

Considéré comme la plus belle réalisation de la cinématographie française en couleurs, "Violettes Impériales" déborde de belle musique sans toutefois être un film musical, mais un beau roman d'amour. Dans le rôle de Juan de Ayala, Luis Mariano incarne un Don Juan accompli, originaire de Grenade, où il chante à ravir, courtise et aime. Il partage la vedette avec l'exquise Carmen Sevilla, dans le rôle de la petite bouquetière de Grenade, et Simone Valère, de personnalités féminines des plus remarquables de l'écran français.

La beauté du sujet lyrico-dramatique, le luxe fastueux des décors de la fête impériale, toutes les splendeurs de la cour de Napoléon III et de l'impératrice Eugénie opposés au charmant roman de la bouquetière espagnole et de l'officier, sont racontés dans "Violettes Impériales" avec toute l'ampleur, la beauté et le charme qui caractérisent cette grandiose production.

Réalisé par Richard Pottier, "Violettes Impériales" a été mis en scène avec soin, luxe et avec l'intelligence profonde des nouvelles lois du spectacle cinématographique moderne.

La distribution comprend aussi les noms de Louis Arbues dans le rôle de Napoléon III, Marie Sabouret de la Comédie-Française dans celui de Mme de Pierrefeu, et Clotilde Régis dans le rôle de Mme de Montijo. Micheline Franczy, Vera Norman, Maria Riquelme et Raymond Girard interprètent respectivement les rôles de Clotilde, Mirette, Anaïs et Prosper Mérimée.

"Violettes Impériales" est un spectacle qu'on a appelé une source fine et agréable d'amusement.

Congrès pour le choix d'un chef

REGINA, 19. (PCF) — Le parti libéral de la Saskatchewan tiendra un congrès à Regina du 25 au 27 congrès en vue de se choisir un nouveau chef. M. Walter Tu-

Criminel canadien décédé au Mexique

OTTAWA, 19. — (PCF) — La Gendarmerie royale a rayé hier un autre nom de sa liste de criminels les plus recherchés, mais cette fois, ce ne sont pas les policiers qui ont eu leur homme. John Mallock est mort au Mexique il y a une couple de semaines.

Ce voyageur de 38 ans, de Winnipeg, était un des fugitifs canadiens les plus recherchés. Il est mort dans un hôpital de Queretaro, Mexique, le 22 avril dernier, des suites de blessures subies dans un accident d'auto survenu quelques jours plus tôt. La Gendarmerie royale n'a été mise au courant de sa mort qu'hier.

Un porte-parole de la Gendarmerie a attribué le délai d'avis de décès aux difficultés qu'on aurait eues à identifier Mallock. L'auto dans lequel Mallock se trouvait, avec quelques compagnons, est entré en collision avec un camion.

Ce porte-parole a émis l'opinion que Mallock s'est rendu au Mexique peu de temps après qu'il n'eût pas comparu en cour, à Vancouver, en février 1951, sous des accusations de conspiration pour vendre, posséder et distribuer des narcotiques. Son frère, George, était également impliqué dans cette affaire. Ils avaient été arrêtés ensemble en 1950, mais remis en liberté provisoire sous un cautionnement de \$20,000 chacun. Aucun des deux frères ne s'est présenté à son procès en février 1951.

George a été repris par la Gendarmerie en décembre dernier, à New-York. Il a subi son procès et a été condamné à 21 ans de pénitencier et à \$10,000 d'amende, ou à défaut de paiement, à sept années additionnelles en prison.

La mort de John Mallock réduit à six noms la liste des criminels canadiens les plus recherchés par la Gendarmerie. Ces criminels sont: Donald Winslow Henderson, 37 ans, de Calgary; Michel Sisco, alias Antoine d'Agostine, 46 ans, un restaurateur de Montréal; William Patrick Ryan, 64 ans, originaire de Grande-Bretagne; William Adams, alias Wasely Somborski, alias Joe Lachau, 31 ans, de St. Catharines; Daniel William O'Connor, alias Mike Clancy, alias Bob Collins, un lutteur de 27 ans, recherché en marge d'une tentative de meurtre contre un agent de la Gendarmerie royale; Patrick Gerald McKuhen, alias Gerry McKuhen Ramsay, un commis de 33 ans, de Montréal.

Il a abandonné la direction du parti l'an dernier pour s'occuper de politique fédérale.

Au Forum

Succès de Lily Pons et André Kostelanetz

On n'a eu guère à s'étonner de voir hier soir au Forum une assez grande foule applaudir chaleureusement Lily Pons, soprano léger — coloratura, comme disent nos gens — accompagnée par un orchestre de 85 musiciens, dirigé par André Kostelanetz, son mari. Le couple fournit un travail d'équipe admirable, et présente une formule de concert qui s'avère de plus en plus populaire. Rien, en effet, pour donner des maux de tête aux auditeurs; c'est plutôt des musiques rassurantes et, en tout cas, plaisantes. Les classes moyennes peuvent y aller l'entendre en toute sécurité.

Lily Pons et André Kostelanetz n'ont point perdu leur popularité, au meilleur sens du mot. Lily Pons possède incontestablement tous les attraits: moyens vocaux d'une étonnante flexibilité, intelligence musicale, justesse d'interprétation qui se maintient constamment. Ajoutons à cela le charme de la chanteuse.

Quant à André Kostelanetz, lui aussi dégage la joie et une sympathique personnalité. Il a, au surplus, l'art de diriger un orchestre d'accompagnement. Comme interprète d'oeuvres symphoniques il présente des exécutions au point. N'ait pas croire que les oeuvres étaient quelconques. Bien au contraire. Les "Préludes" de Liszt, "Daphnis et Chloé" de Ravel, "Clair de Lune" de Debussy figurent au répertoire de tous les grands orchestres symphoniques. Il a obtenu de ses musiciens bien disciplinés, une fort bonne exécution. Le concert avait débuté par l'Ouverture "Donna Diana" de von Reznicek. L'orchestre joua aussi quelques extraits de "Carmen" de Bizet.

La vedette, bien entendu, était Lily Pons. Une fois de plus, elle a obtenu à Montréal un très grand succès. Le public admire toujours sa voix pure, qui n'a rien perdu de son brillant. Elle fait preuve d'un goût impeccable non seulement dans ses interprétations, mais aussi dans sa mise; elle est élégante, mignonne et charmante.

Elle est à l'aise dans tous les genres. Les oeuvres choisies reflétaient toutes les facettes de son talent. On l'a admirée dans "Caro Nome" de "Rigoletto" de Verdi; "Chère Nuit", de Bachelet; "Lo! Here Gentle Lark", de Thomas, qui s'adapte on ne peut mieux à sa voix de soprano léger. Mais c'est surtout dans les extraits de "Carmen" de Bizet (L'Air de la fleur) et



A L'IMPERIAL — Nancy Olson et Will Rogers junior dans une scène du film "The Boy From Oklahoma" au cinéma Imperial, dès vendredi.

dans l'Air de la folie, de "Lucia di Lammermoor" de Donizetti, qu'elle a été plus applaudie. Cette dernière pièce ainsi que celle de Bishop furent données avec obligato de flûte, avec le concours de notre excellent Hervé Baillargeon.

Bref, un concert bien réussi. L'accueil fait à Lily Pons fut chaleureux, et elle a dû donner plusieurs rappels, à la fin, notamment "Traumeri" de Schumann, "Poupée Valsante" et "Le Danube Bleu", trois oeuvres qui lui ont attiré de si vifs succès à Montréal, dans le passé. La soirée était une présentation de Canadian Concerts & Artists.

Dominique LABERGE

Nouvel immeuble pour cette Caisse Populaire

SAINT-HYACINTHE, 19. (DNC) — La Caisse populaire de Saint-Hyacinthe construira cette année le nouvel immeuble qu'elle projette depuis longtemps. L'immeuble remplacera celui qu'elle possède, à l'angle des rues Girouard et Sainte-Anne. Le conseil d'administration vient de prendre une décision finale dans ce sens, an-

noncée par M. Hermann Phaneuf, gérant de l'établissement coopératif. Après modifications au plan initial des architectes en ce qui concerne surtout les matériaux, le contrat de construction a été accordé à M. Charles Gilbert, entrepreneur de cette ville, au prix de \$169,000.

Dès cette semaine, des soumissions sont demandées pour la démolition de l'immeuble existant, ancienne propriété de feu M. Arthur Flibotte. On croit que les travaux de construction commenceront en juin, pour se terminer dans environ six mois. Entre temps et jusqu'à ce qu'elle puisse occuper son nouveau local, la Caisse transportera ses bureaux au sous-sol de la cathédrale.

L'immeuble sera en pierre, avec armature de béton, à l'épreuve du feu. Il se composera d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage. Les plans et devis furent préparés par MM. David et David, architectes, de Montréal.

ILE DU PACIFIQUE

L'île Norfolk, à neuf-cent-trentes milles de Sydney, Australie, fut découverte par le capitaine Cook en 1774.

FRANKIE LAINE



VENDREDI
CHEZ PARÉE
UN. 6-6666
Stanley-St. Cath.



"RETURN TO PARADISE" — Une scène du film "Return to Paradise" avec Roberta Haynes au cinéma Capitol dès vendredi.

CORSO PIZZERIA

204 est, Ste-Catherine — HA. 3819 — HA. 8204

7e anniversaire

CE SOIR

Gala de musique et chanson italienne

AVEC

Johnny RUSSELL

M.C. — Courtoisie Café Domino

DENIS DROUIN

M.C.

ROLAND LEGAULT

M.C. — Courtoisie Café du Nord

JEAN RAFA, M.C.

MUSIQUE

MICHEL ET SON TRIO

(Courtoisie Down Beat)

NOEL SPINELLI (basse et vocaliste)

RENE OLLYMAN (guitariste)

ROSS VANELLI (vocaliste)

BALLONS
SERPENTINS

SPECIALITE:
CUISINE ITALIENNE
PERMIS C.I.Q.



FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

Cours légèrement à la hausse ici. Canada Cement gagne 1 1/2 pt.

Les cours ont légèrement avancé dans un marché modérément actif, en place locale, durant la matinée. Canada Cement a grimpé de 1 1/2 à 104 1/2 et Rolland Paper a monté de 1/2 à 33 1/2 de même que General Dynamics, à 51 1/2. Industrial Acceptance, à 44 1/2 et Shawinigan, à 45 1/2 ont avancé de 1/4. Canadian Celanese, Cons. Smelters, Fraser, Massey-Harris et Powell River ont gagné de petites fractions. Int. Nickel a perdu 1/4 à 41 1/4. Aussi à la baisse étaient Canadian Breweries, Seagrams et Gatineau. Actifs mais inchangés étaient Asbestos Corp., Bell, B.A. Oil, Vickers, Imperial Oil et Walkers.

Des 256 émissions transigées hier, 93 ont progressé, 59 ont accusé des pertes et 104 n'ont pas varié. L'indice des valeurs a enregistré les gains suivants: services publics, 0.2 à 106.5; industriels, 1.1 à 206.5; papeteries, 1.11 à 916.93 et mines d'or, 0.75 à 57.95. Les banques ont baissé de 0.09 à 39.21. Le virement a compté 98,700 valeurs industrielles et 239,200 actions minières et pétrolières.

	Haut	Bas	Ferm.
4515 Abitibi P. P.	22	21 1/2	21 1/2
210 Abitibi PP pr	25 1/2	25 1/2	25 1/2
190 Acadia All S	7 1/2	7 1/2	7 1/2
5 Acadia All A	20 1/2	20 1/2	20 1/2
5 Acadia All S p	19 1/2	19 1/2	19 1/2
309 Agnew Surp.	7 1/2	7 1/2	7 1/2
1495 Algoma Steel	48 1/2	47 1/2	47 1/2
233 Alumin Ltd.	58	57 1/2	57 1/2
45 Alumin S p	107	107	107
109 Ang Can P pr	53 1/2	53 1/2	53 1/2
50 Ang Can T pr	45	45	45
200 Argus Corp	15 1/2	15 1/2	15 1/2
500 Arcus Corp pr	92 1/2	92 1/2	92 1/2
625 Asbestos Corp	30 1/2	30 1/2	30 1/2
125 Atlas Steels	13 1/2	13 1/2	13 1/2
175 Bathurst P A	48 1/2	48 1/2	48 1/2
1275 Bell Tel Co.	43	42 1/2	42 1/2
3137 Brazilian Tr.	8 1/2	8 1/2	8 1/2
250 B A B nk N.	17 1/2	17 1/2	17 1/2
1165 B A Oil Co.	26 1/2	26 1/2	26 1/2
20 B C El 4 pr.	91	91	91
20 B C El 5 pr.	52	52	52
925 B C Forest	6 1/2	6 1/2	6 1/2
210 B C Power	22 1/2	22 1/2	22 1/2
261 B C Tel Ltd.	40	39 1/2	39 1/2
365 Buid Prod.	43 1/2	43 1/2	43 1/2
309 Bulolo Gold	600	600	600
80 Can Power P	103 1/2	103 1/2	103 1/2
363 Can Cement	103	103	103
2 C Canst pr	23 1/2	23 1/2	23 1/2
500 Can Iron Fil	21 1/2	21 1/2	21 1/2
100 Can Steamship	27	27	27
534 Can Breweries	26	25 1/2	25 1/2
125 Can Cannery	23 1/2	23 1/2	23 1/2
405 Can Car Fdry	18 1/2	18 1/2	18 1/2
200 Can Car pr.	20 1/2	20 1/2	20 1/2
1530 Can Celanese	22 1/2	22 1/2	22 1/2
325 C C Chem	7 1/2	7 1/2	7 1/2
130 Can Coll pr.	13	13	13
50 Can Fairb. M	23 1/2	23 1/2	23 1/2
100 Can Oil Cos	15 1/2	15 1/2	15 1/2
30 Can Oils 5 pr	105	105	105
1002 Can Pac Ry.	24	23 1/2	23 1/2
2105 Can Vickers	26 1/2	26 1/2	26 1/2
4210 Can Petro pr	22 1/2	21 1/2	21 1/2
2117 Cons M Smelt	27 1/2	27 1/2	27 1/2
1164 Corby Dist A	13 1/2	13 1/2	13 1/2
164 Corby Dist B	12 1/2	12 1/2	12 1/2
25 Crown Cork	41	41	41
2215 Dnt Reuzer	31 1/2	31 1/2	31 1/2
2694 Dnt Bridge	17 1/2	17 1/2	17 1/2
50 Dnt Dair pr	15 1/2	15 1/2	15 1/2
50 Dnt Fairb.	15	15	15
235 Dnt Glass Co	43 1/2	43 1/2	43 1/2
50 Dnt Glass pr	17 1/2	17 1/2	17 1/2
1709 Dnt Steel C.	12 1/2	12 1/2	12 1/2
940 Dnt Tar Ch.	8 1/2	8 1/2	8 1/2
5615 Dnt Text Co	7 1/2	7 1/2	7 1/2
250 Donohoe Bros	19 1/2	19 1/2	19 1/2
1543 Dow Brew Ltd	25 1/2	25 1/2	25 1/2
5 Eddy Paper A	24	24	24
5 Eddy Paper B	11	11	11
1450 Fibronix Cor	21	20 1/2	20 1/2
1500 Fraser Cos	17 1/2	17 1/2	17 1/2
315 Gtineau Pwr.	24 1/2	24 1/2	24 1/2
5 Gatin 5 pr.	109 1/2	109 1/2	109 1/2
5 Gatin 5 pr.	111 1/2	111 1/2	111 1/2
23 Gray Bakeries	6 1/2	6 1/2	6 1/2
609 Gen Dns Corp	6 1/2	6 1/2	6 1/2
100 Gypsum L A	40	39 1/2	39 1/2
500 H Smith Pap	24	24	24
951 Hudson Bay	44	43 1/2	43 1/2
997 Imperial Oil	35 1/2	35 1/2	35 1/2
650 Imp Tobacco	10 1/2	10 1/2	10 1/2
100 Imp Tob 6 pr	8 1/2	8 1/2	8 1/2
1495 Ind Aceest	45	44	44 1/2
225 Ind Ace 540 p	46 1/2	46 1/2	46 1/2
1705 Int Nickel	41 1/2	41 1/2	41 1/2
375 Int Paper	69	68 1/2	68 1/2
395 Int Petroleum	23 1/2	23 1/2	23 1/2
1519 Int Pnsa Line	27	26 1/2	26 1/2
50 Int Pnsa Corp	29 1/2	29 1/2	29 1/2
200 Int Util pr.	31 1/2	31 1/2	31 1/2
275 Labatt John	20	19 1/2	19 1/2
50 Lane Sons	12	12	12
1380 Lauren Ace A	14	13 1/2	13 1/2
25 Lauren Wls	370	370	370
19 Lindsay pr	140	140	140
50 MacMillan P	10 1/2	10 1/2	10 1/2
100 Mailman B pr	18	18	18
80 Mailman 5 pr.	8 1/2	8 1/2	8 1/2
5280 M Harris Cos	9 1/2	9 1/2	9 1/2
210 McColl Front	35 1/2	35 1/2	35 1/2
185 Molson Br A	28	28	28
225 Mt Lovoom	15 1/2	15 1/2	15 1/2
600 Nat Steel Car	25 1/2	25 1/2	25 1/2
320 Noranda	69	67 1/2	67 1/2
5 Oelivie PI M	37 1/2	37 1/2	37 1/2
5 Oelivie PI pr	150	150	150
115 Ont Steel P.	25	25	25
50 Pennington Ltd.	40	40	40
100 Placer Dev	28 1/2	28 1/2	28 1/2
755 Powell River	33 1/2	33 1/2	33 1/2
124 Power Corp	40	39 1/2	39 1/2
100 Power Corp	40	39 1/2	39 1/2
100 Power Corp	40	39 1/2	39 1/2
1 Pette Bros pr.	95 1/2	95 1/2	95 1/2
50 Pette Bros pr.	133 1/2	133 1/2	133 1/2
85 Quebec Power	24 1/2	24 1/2	24 1/2

Bourse canadienne

	Haut	Bas	Ferm.
150 Ang Cdn Pulp	29 1/2	29 1/2	29 1/2
1380 Ang Nfld Dev	9 1/2	9 1/2	9 1/2
2425 Arcan Corp	100	96	96
5625 Brown Co	12 1/2	12 1/2	12 1/2
15 Brown Ltd pr	98 1/2	98 1/2	98 1/2
331 C & D Sugar	19 1/2	19 1/2	19 1/2
45 Can Mailing	58	58	58
529 Can Gen Inv.	1	1	1
428 Can Indust	46	45 1/2	46
10 Can Indust pr	176	176	176
50 Can Westing	68 1/2	68 1/2	68 1/2
10 Catell Food A	14	14	14
10 Catell Food B	23	23	23
25 Chateau Gai	14	14	14
100 Claude Neon B	365	365	365
44 Cons Div S A	70	70	70
11 Cons Div S pr	23	23	23
940 Cons Paper	49 1/2	49 1/2	49 1/2
125 Crown Zeller	45 1/2	45 1/2	45 1/2
250 Dom Knigs	24	24	24
300 Dom Magna	13 1/2	13 1/2	13 1/2
30 East Koot P p	50	50	50
1200 East Steel P	609	575	609
200 Fleet Man	170	170	170
638 Ford Motor	96	96	96
2695 Gr Lakes Pap	24 1/2	24 1/2	24 1/2
10 Hotel De Las	18	18	18
25 Hydro El Sees	475	475	475
100 Kelvinator	22 1/2	22 1/2	22 1/2
25 Loblaw Groc B	53	53	53
225 Lowrey Ltd	18	18	18
890 M & O Paper	34	33 1/2	34
5 Mt Refrig	38	38	38
100 Noy Quebec	52	52	52
105 Quebec Tel	32	32	32
100 Russell Ind	17	17	17
650 Traders Fin	40	39 1/2	39 1/2
25 Trans Mt Oil	27 1/2	27 1/2	27 1/2
50 Union Gas	49 1/2	49 1/2	49 1/2
20 Utd Fuel A pr	60	60	60
400 Watermans	10	9 1/2	9 1/2

Prix des grains

Cours fournis par JAMES RICHARDSON & SONS, Ltd., Chambre 411 Immeuble du Montreal Board of Trade.

WINNIPEG

Ouv. Haut Ferm. 10.30

Avoine

Mal	70 1/2	70 1/2	70 1/2
Juillet	68	68	68

Orge

Mal	96 1/2	96 1/2	96 1/2
Juillet	92 1/2	92 1/2	92 1/2
Octobre	88 1/2	88 1/2	88 1/2

Seigle

Mal	91 1/2	91 1/2	91 1/2
Juillet	92	92	92
Octobre	92 1/2	92 1/2	92 1/2

Lin

Mal	272 1/2	272 1/2	272 1/2
Juillet	273	273	273
Octobre	254 1/2	254 1/2	254 1/2

CHICAGO

Blé

Mal	199 1/2	199 1/2	199 1/2
Juillet	194 1/2	194 1/2	194 1/2
Septembre	198	198	198
Décembre	203	203	203

Mais

Mal	156 1/2	156 1/2	156 1/2
Juillet	153 1/2	153 1/2	153 1/2
Septembre	150 1/2	150 1/2	150 1/2
Décembre	142 1/2	142 1/2	142 1/2

Avoine

Mal	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Juillet	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Septembre	61 1/2	61 1/2	61 1/2
Décembre	70 1/2	70 1/2	70 1/2

Seigle

Mal	98 1/2	98 1/2	98 1/2
Juillet	100 1/2	100 1/2	100 1/2
Septembre	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Décembre	109	109	109

Bourse de New-York

Modeste avance des cours durant la matinée. Changements fractionnaires.

NEW-YORK, 19. — (PAF) — Les cours américains ont progressé durant la matinée mais les reculs alourdissent quelque peu la liste. Les changements ont été d'ordre fractionnaire dans tous les groupes. Les blocs d'actions échangées comprenaient 6,200 General Public Service, inchangé à 3 1/2; 1,000 Nickel Plate Railroad, en baisse de 1/4; 1,000 New York Central, en hausse de 1/4; 2,500 Standard Oil of N.J., en hausse de 1/4 et 1,100 Eastern Air Lines, en baisse de 1/4. Anaconda, Southern Pacific, U.S. Steel et Youngstown Sheet ont progressé. Moins soutenus étaient American Can, General Electric et Sears Roebuck.

Sept soumissions pour Warwick scol.

Les commissaires d'écoles pour la municipalité du village de Warwick, comté d'Arthabaska, ont vendu une émission de \$250,000 d'obligations séries vingt ans. Les titres ont été adjugés à un syndicat composé de A. E. Ames & Co., Ltd et W. C. Pitfield & Co., Ltd au prix de 95.05 pour des 3 1/2 1955-74. Le coût net de l'emprunt est de 3.855%. Le Secrétaire de la province a accordé un octroi total de \$140,000 pour cette émission.

Prix de l'or

LONDRES, 19. (PCF) — La cote de l'once d'or fin s'est aujourd'hui établie, en devises américaines, sur le marché libre de l'or en Europe, à \$35.06 offert et \$35.10 demandé. Le prix de l'or en once de Troyes a atteint sur le marché londonien des lingots \$34.84 1/2.

Pétroles de Calgary

Cours fournis par Jas. Richardson & Sons

	Offr.	Dem.
Aitex	45 1/2	48
Barnes	64 1/2	66
Bata	20 1/2	22
Rine Crown	27	29
Brit. Pete	64 1/2	65 1/2
Cdn. Anaconda	69	72
Century	18 1/2	21
Command	1	1 1/2
Dom. Minerals	10 1/2	11
Edison	10	11 1/2
Fortuna	64 1/2	65
Freehold	34	36
Gateway	62 1/2	64
Cons. Grease	15	17
Hargal	68	67 1/2
Keno	65 1/2	66 1/2
Les. Chimer	28 1/2	29
Liberal Pete	1 85	1 90
Mayhill	18	20
Mercury	68 1/2	69 1/2
Merland	67 1/2	69
N. Ranch	65 1/2	66 1/2
New Spr. Coull	18	20
Nor. Cont.	68	68
Northland	30	34
Realty	62	63 1/2
Renfrew	67	68
Roy. Can	69	70 1/2
Runde	10	10 1/2
Raze Oil	10	11
Select	37 1/2	39
Share	67 1/2	68
Tfield	61 1/2	62
West. Warner	69 1/2	71
West Pet	28	30
Yankee Prin.	70	73
York	31	34

Expéditions moindres de minerai de fer

Les expéditions de minerai de fer provenant des mines du Canada durant le premier trimestre de l'année sont tombées à 416,334 tonnes le 609,034 durant la même période l'an dernier. Les expéditions de mars ont diminué de 171,529 tonnes en 1953 à 64,045, faisant suite à une baisse de 221,523 à 115,184 tonnes dans la comparaison de février. Les expéditions de janvier ont atteint 237,105 tonnes contre 215,982 un an plus tôt. Les stocks de fin de mars ont avancé de 649,591 à 1,578,997 tonnes.

Stabilité des prix au marché du bétail

Sur les marchés des bestiaux de Montréal, hier, les offres se composaient surtout de vaches très communes (cannars and cutters) et de qualité commune. Elles s'échangeaient à des prix à peu près comparables à ceux de lundi. Les vaches communes se vendaient le \$10 à \$11.50, les très communes (cannars and cutters) de \$5 à \$9.50. Les taureaux de bonne qualité valaient de \$13.50 à \$14.50, les communs et les moyens de \$12 à \$13.50. Les arrivages peu nombreux de veaux s'échangeaient à des prix stables. Les veaux de lait de bonne qualité et de choix rapportaient de \$19 à \$20, les communs et les moyens, ainsi que les veaux de chaudière, valaient de \$10 à \$19. Les premières ventes de moutons furent faites à \$10. Lundi, les porcs se vendaient \$1 plus cher, soit \$38, catégorie A, \$37 catégorie A1. Les truies valaient 50 cents de plus, soit \$26.50. Le total des offres de mardi s'élevaient à 1,371 bovins, 1,617 veaux, 44 agneaux et moutons et 658 porcs. Les arrivages hier se chiffraient par 40 bovins, 91 veaux, 5 agneaux et moutons et 13 porcs. Lundi prochain, fête de la Reine Victoria, le marché à bestiaux de la Pointe St-Charles sera fermé à toutes transactions.

Dividendes déclarés

Dom. Foundries and Steel, 15 cents par action ord., payable le 2 juillet, aux actionnaires inscrits le 10 juin. Int. Paper, 75 cents par action ord., payable le 14 juin, aux actionnaires inscrits le 24 mai. Trans Canada Invest., 43.4 cents par action "A", payable le 1er juin, aux actionnaires inscrits le 14 mai. Abitibi P. & P., 30 cents par action ord. et 37 1/2 cents par action priv., payables le 1er juillet, aux actionnaires inscrits le 1er juin.

Moins d'amiante exporté en mars

Les expéditions d'amiante canadien, en mars, ont été légèrement inférieures à celles du mois correspondant de l'an dernier et ont diminué de 8 p. 100 au cours du premier trimestre de 1954. La production de mars s'est établie à 74,775 tonnes contre 75,233, portant le total des trois mois à 193,204 tonnes contre 210,658. Le volume des exportations en mars est descendu à 71,882 tonnes, par rapport à 74,069 un an plus tôt et, durant le trimestre, à 179,141 tonnes contre 200,648.

Cours de Prospection

Le ministère des Mines de la province de Québec offre une série de conférences gratuites au public désireux d'apprendre à reconnaître les minéraux, les roches et les gisements de minerai. Ces cours seront donnés à l'endroit, aux heures et aux dates qui suivent:

SEPT-ILES: les 25

Mines non inscrites

Table listing various mining products and their prices, including items like Asbest, Anthracite, and various types of coal.

Marché des oeufs

Le marché des oeufs est à peu près stable; les offres sont suffisantes et la demande est très peu animée.

ARRIVAGES

Table showing egg arrivals for the week ending May 16, 1954, categorized by type (Lundi, Année dernière, etc.) and quantity.

MARCHE DU BEURRE

Table showing butter market prices for different categories (A-Extra gros, A-Moyens, etc.) and their respective prices.

(a)—Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés. Prix fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture.

(b)—Prix approximatifs aux consommateurs.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 265,684. Bud Stirber and Harry Rabow (The Symphony Shop), demandeurs vs E. Rice défendeur.

Le 2ème jour de mai 1954 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 467 4ème Avenue en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc...

Conditions: ARGENT COMPTANT. G. MEUNIER, H.C.S. Montréal, ce 18 mai 1954. HA. 1353

Cour d'Échiquier du Canada — No 79,332. La Reine, demanderesse vs Roland Jacques, défendeur.

Le 2ème jour de mai 1954 à une heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur au No 365 rue St-Aubin à Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en frigidaires, meubles de bureau, etc...

Conditions: ARGENT COMPTANT. Marcel LANDRIAU, H.C.S. Montréal, ce 18 mai 1954. HA. 1080

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 348,966. Edmond Labrèche, demandeur vs Charles Caron, défendeur.

Le 2ème jour de mai 1954 à douze heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 6690 rue Des Ecoles en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en frigidaires, télévision, meubles de ménage, etc...

Conditions: ARGENT COMPTANT. Roméo OUMET, H.C.S. Montréal, ce 18 mai 1954. HA. 1513

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 349,961. Marcel Jalbert, demandeur vs Max Ferstenfeld, défendeur.

Le 2ème jour de mai 1954 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 221 rue Villeneuve Ouest en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 piano, meubles de ménage, etc...

Conditions: ARGENT COMPTANT. Vincent DIODATI, H.C.S. Montréal, ce 18 mai 1954. HA. 5830

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 275,526. Canada Tire Co. Ltd, demanderesse vs Conrad J. Guilbault, défendeur.

Le 2ème jour de mai 1954 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 115 rue Groll en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 frigidaire Westinghouse, etc...

Conditions: ARGENT COMPTANT. Morris GOLDBERG H.C.S. Montréal, ce 18 mai 1954. HA. 5239

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 341,339. Louis Davies and Jack Olesen (Montreal Landscape Co. Regd.), demandeurs vs Doherty Iron and Metal Co. Ltd, défenderesse.

Le 2ème jour de mai 1954 à onze heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 350 rue St-Patrick à Ville Lasalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en meubles de bureau, etc...

Conditions: ARGENT COMPTANT. Morris GOLDBERG H.C.S. Montréal, ce 18 mai 1954. HA. 5239

DÉCÈS

DESGROSELLIERS—A. Montréal, le 18 mai 1954, à l'âge de 82 ans, 4 mois, est décédé subitement le Dr Albert DesgroSELLIERS, époux de Henriette Fortin. Les funérailles auront lieu vendredi 21 courant.

Grande célébration mariale au Colisée

QUEBEC, 19. (P.C.F.) — Environ 22,000 enfants participeront, dimanche, au Colisée de Québec, aux célébrations de l'année mariale. S. E. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, adressera la parole aux écoliers.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Québec — Cour de Magistrat — No 169,888. Terreau et Excuse Ltée, demanderesse vs A. Payette défendeur.

Le 2ème jour de mai 1954 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 430 rue Willowdale, Apt. 14 en la cité d'Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en télévision, meubles de ménage, etc...

Conditions: ARGENT COMPTANT. Marcel LANDRIAU, H.C.S. Montréal, ce 18 mai 1954. HA. 1513

Province de Québec — District de Québec — Cour de Magistrat — No 169,888. Terreau et Excuse Ltée, demanderesse vs A. Payette défendeur.

Le 2ème jour de mai 1954 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 2896 rue Marcell en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en frigidaire, meubles de ménage, etc...

Conditions: ARGENT COMPTANT. Marcel LANDRIAU, H.C.S. Montréal, ce 18 mai 1954. HA. 1090

Province de Québec — District de Québec — Cour de Magistrat — No 281,735. R. Bellemare, demandeur vs M. Brown défendeur.

Le 2ème jour de mai 1954 à dix heures de l'après-midi au domicile du dit défendeur au No 1720 rue Woodland en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc...

Conditions: ARGENT COMPTANT. Léo MIGNER, H.C.S. Montréal, ce 18 mai 1954. MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 341,237. Adrien Dubuc, demandeur vs Albert Berger, défendeur.

Le 2ème jour de mai 1954 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 6736 rue Charlevoix en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en radios, meubles de ménage, etc...

Conditions: ARGENT COMPTANT. Léo MIGNER, H.C.S. Montréal, ce 18 mai 1954. MA. 7737

AVIS

Avis est par les présentes donné que FRANCIS JOSEPH ELLIS, de la cité de Montréal, province de Québec s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente, sa prochaine ou sa subséquente session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, GLADYS ANN HERN, de la ville de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

RAYMOND CARON, procureur du requérant, 670, rue Cathcart, Montréal 2.

La Patrie

Annonces comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous, 2 centins par mot minimum 15 sous.

Semi-display sur semaine 5c la ligne, le dimanche 20c la ligne et samedi et dimanche 25c la ligne.

Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, service anniversaire, cartes de remerciements et avis In Memoriam, chargés au taux uniforme sur semaine 75c; le dimanche \$1.00.

AGENTS DEMANDES

AVEC \$18, vous pouvez vous établir un commerce rapportant de \$50 à \$75 par semaine. Vendez à domicile 225 produits garantis, comprenant: articles de toilette, médicaments, domestiques, cullinaires, thé, café, etc. Un mois d'essai SANS RISQUE. JITO, 5130, St-Hubert Montréal.

MEDECINS

A BRISEBOIS, M Médecin - chirurgien gradué de l'Université de Paris Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, etc. 816, rue Sherbrooke est près St-Hubert PR 5252

EDUCATION

COURS commercial spécial par correspondance. Demandez prospectus gratuits. Adressez: Casier 5, St-Hyacinthe Québec

VOYEZ à votre affaire; apprenez l'anglais par disques de phonographe, la méthode la plus efficace et la moins dispendieuse (moins de 10c par jour). Ecrire à Elite Language Course, 686, Bathurst St., Toronto, Ont.

DIVERS

ALTERATIONS couture pantalons, habit, paletot, refaites pour enfants. HO 8263, 4343 Papineau, Montréal.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que JOYCE HODKIN GILHOOLY, secrétaire privée, de la cité de Verdun, district de Montréal, comté d'Hochelaga, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada au cours de la présente session ou à la session suivante pour obtenir le divorce de son mari GARTH WILLIAM GILHOOLY, comptable, de la cité et du district de Montréal, pour cause d'adultère et d'abandon.

Daté dans la cité de Montréal, province de Québec, ce 17e jour de mars 1954.

R. L. BERCOVITCH, procureur de la demanderesse, Ch. 601 Edifice Drummond, 1117 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Québec.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que SIEGLINDE ROSA WOLF de Montréal, Québec, s'adressera au Parlement du Canada au cours de sa présente ou prochaine session pour obtenir un divorce de son époux FRANZ LUDWIG COSS, résident et domicilié à Montréal, Québec, pour adultère et désertion.

Daté à Montréal, ce 13e jour d'avril 1954.

Paul MASSE, Procureur de la requérante, 152 est, Notre-Dame, Montréal, Québec.

A VENDRE

OPPORTUNITE ILLIMITEE

Franchises disponibles pour machines automatiques de vente de la crème glacée, avec distributeur de tasse Dixie avec cuillier. Le vendeur automatique de crème glacée, à bouton-pression offre la plus belle opportunité d'affaires de notre temps. Il vous est possible d'établir votre propre commerce, un commerce bien vu et comme il porte sur de nouveaux débouchés de distribution il ne souffre d'aucune concurrence. Il offre une bonne marge de profit et un bénéfice durable beaucoup plus considérable que le profit réalisé dans tout autre genre de détail. Finalement, c'est le commerce le plus flexible que vous puissiez tenir, parce que vous êtes toujours en mesure de transporter votre équipement, votre commerce d'un lieu à un autre et vous le désirez, afin de toucher un maximum de bénéfice jusqu'à 100%. Le succès de ce commerce dépend presque entièrement de la performance et de la qualité du vendeur. Le bouton-pression vous sert à merveille. Les machines vendeuses automatiques de crème glacée à bouton-pression peuvent être placées dans les lieux suivants: parcs d'amusement, arènes, salons de rapport, terrains de baseball, maisons de billard, salles de quilles, terminus d'autobus, magasins de tabac, édifices municipaux, provinciaux et fédéraux, salles de danse, magasins à rayons, épicerie, pharmacies, clubs sociaux, clubs de golf, ymnasies, salles de "clubs" militaires, bases navales et institutions, édifices à bureaux, terrains de courses, gares de chemins de fer, salles de récréation, écoles, théâtres, terminus de camions, salles d'attente et autres endroits où les gens travaillent, jouent ou s'assemblent. C'est un commerce à l'année longue, demandant un minimum de capital et permis partout. Ecrivez à Pony Boy Ltd., 5257 Chemin de la Reine-Marie, Montréal, P.Q.

Deux jours de congé

Le personnel de l'hôtel de ville de Montréal bénéficiera de deux journées supplémentaires de congé la semaine prochaine: lundi, fête de l'Empire, et jeudi, fête de l'Ascension. Le samedi est toujours chômé chez les fonctionnaires.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Canada Steamship Lines Ltd., no 759 Queen Victoria, pour permission d'établir un garage privé ayant des dimensions suffisantes pour remiser plus de trois voitures automobiles sur les lots nos. 216, 217, 218, 219, 220, de la division cadastrale du Quartier Ouest, quartier Saint-Georges, au 414 rue Ouellet. Toute opposition à cette demande doit être communiquée au soussigné dans les quinze jours.

Le greffier de la Cité, CHARLES-EDOUARD LONGPRE, Montréal, le 19 mai 1954.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par M. André Ouellet no 4990 - 7e avenue, Rosemont, pour permission d'établir un atelier de réparation d'auto, sur les lots de subdivision nos. P604, P605, P606, du lot no 172, de la division cadastrale du Village Incorporé de la Cité de la Vallée, quartier Rosemont, arrière de 3353e avenue, Rosemont. Toute opposition à cette demande doit être communiquée au soussigné dans les quinze jours.

Le greffier de la Cité, CHARLES-EDOUARD LONGPRE, Montréal, le 19 mai 1954.

Feuilleton de la "Patrie"

BARBE-BLEUE

par Maxime LA TOUR

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

159 (suite) XV — A FOUN-TATAHOUNE. Il est fort regrettable que Foun-Tatahouine, village indigène lointain et d'un accès malaisé aux confins du grand désert et protégé par les aspérités du sol que, toutes proportions gardées, on pourrait appeler un massif montagneux, ne soit pas un but d'excursions pour les touristes, car c'est un des coins les plus singuliers de la Tunisie. Il est vrai que, d'un autre point de vue, on pourrait s'en féliciter: on constate, en effet, un cercle vicieux, les touristes recherchent le pittoresque, et partout où ils ont découvert le pittoresque disparaît. C'est ainsi que la curiosité humaine se détruit elle-même en se

satisfaisant et que l'homme est en train de mettre toute la terre à l'uniforme, à ce point que, si l'on pouvait, on nivellerait un jour l'Himalaya pour s'y promener plus facilement. Foun-Tatahouine a été jusqu'ici préservée. On n'y va pas. Tant mieux pour son caractère; tant pis pour les artistes qui y trouveraient abondante pâture pour leurs imaginations et leurs pincesaux. Pour le moment ce n'est qu'un bourg, habité par une population pauvre et quelques nobles arabes riches de terres, administrés par un caïd indigène qui est le premier de ces hobereaux musulmans

et le plus riche puisqu'il a la ferme des impôts et qu'il sait l'art de rançonner les contribuables, "de faire suer le burnous", comme on dit. Le protectorat français, à cette distance, ne montre pas grand-chose et ne se protège guère. Le principal caractère du lieu, c'est le troglodytisme, c'est-à-dire l'habitation dans les grottes. Figurez-vous de hauts rochers blancs hérissés vers le ciel, qui sont percés à toutes les hauteurs d'ouvertures cintrées, de tanières où logent les familles. On les dirait rongés par des polypes géants, minés par une vermine humaine. Tout un peuple habite là-dedans et ce chaos rocheux cache des galeries sans fin, des oubliettes insondables, des garennes tortueuses, si labyrinthiques que l'imprudent qui s'y aventurerait sans le fil d'Ariane pourrait bien dire pour jamais pour la lumière. Ceux qui habitent là sont de pauvres gens, des vassaux. Les hauts seigneurs ont leurs châteaux, Allah, sa mosquée et les saints hommes défunts leurs koubas, construits d'autres façons. On peut dire qu'avec la même pierre on a fait deux maisons, le trou d'où on la retira pour le pauvre, et le logis qu'elle servit à élever pour le riche.

Plusieurs contrées de la France, abondantes en calcaires, connaissent ce genre d'habitation, mais l'aspect n'en peut être comparé à ces blanches fourmillières sous le ciel des lapis intenses de l'Afrique. C'est d'un effet extraordinaire et inoubliable. Tel est le spectacle qui drape les yeux de Jacques Langlois, d'André Méranne et de M. Honoré Poulachon, au petit matin. Arrivés à nuit close, de la façon que l'on sait, ils avaient dû attendre le jour sous la tente des guides qui les avaient amenés. Car, on s'en souvient, les rares indigènes rencontrés à cette heure tardive, à qui ils avaient demandé leur chemin vers la demeure de Ben Kadour était absent. Une nuit sous une tente arabe, après un long trajet à cheval, était fort supportable pour un très grand jeune homme comme Jacques. Les habitudes de la guerre n'importe où et s'il ne se reposa guère, c'est que sa déception l'en empêcha; arriver dans un pays perdu et n'y pas trouver l'accueil qu'on y attendait, c'est toujours très désagréable. Et puis, pour tout dire, Méranne éprouvait pour Mohamed ben Kadour une très vive sympathie, plus

vive qu'il ne l'avait avoué à M. de Chanac et aux autres personnes intéressées dans l'affaire, plus vive qu'il ne se l'avouait à lui-même. Il y a des gens auxquels on s'attache par nous ne savons quels atomes crochus. C'est instinctif, cela ne s'explique pas. Lorsqu'il avait rencontré Mohamed, la nuit fatale de la fête chez Milonides, il en avait ressenti une vraie joie intime, et si, après sa maladie, il avait été hanté de l'idée de retourner en Afrique, c'était plus pour Ben Kadour que pour les autres amis qu'il s'était faits parmi les Arabes. Pendant la guerre, Ben Kadour avait été pour lui un vrai compagnon d'armes. Il lui passait ses défauts, ceux de sa race, une certaine amoralité et cet on ne sait quoi d'inquietant et de surnois qui est propre aux Arabes en faveur d'une certaine tendresse féline qu'il sentait en lui et d'une magnifique bravoure devant l'ennemi. Ben Kadour le recherchait, semblait l'aimer particulièrement; lui montrait une adoration soumise; et de cela encore, qui était presque un sentiment féminin, Méranne avait été doucement flatté. Un jour, Mohamed avait dit à André, avec en jouant:

(A SUIVRE)

RIONS UN PEU



— Hein ? C'est Réginald Lato qui a gradué avec les plus grands honneurs et à qui on a promis les plus grands succès.

TRAVERS AMUSANTS



Le docteur Duconteau n'hésite jamais à tailler la peau de ses patients.

Vous voulez m'opérer ?
 Oui, Je vais enlever une côte, mais ce n'est rien de très grave. Vous pouvez endurer une petite douleur, n'est-ce pas ?



Mais quand il s'agit de lui-même, oh ! oh !

Faut-il que vous enleviez cette dent ? Cela me fera-t-il mal ? Devrais-je me faire endormir ? Faites bien attention n'est-ce pas ?

TARZAN

Taei la reine

Mystère



— C'est Weera qui peut écraser la volonté d'un homme. Les pygmées attribuent ce pouvoir au rubis.



— Et il y a la reine, ajoute Jim La plus belle femme que j'ai vue.



— Elle se nomme Tawi. Elle est tour à tour douce et démoniaque.



— Les buts étant remplis, je ne te blâme pas de n'avoir pas touché au troisième.

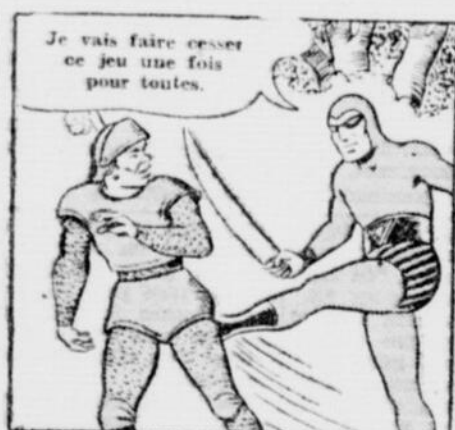
LE FANTÔME

Je viens, Diane

OBSERVATION



Je ne te ferai pas de mal. Après tout, tu ne fais qu'obéir à Ragon.



Je vais faire cesser ce jeu une fois pour toutes.



Je viens, Diane.

WILSON MACCOY



C'est ce qu'il croit. Il ne sait pas encore ce que sera le sixième obstacle.

HOPALONG CASSIDY

Le retour des adjoints

NOUVELLE



Calme-toi, Alire, ce ne sont que nos adjoints qui reviennent.



La route est libre. Personne à Twin Rivers ne connaît le colonel Pixley.

Nous avons même acheté le journal du village.

Le cirque du colonel Pixley.



Voilà qui est intéressant. Je vois ici une nouvelle qui est de la plus haute importance.

SHERLOCK HOLMES

Watson n'a plus vingt ans

C'EST INDIGNE

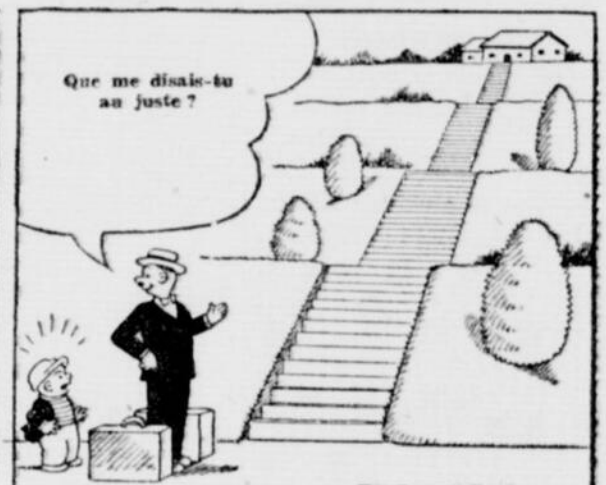
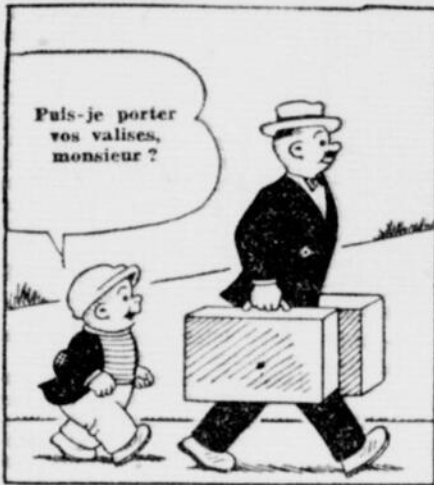


PHILOMÈNE

Que me disais-tu ?...

SERVICE

- J'ai passé l'examen des pellicules. La maîtresse a dit que je n'avais aucune matière grise.



JEANNINE ET PATAUD

Jeannine est heureuse

PETITES SOEURS



ROBERT L'INTREPIDE

Rira bien qui rira le dernier

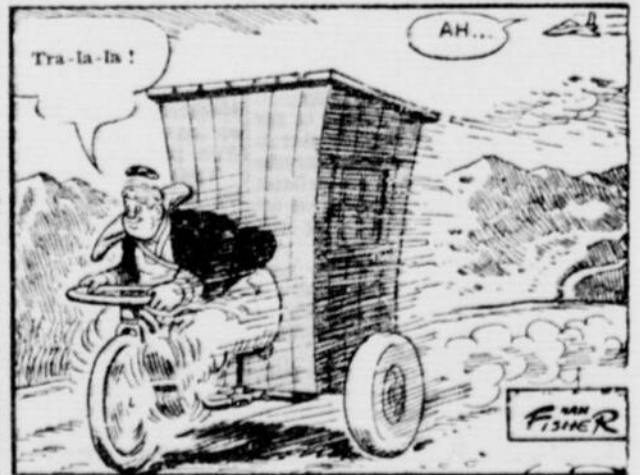
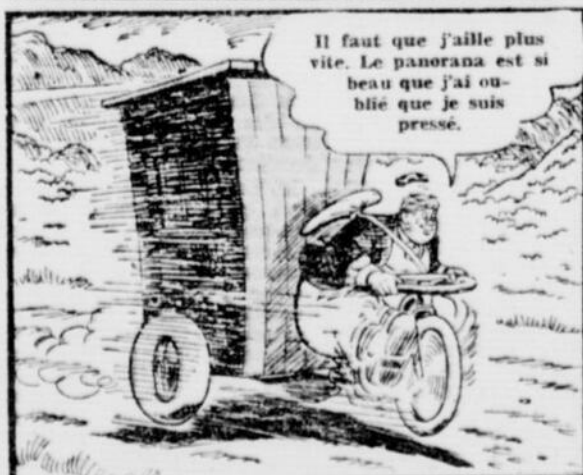
HA ! HA !



JOS BRAS-DE-FER

Il connaît les conséquences

ULTIMATUM



Mots
Croisés
de la
"Patrie"

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

- HORIZONTALEMENT**
- 1 - Masse de lait caillé.
 - 2 - Passage étroit - Grès grossier.
 - 3 - Ce dont on charge le fond d'un navire - Linguiste français, né à Landau.
 - 4 - Dans - Pronom personnel - Plainte hypocrite ou sans sujet.

Solution du problème d'hier

C	H	A	M	A	R	R	U	R	E	S
A	I	L	E	U	R	A	R	E		
T	E	I	N	T	E	R	S	I	L	
I	R	E	R	E	R	I	N			
L	A	R	A	I	R	E	B	E	R	
I	T	O	U	L	E	U	I			
N	I	E	R	U	S	E	S			
A	Q	U	A	T	I	L	E	L		
I	U	L	E	V	A	I	O			
R	E	R	E	A	A	M	E	R		
E	S	S	E	U	L	E	M	E	N	T

- 5 - Célébration d'un événement - Longueur d'une aune.
- 6 - Partisane - Lettre grecque.
- 7 - Carbonate de chaux tendre et blanc.
- 8 - Celui qui vide les fosses d'aisances.
- 9 - Du verbe aller, au futur - Époque.
- 10 - Entendre - Posséda - Note de la gamme.
- 11 - Ancienne forme de loup - Songer.

- VERTICALEMENT**
- 1 - Action du feu, produisant la chaleur.
 - 2 - Poinçon du corionnier - Petit ruisseau.
 - 3 - Pronom personnel pluriel - Peine que l'on prend pour faire une chose.
 - 4 - De Lettonie - Onze - Ile de l'Atlantique.
 - 5 - Article simple - Poète-chanteur du Moyen Âge.
 - 6 - Avant-midi - Mesure agraire.
 - 7 - Qui a de la peine à se déterminer.
 - 8 - Un des principes des suites grasses - Équerre.
 - 9 - Mitre à trois couronnes - Ancienne forme de loup.
 - 10 - Artisan qui travaille la tôle - Pronom personnel.
 - 11 - En les - Tramer, machiner.

Marie Dionne revêtra l'habit de novice lundi

QUEBEC, 19 — (P.Cf) — Lundi, le 24 mai, les quintuplettes Dionne seront à jamais séparées. Ce jour-là, Marie renoncera à son nom civil pour revêtir l'habit de novice des sœurs Servantes du Très Saint-Sacrement.

Au cours de la cérémonie matinale, qui se déroulera dans la chapelle extérieure du couvent, Yvonne, Cécile, Annette et Emilie verront, à travers un grillage de fer forgé, leur sœur et deux de ses compagnes revêtir la tunique et le scapulaire de laine blanche, ainsi que la voile de coton blanc. Pendant deux ans, elles seront novices. Puis, elles pourront prononcer les vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance.

Les religieuses Servantes du Très Saint-Sacrement chez lesquelles est entrée la célèbre quintuplée, le 3 novembre dernier, consacrent leur vie à l'adoration, au travail et à la méditation.

Pour Sœur Marie—c'est ainsi que l'ont appelée jusqu'à ce jour les religieuses du cloître—le 24 mai marquera le terme d'un postulat de 6 mois. Elle changera de nom et portera un costume différent, mais elle conservera les mêmes occupations et obéira à la même discipline.

La robe et le camail noirs qu'elle porte actuellement serviront éventuellement à d'autres postulantes. Marie a proposé quatre noms, dont le sien, à la Mère Supérieure, mais elle ignore encore lequel de ces noms lui sera attribué. Tout comme les membres de sa famille, de Callandar, Ontario, c'est l'apprendra au cours de la cérémonie religieuse.

Pour l'instant, Sœur Marie et ses deux compagnes suivent les exercices spirituels d'une retraite fermée et se recueillent dans leurs cellules dont le seul mobilier consiste en un lit, une table, deux chaises et une armoire.

La cérémonie comprendra une messe, un sermon et un salut du St-Sacrement, à l'issue duquel, la nouvelle novice pourra rencontrer ses parents au parloir.

Durant cette journée du 24 mai, elle ne vaquera pas à ses occupations habituelles, mais se rendra à la chapelle pour prier, aux heures qui lui seront assignées.

La récréation du midi qui, habi-

tuellement, dure une demi-heure, sera prolongée de 30 minutes afin de permettre à toute la communauté de se joindre aux libres festivités, à l'occasion desquelles les religieuses préposées à la cuisine auront préparé des plats spéciaux.

Le couvent des sœurs Servantes du Très Saint-Sacrement, de Québec, fut construit en 1920. En 1953, une nouvelle chapelle appelée "Nouveau Thabor", a été érigée à la mémoire des soldats canadiens morts au cours des deux guerres mondiales.

En entrant au cloître, Marie s'est séparée de ses quatre sœurs jumelles. Yvonne étudie les Beaux-Arts au couvent de la Congrégation Notre-Dame de Montréal, tandis que Cécile, Annette et Emilie étudient les arts domestiques au couvent des religieuses de l'Assomption, à Nicolet.

Le transport à Saint-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE, 19. (DNC) — Un nouveau service de transport en commun commencera de fonctionner demain, desservant la ville de Saint-Hyacinthe et la périphérie. Après une interruption qui dure depuis quelque cinq mois, les Maskoutains pourront de nouveau se servir des autobus pour aller d'un point à un autre de la ville.

Trois autobus feront le service au début, sur le même territoire que desservait auparavant la Compagnie de transport Moderne, soit Saint-Hyacinthe, La Providence, Saint-Joseph-sur-Yamaska, Douville et Village Casavant. Les propriétaires, MM. Hilaire Saint-Pierre et Roméo Choïnière, ont l'intention de desservir aussi, dans un avenir plus ou moins rapproché, cette nouvelle partie de la ville connue sous le nom de Saint-Hyacinthe-Annexe.

Pour bénéficier du service il en



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

SOUIRE DE LA LAUREATE DU GALA ARTISTIQUE. — Mlle Rejane Blais a remporté, hier soir, au Monument National, les honneurs du Gala artistique de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Elle s'est classée première au concours, pour son exécution de l'"Air de Lia" (L'enfant prodige), de Debussy. Ci-haut, Mlle Blais reçoit sa récompense des mains de Me Eugène Therrien, président général de la S.S.J.B.

A LA S. S. J. B.

Gala artistique exécuté avec brio

Mlle Réjane Blais, par son chant, s'est acquis le titre de lauréate du Gala artistique de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Mlle Marina Robichaud et M. Gérard Bernard ont remporté, ensemble, les honneurs de la seconde place. M. Gilles Gauthier, lauréat de l'année dernière, a donné la mesure de son exécution musicale. M. Arthur LeBlanc, violoniste de grande réputation, l'invité d'honneur, a rehaussé la soirée de son prestige.

La soirée s'est déroulée au Monument National, 1182, boulevard Saint-Laurent. M. Roger Séguin, directeur de la Société Saint-Jean-Baptiste, a souhaité la bienvenue à l'assistance nombreuse et présenté les artistes au programme. "L'âme d'un peuple, dit-il, se révèle dans sa musique. Nous entendons aider aux nôtres à réaliser leurs ambitions légitimes. C'est pourquoi notre société nationale présente, à tous les ans, de jeunes artistes."

M. Arthur Lapierre agissait en qualité d'animateur de la soirée. Mlle Pauline Phaneuf, pianiste, accompagnait les exécutants. Quinze concurrents ont défilé sur le plateau du Monument National: Raymond Laparé, Michel Morin, Thérèse Lavigne, Thérèse Blain, Aimé Bertrand, Madeleine Audette, Marina Robichaud, Réjane Blais et Claire Grenon, pour le chant; Solange Boucher, Norman Morrison et Maude Paradis, au clavier; Gérard Bernard et Hélène Raymond, violonistes; Claire Godin, pour la diction.

M. Gilles Gauthier, pianiste, lauréat du Grand prix de musique au Gala artistique de 1953, artiste invité de la soirée, a exécuté les pièces: "Reflets dans l'eau" (Debussy) et "Campanella" (Liszt). L'invité d'honneur, M. Arthur LeBlanc, violoniste de grande réputation, a fait vibrer sur son archet les œuvres: "Rondo" (Schubert) et "Danses

roumaines" (Bartok). M. Herbert Ruff l'accompagnait au piano. Me E. THERRIEN Me Eugène Therrien, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, a félicité les artistes de leur "soutien de la recherche du beau". A l'honneur de M. Arthur LeBlanc, il a soutenu que "son prestige est venu soutenir l'effort des jeunes artistes et les encourager à poursuivre leur bon travail". Signalant la célébration du deuxième centenaire de la Déportation, en Acadie, l'année prochaine, Me Therrien a déclaré que la Société Saint-Jean-Baptiste s'associera à cette fête; elle puisera, "aux sources des heures douloureuses de son Histoire, des leçons de courage". Dans le domaine de l'éducation et de la culture, par son Gala, ses prix Duvernay, d'Histoire, prix aux écoles élémentaires supérieures, son aide aux bibliothèques enfantines, son Prêt d'honneur, "la Société a le souci du beau et du bien".

M. Emile Pigeon, conseiller municipal, représentant de Son Honneur le maire de Montréal et organisateur du défilé de notre fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste, a rappelé le temps de la fondation des Galas artistiques de la Société, il y a 15 ans. "Nous ne nous attendions pas à réaliser autant de succès", a-t-il dit. "Nous allons continuer notre collaboration à notre Société nationale. A la fin de la soirée, en cette journée anniversaire de la fondation de Ville-Marie, par Paul Chomedey de Maisonneuve, M. Roger Séguin a proclamé les gagnants du Gala: Mlle Réjane Blais, lauréate; Mlle Marina Robichaud et M. Gérard Bernard, ex-aequo, seconds prix. Mlle Claire Godin a obtenu une mention honorable.

L'école primaire et la formation morale

Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a condamné les systèmes pédagogiques dont l'objet principal est de former des cerveaux électroniques et des esprits mécaniques. "Cette formule, a poursuivi Son Eminence, qui prononçait un discours à l'inauguration de la nouvelle école primaire Notre-Dame-de-la-Garde, à Verdun, donne toujours des résultats désastreux... ses produits sont inévitablement des cœurs froids et des âmes insensibles".

Le Cardinal a béni la nouvelle institution, dont la construction revient à \$500,000, en présence des représentants du gouvernement provincial et de la Commission scolaire.

"Les écoles primaires, a ajouté le Cardinal, constituent en fait la base de l'éducation. C'est pourquoi la présence des églises est toujours accompagnée de celle des écoles catholiques... Le programme des écoles primaires doit être harmonieusement divisé, de façon à donner la même importance à la connaissance et à l'épanouissement intellectuel qu'à la formation morale de l'enfant".

Le secrétaire provincial, M. Omer Côté, a déclaré, pour sa part, qu'il ferait tout en son possible pour doter toutes les régions de la province de Québec des institutions d'enseignement dont elles ont besoin. Le ministre a ajouté qu'il s'était toujours efforcé, depuis sa nomination, de se préoccuper, d'abord, de l'éducation, et de s'abstenir de tout patronage politique.

Le cardinal Léger avait, par ailleurs, célébré, dimanche matin, à grand-messe pontificale destinée à marquer la semaine consacrée au centenaire de l'histoire canado-irlandaise de Montréal. Enfin, le Cardinal avait béni, peu après, l'église Notre-Dame-de-Fatima à Ville St-Laurent.

Requête en faveur des propriétaires

OTTAWA, 19. (P.C.f.) — Mme Ellen Fairclough, député progressiste-conservateur de Hamilton-ouest, a déposé hier soir à la Chambre des Communes un projet d'amendement en vertu duquel les propriétaires seraient autorisés à déduire les taxes municipales de leurs revenus imposables.

Mme Fairclough a souligné le fait que les commerçants, les agriculteurs et les propriétaires qui touchent des loyers sont déjà bénéficiaires d'une semblable prérogative. Au contraire, pour le propriétaire privé, les taxes municipales ne font l'objet d'aucun dégrèvement.

L'adjoint parlementaire aux finances, M. William Benidickson, a déclaré qu'en réalité il n'existait pas de capital aussi exempt de taxes que les propriétés.

Deux députés CCF, MM. H.-W. Herridge (Kootenay-ouest) et T. Barnett (Comox-Alberni) ont exprimé l'opinion que les ouvriers devraient avoir le droit de déduire leurs frais de voyage, si ceux-ci dépassent la normale.

Elections chez les raquetteurs

TROIS-RIVIERES, (DNC) — Tous les membres du bureau de direction du club des raquetteurs pour l'année 1953-54 ont été réélus en bloc pour le prochain terme au cours d'une réunion qui a été tenue dernièrement.

M. Louis Lacroix a été élu président et M. Germain Deschênes vice-président, Robert Normandin trésorier, et M. Laurent Mongeau, directeur. Ces derniers ont choisi comme directeurs au cours d'une assemblée ultérieure: MM. J.-D. Lampron, Waddy Aboud, J.-E. Gelin, C.-E. Gagnon, R. Desmarais, U. Boucher, E. Gendron, A. Boisvert, C.-E. Rouet, J.-M. Heroux, O. Denis, R. Bergeron agira comme secrétaire des membres et M. J. St-Pierre a été choisi comme président honoraire.

Les boxeurs de Jean Bretonnel en vedette

NEW-YORK — (Paf) — Jean Bretonnel a souri quand on lui a dit que les experts cotaient Joey Giardello favori à 4 contre 1 pour triompher de Pierre Langlois dans leur combat de 10 rondes, vendredi soir, au Madison Square Garden.

"4 contre 1, dit-il. Ce n'est pas mal du tout. Quand apprendront-ils? Pierre leur donnera une leçon tout comme Jacques et Hoacine". Et personne n'a été surpris de la déclaration de Bretonnel.

bonne condition, sans quoi je ne veux pas d'eux." C'est là le secret des succès obtenus par les boxeurs de Bretonnel. Il n'y a pas un seul dur cogneur



Le gérant JEAN BRETONNEL félicite "à la française" Pierre Langlois après une victoire sur Joe Miceli l'an dernier.

En effet, deux des sept boxeurs de l'écurie du manager français ont causé des surprises sensationnelles ces jours derniers devant des millions de personnes à la télévision. Le poids-moyen Jacques Royer de Crecy (un baron, dit-on) a battu Ralph "Tiger" Jones, le quatrième meilleur boxeur à 160 livres au monde, vendredi. Jones était favori à 5 contre 1.

Puis lundi soir, Hoacine Khalfi, un poids-léger d'Algérie, a surpris le champion poids-plume Sandy Saddler, en lui infligeant une défaite par décision à l'Arena St-Nicholas. Saddler était favori à 3 contre 1.

En plus des deux boxeurs que l'on vient de mentionner, Bretonnel, un gros et jovial Parisien, enseigne l'art de la boxe et obtient des combats pour les mi-moyens Pierre Hernandez et Sauveur Chiocca et les poids-légers Jacky Julien et Felix Montenegro.

Un autre poulain de son écurie, Mickey Laurent, est retourné en France récemment pour une vacance. Bretonnel était le gérant de Robert Villemain, qui a pris sa retraite il y a une couple d'années. Presque chaque semaine, un membre de la "légion étrangère" part aux Etats-Unis. Quelques fois, Bretonnel a jusqu'à quatre combats en une seule semaine.

Tous les protégés de Bretonnel vivent dans la même maison dans le Manhattan. Ils vont tous s'entraîner ensemble au gymnase de Bobby Gleason. C'est là que Bretonnel, malgré ses 200 livres et plus, dirige l'entraînement de son groupe.

"Tous les spectateurs ont ri quand j'ai mis les gants contre Royer" déclara-t-il. "J'ai perdu 19 livres, mais Jacques en a tellement à apprendre."

Jacques a appris assez vite pour battre Jones.

Bretonnel est le premier à admettre qu'il n'y a pas un boxeur comparable à Marcel Cerdan dans le groupe, mais il dit: "Combien peut-on trouver de Cerdan?"

"Mes boxeurs travaillent fort. Ils doivent s'entraîner et être en

dans le groupe, mais chacun d'eux travaille fort, est agressif et peut batailler du commencement à la fin sans jamais ralentir.

Giardello, l'aspirant poids-moyen numéro 2, dit: "Ils n'ont rien, mais si vous ne les surveillez pas ils vous voleront la bataille avec leur agressivité et leur énergie."

Joey Giardello sera le suivant

NEW-YORK—Sid Flaherty, gérant du champion poids moyen Carl "Bobo" Olson, a avisé l'International Boxing Club que son protégé risquerait de nouveau sa couronne à New-York, en octobre, probablement contre Joey Giardello, s'il conservait le titre contre Rocky Castellani à San Francisco au mois d'août.

Olson a signé un contrat pour un match contre Castellani lundi. Giardello est cependant considéré comme l'aspirant logique au titre. Flaherty a déclaré que Olson, s'il est encore champion en octobre, acceptera de risquer son titre contre Giardello si ce dernier est toujours considéré comme l'aspirant logique.

Fiore opposé à Black ce soir

DETROIT. — Carmine Fiore et Jed Black, deux excellents poids moyens, se rencontreront dans un important combat de dix rondes, ce soir, à l'Olympia de Detroit.

Fiore a appris la boxe dans les rues de Brooklyn, tandis que Black s'est perfectionné tout en graduant au Michigan State College.

Reconnu comme l'un des boxeurs possédant le meilleur crochet de gauche de sa catégorie, Fiore tentera de remporter sa huitième victoire consécutive. Il n'a pas subi la défaite depuis le 23 mai 1953.

Son record est de 26 victoires, 15 défaites et cinq combats nuls. Il a gagné 17 combats par K.O.

Black, qui demeure à Janesville, Wis., n'a pas perdu une rencontre en ses 27 derniers combats professionnels. Il a subi seulement une défaite et a annulé une fois depuis ses débuts chez les pros.

Jockey blessé

CHICAGO.—Herbert Cavalier, un jeune apprenti jockey de 19 ans, est dans un état critique à la suite d'un accident de course, subi à la piste de Sportsman's Park, lundi.

Cavalier a subi une fracture de deux vertèbres du cou, lorsque sa monture, Skittery Gusset, a trébuché dans le premier détour de la quatrième course.

Les jockeys William Carroll et Ronnie Baldwin furent également blessés dans cet accident.

Rocca défendra son titre contre Kowalski ce soir

C'est un match enlevé au possible que se disputeront les deux habiles gladiateurs Argentina Rocca et Wladek Kowalski, ce soir au Forum, quand le promoteur Eddie Quinn offrira une autre séance de grand choix pour le bénéfice des milliers de sémenceurs locaux qui ne voudront pas manquer de se rendre à l'amphithéâtre de la rue Ste-Catherine ouest.

Rocca, champion de la semaine dernière, quand il a vaincu Kowalski ici même à Montreal, compte bien prouver une fois pour toutes qu'il mérite bien le titre acquis et il a annoncé hier qu'il réserverait une surprise à Kowalski, soit une attaque aérienne absolument foudroyante.

Kowalski, par contre, proclame toujours qu'il a été victime d'un mauvais hasard et qu'il n'aurait jamais perdu son titre si l'arbitre Lionel Legault ne l'avait pas fait trébucher. Kowalski, enfin, sans faire de déclaration officielle, a tout de même laissé entendre qu'il y traiterait toutes voiles déployées contre Rocca et qu'il emploierait encore plus de rudesse qu'à l'ordinaire de sorte qu'on peut conclure qu'il y aura beaucoup d'action durant le match de finale. Les amateurs ne s'ennuieront sûrement pas.

On aura hâte, de plus d'assister aux débuts du Montréalais Guy LaRose, mieux connu sous le nom de Hans Schmidt comme lutteur et qui a tout simplement fait fureur un peu partout aux Etats-

Unis depuis plusieurs mois en remportant une série de victoires impressionnantes.

Schmidt, un colosse de 250 livres qui est très habile et aussi très rude, sera opposé à Ken Ackles, ce soir, et on aura hâte de voir de quel bois le Montréalais se chauffe. On dit qu'il est tout simplement extraordinaire et il est à prévoir qu'il deviendra facilement un idole ici dans sa ville natale après avoir dû tenter fortune à l'étranger où il a fait son nom de belle façon.

Deux autres matches intéressants seront offerts ce soir quand Frank Valois disputera la victoire au populaire Herb Trawick et quand Angelo Savoldi, de retour après une longue absence, s'attaquera à l'ami de tous, Bobby Managoff.

MILWAUKEE—Hans Stretz, 167, Allemagne, bat aux points Billy Kilgore, 163 1-2, Miami, (10).

DETROIT—Art Wright, 179 1-2, Detroit, bat aux points Ringo Harris, 179 1-4, Detroit, (6).

Courses sous harnais

Piste Richelieu

A Blue Bonnets

RESULTATS
PREMIERE COURSE — Wee Atom, Lutman, 4.90, 3.00, 2.70; Suchawk, Bomar, 2.70, 2.60; April Chips, Innis, 4.30. Temps: 2:17 1-5.
DEUXIEME COURSE — Lady Effective, McKinley, 6.50, 3.50, 2.60; Van Elwyn, Bannerman, 3.70, 3.20; Kaydeross, Drayton, 3.20. Temps: 2:18.
Pari double: \$22.80.
TROISIEME COURSE — Astra Colby, Lutman, 2.50, 2.40, 2.50; Goose Vic, Zeron, 2.90, 2.60; Laurene Hal, Williams, 12.80. Temps: 2:17 4-5.
Quinella: \$6.95.
QUATRIEME COURSE — Ben Ash, Pike, 6.00, 3.50, 2.80; Cardinal Lincoln, Hanna, 6.60, 4.30; Prince Britton, Grisé, 3.00. Temps: 2:17 2-5.
CINQUIEME COURSE — Buddy Hanover, Lockhart, 5.70, 4.20, 2.90; Susie Lee, Bardier, 12.60, 5.70; Faith Volo, Kingston, 6.70. Temps: 2:15 1-5.
SIXIEME COURSE — Arch Bunter, Proulx, 4.70, 2.90, 2.60; Randolph, Bardier, 3.10, 2.30; Spenda, McKinley, 4.80. Temps: 2:14.
SEPTIEME COURSE — Cardinal Lincoln, Hanna, 102.0, 3.70, 2.20; Prince Britton, Grisé, 3.60, 2.50; Ben Ash, Pike, 2.60. Temps: 2:15 4-5.
Quinella: \$17.05.
HUITIEME COURSE — Senday Royal, 23.20, 21.30, 6.90; Faith Volo, Kingston, 8.30, 6.10; George Cash, Leboeuf, 5.50. Temps: 2:13 4-5.
Quinella: \$78.10.

INSCRITS
PREMIERE COURSE (CC). Trot. \$450—Eddie Gantle, Bradette; John McKillop, Duval; Preako, Rogers; Miss Caretaker, Sauvé; Le Eblis, Filion; Cecil's Sweetheart, Drayton; The Toddaler, Waples; Silver Light, Hoiden.
DEUXIEME COURSE (B). Amble. \$500—Laladin, McKinley; Thomas, Pike; Loulou Todd, Grisé; Lessey Boy, Drayton; Marla Scott, Kingston; Gideon Hanover, Hoiden; No Kidding, Bomar; Nikle Dillon, Sauvé.

TROISIEME COURSE (C). Trot. \$400—Hilcrat Alice, Williams; Bradford Abbe, Boucher; Van L'win, Bannerman; Real Lee, Drayton; Glendale Bill, Ethier; Lee Up, Findley; Caress, McKinley; Pied's Pride, Kingston.

QUATRIEME ET SEPTIEME COURSES (CC). Amble. \$800—Claude Signal, Grisé; Pury, Hanna; Orcus Charles, Findley; Jimmy G, Lockhart; Floretta Morris, Drayton; Lockhart Tommy, Robillard; Lowell Hanover, Bardier; Eddie Jester, Ricard.

CINQUIEME ET HUITIEME COURSES (C). Amble. \$600—Glen R. Scott, Rogers; Royal Spice, Leboeuf; Guy Wire, Moreau; Sunday Beau, Ricard; Viola Son, Bomar; Saucy Sal, Findley; Lady Lenze, Filion; Pontiac Bill, McKinley.

SIXIEME COURSE (AA et A). Amble. \$700—Winsocki, Drayton; Modern Counsel, Waples; Lazy Boy, Gingras; Ensign Grattan, Zeron; Scart, McKinley; Worthy Pal, Bardier; Louise Widower, Boucher; Canada Direct, Bomar.

SELECTIONS RACICOT
 1—The Toddaler, Cecil's Sweetheart, Miss Caretaker.
 2—Paladin, Lessey Boy, No Kidding.
 3—Caress, Lee Up, Van L'win.
 4 et 7—Floretta Morris, Pury, Silver Tommy.
 5 et 8—Pontiac Bill, Glen R. Scott, Lady Lenze.
 6—Modern Counsel, Ensign Grattan, Worthy Pal.

F. Leboeuf mène les conducteurs

François Leboeuf, le champion conducteur au parc Richelieu l'an dernier, est de nouveau en tête du classement après une semaine d'activités à la piste du Bout de l'Île.

Leboeuf a amassé un total de 21 points, de plus que Keith Waples. Real Bardier est troisième avec 17 points. Leboeuf mène aussi en victoires, avec cinq à son crédit. Un des chevaux qu'il a conduits ont terminé parmi les trois premiers. Voici le classement:

	Dép	1	2	3	Pts
François Leboeuf	11	5	2	2	21
Keith Waples	19	3	4	2	19
Real Bardier	14	2	4	3	17
Albert Boucher	15	3	2	1	14
Robert Bomar	12	2	2	3	13
Alcidas Grisé	8	1	4	1	12
Louis Drayton	16	3	1	0	11
Frank Pike	14	0	4	2	10
Harold McKinley	14	2	0	3	9
John Zeron	9	1	2	1	8
Mark Weaver	3	1	1	1	6
Jos Proulx	3	2	0	0	6
Gardner Hammond	4	2	0	0	6
Gordon Kingston	6	2	0	0	6

Charles fait de la course à pied

MONTICELLO, N.-Y. — L'aspirant Ezzard Charles a couru cinq milles, mais il n'a fait aucune ronde de boxe en vue de son match pour le championnat poids lourd contre le titulaire Rocky Marciano le 17 juin.

Charles pèse présentement 197 livres. Il fera plusieurs rondes de boxe d'ici la fin de semaine.

RESULTATS

PREMIERE COURSE—Dexter Hawk, 8.40, 4.40, 2.60; Stay Pretty, 11.80, 4.30; Willing Widow, 2.70. Temps: 2:21.

DEUXIEME COURSE—Lucky Number, McGregor, 9.00, 5.00, 3.50; Smokey Gratton, Lewis, 7.60, 3.70; Donna Express, Waddell, 3.10. Temps: 2:18.
Pari double: \$33.90.

TROISIEME COURSE—Maryglow Bouvrette, 13.90, 7.90, 3.90; Ray Scotland, Auclair, 8.80, 6.40; Burnell Hanover, Larochele, 5.40. Temps: 1:40.

QUATRIEME COURSE—Thunder, Stephens, 5.10, 3.00, 2.30; Prince K, Ramsey, 2.90, 2.30; Harry Van, Habkirk, 2.30. Temps: 2:16 3-5.

CINQUIEME COURSE—U.N.O., Turcotte, 24.20, 10.50, 7.20; Court Bond, McDonald, 9.50, 5.60; Reed's Cardinal, Haley, 6.60. Temps: 1:38.
Quinella: \$34.75.

SIXIEME COURSE—Ray Scotland, Auclair, 5.20, 3.20, 2.50; Protocol, James, 4.80, 3.20; Burnell Hanover, Larochele, 2.70. Temps: 2:19.

SEPTIEME COURSE—Madame Dillon, James, 25.70, 9.80, 5.80; J. T. Mile, Harrington, 10.20. Temps: 2:16.
Quinella: \$37.15.

HUITIEME COURSE—Part Dillon, L'Heureux, 8.50, 4.10, 3.20; Court Bond, McDonald, 4.10, 4.00; Walter Piro, McNulty, 12.80. Temps: 2:13.

NEUVIEME COURSE—Irish Mick, McLeer, 8.30, 3.60, 2.80; Guy Belmar, Varcoe, 9.90, 4.10; Buster, Larochele, 3.00. Temps: 2:16. Quinella: \$50.05.

INSCRITS
PREMIERE COURSE (C). 1 mille. \$300—Stance Dillon, Larocque; Suzanne Harvester, Lawson; Our Charm, Weiner; O'Riley, Stephens; Grey Gratton, Portlance; Wintersel, Larochele; Ima Star, Pycke; Franjo, McNulty; Lafayette, Waddell.

DEUXIEME COURSE (C). 1 mille. \$300—Dickie Abbe, R. Turcotte; Simon Budlong, Habkirk; Thias B. Grattan, L'Heureux; Jester Boy, Cook; Jimmy Baron, Forget; Bud's Best, McDonald; Rhea Bales, Leduc; Lee Tone, Miller.

TROISIEME COURSE (C). 1 mille. \$300—Fleetfoot, R. Turcotte; Ralph Up, Pletters; The Donk, Cartel; Athlone Pat, Cook; Gypsy Mite, Pack; Harwood Castle, Kyer; Widower Harvester, Larochele; Thrifty, Portlance; Victory Line, Nott.

QUATRIEME COURSE (C). 1 mille. \$300—Barney O'Brien, McLaren; Buck Up, Larochele; Dorothy Wont; Tell Pettigrew; Johnnie Lee, Haley; Trigger Grattan, Ramsey; Frisco Jay Jr. Smith; Yankee Dale, Lewis; Meadow Dot, Kelly; Walnut Star, Chapman.

CINQUIEME ET HUITIEME COURSES (B). 3-4 mille et 1 mille. \$1,000—Turnabout, Caldwell; Buddy Norris, Lারা; James R. Direct, Huff; E.F.E., L'Heureux; Derby Day, Dostle; Donna Harvester, Miller; Lee Scott, Waddell; Joan Chief, McDonald; Aita's Mite, McNulty.

SIXIEME COURSE (C). 1 mille. \$400—Victory McElwyn, T. Turcotte; Mary Springwood, Sewall Jr.; Rebella Mac, Danlop; Strastrom, Simpson; Lord Brook, James; Eugenia Hanover, Nott; Gus Daly, McNulty; Ring Up, Miller.

SEPTIEME COURSE (C). 1 mille. \$300—Leon Baker, T. Turcotte; Nifty Patch, Miller; Cash Grattan, Haley; Lee Hal, McDonald; Dillon, The Great, L'Heureux; Quicksilver, L. Lawson; Chippa Hanks, Bolduc; Maryon Abbe, Waddell; Gall Grattan, Portlance.

NEUVIEME COURSE (C). 1 mille. \$400—Little Peter, Varcoe; Jay Rosecroft, Lারা; Ducky Diana, Dupree; Mille Brook, Pack; Honor Worthy, Stephens; Peter Director, Corbett; Bob Grattan, Baker; Josedale Scotland, Larochele.

Gardini suspendu

MILAN, Italie.—Fausto Gardini, le joueur de tennis No 1 d'Italie a été suspendu pour dix mois par la fédération italienne. Gardini a demandé une certaine somme d'argent avant d'accepter de jouer dans la deuxième ronde du tournoi de la coupe Davis, zone européenne, contre l'Espagne.

CE SOIR
Au PARC RICHELIEU

8.15 p.m.

SERVICE D'AUTOBUS
 BELANGER & IBERVILLE
 MONT-ROYAL & PARK AVE.
 PAPINEAU & SHERBROOKE
 CARRE PHILIP
 PALAIS DU COMMERCE
 Les enfants ne sont pas admis

Septième victoire de Gromek; Al Rosen cogne deux circuits

DETROIT — (Paf) — Steve Gromek est devenu hier le premier lanceur de la ligue Américaine à remporter sept victoires cette saison alors qu'il a conduit les Tigers de Détroit à une victoire de 8-3 sur les Athlétiques de Philadelphie.

Gromek a maintenant remporté autant de victoires cette année que durant toute la saison dernière.

Le solide droitier de 33 ans n'a subi qu'un seul revers cette année. Les Tigers ont accordé un solide appui à Gromek en lançant un barrage de 14 coups sûrs, dont un coup de circuit de deux points par la recrue Frank Bolling.

Morrie Martin, un gaucher, s'est fait compter six points contre lui et a été débité de sa troisième défaite de la saison. Il n'a gagné qu'une fois. Art Dittmer a lancé les quatre dernières manches pour les Athlétiques.

Jim Finigan et Bill Renna ont cédé des circuits contre Gromek mais ils ont été réussis au début d'une manche, et il n'y avait alors personne sur les buts.

ROSEN SE DISTINGUE

CLEVELAND. (P.A.F.) — Al Rosen a fait compter trois points avec deux coups de circuit et un double, hier soir, alors que les Indiens de Cleveland se sont maintenus en première place de la ligue Américaine en battant les Red Sox de Boston au compte de 6-3. C'était la sixième victoire consécutive des Indiens.

Rosen, avec ses huit coups de circuit, mène actuellement le bal dans son circuit pour le nombre de carroussels. Son huitième, à la sixième manche, aux dépens de Bill Henry, le lanceur perdant, a égalé le compte à 3-3. Un simple de George Strickland à cette même manche a donné l'avance aux Indiens. Ted Williams a cédé un simple en quatre présences au marbre.

Les Sox ont compté tous leurs points aux dépens de Art Houtteman, qui a été remplacé par Bob Chakales à la deuxième manche. Ce dernier, même s'il a été remplacé par Hal Newhouser à la 8e, a été le lanceur gagnant.

CHICAGO. (P.A.F.) — Un coup de circuit de Gene Woodling à la huitième manche a permis hier soir aux Yankees de New-York de se remettre dans la partie, sur un pied d'égalité, puis un simple de Yogi Berra a fait produire le point qui a donné aux champions du monde une victoire de 4-3 sur les White Sox de Chicago.

VERNON BRILLE

BALTIMORE. (P.A.F.) — Un triple de Mickey Vernon a fait compter deux des trois points des Sénateurs de Washington, hier soir, alors que ces derniers ont défait les Orioles de Baltimore par 3-1 dans une joute de la ligue Américaine. Les Sénateurs ont compté tous leurs points à la sixième manche.

La joute a donné lieu à un brillant duel de lanceurs entre Maury McDermott, le gagnant, et Bob Turley, qui a lancé jusqu'à la huitième manche pour les Orioles.

PITTSBURGH, 18 — (P.A.F.) — Bob Borkowski, frappant en relève à la neuvième manche, a frappé un simple aux dépens du vétéran Joe Page, et il a fait compter le point qui a donné aux Reds de Cincinnati une victoire de 6-5 sur les Pirates de Pittsburgh, dans une joute de la ligue Nationale disputée hier soir.

FORUM

CE SOIR A 8 H. 30

Championnat de lutte (POUR LE TITRE MONDIAL) Argentina Rocca

(champion)

VS

Wladek Kowalski

(aspirant)

2 chutes sur 3 à finir

3 — autres combats enlevants — 3

Prix — Sièges réservés: \$1.50 et \$2.00 en vente aux guichets des rues Atwater et Crosse.

Cercle, non réservés, \$1.00 et sièges à .75c dans la Terrasse en vente ce soir à 7 heures au guichet de la rue St-Luc.

Le coup sûr de Borkowski aux dépens de l'ancienne vedette des Yankees qui tente actuellement un retour, a fait compter Andy Seminick. Ce dernier avait frappé un simple puis s'était rendu au deuxième sur un sacrifice.

Gus Bell a été le meilleur frappeur des Reds avec un simple, un double et un triple. Les vainqueurs ont frappé douze coups sûrs aux dépens de Paul Lapalme, Bob Friend et Page.

HACKER EST EFFECTIF

BROOKLYN — (P.A.F.) — Warren Hacker a lancé une partie de quatre coups sûrs hier soir alors que les Cubs de Chicago ont écrasé les Dodgers de Brooklyn par 7-1 dans une joute de la ligue Nationale. C'était la deuxième victoire de Hacker cette saison. Son seul moment de faiblesse est survenu à la septième manche, lorsque Duke Snider a frappé un coup de circuit pour le seul point des Dodgers.

Les Cubs ont compté quatre points dès la première manche. Billy Loos était au monticule des Bums dans cette première manche mais il y est demeuré jusqu'à la sixième, alors qu'il a été remplacé par un frappeur de relève et a cédé sa place à Irv Palica. Deux autres lanceurs des Dodgers, Clem Laine et Bob Milliken, ont dû venir au monticule avant la fin de la joute.

PHILADELPHIE. (P.A.F.) — Des simples de Danny O'Connell et Del Crandall, de même qu'un triple de Johnny Logan ont produit quatre points à la sixième manche alors que les Braves de Milwaukee ont remporté une victoire de 6-2 sur les Phillies de Philadelphie, dans une joute de la ligue Nationale disputée hier soir.

Curt Simmons, le lanceur perdant, n'a pas accordé un seul coup sûr avant la quatrième manche. Ed Mathews a brisé son bâton mais a réussi un simple pour mettre fin à toute aspiration que Simmons aurait eu de lancer une partie sans point ni coup sûr.

Les Braves ont su mettre à profit l'erreur commise par Gran Hamner, à la sixième manche. Simmons détenait encore une avance de 1-0 lorsque Hamner a jonglé avec un roulant d'Andy Pafko. Ce fut alors le commencement de la fin pour les Phillies.

NEW-YORK. (P.A.F.) — Les Cardinaux de St-Louis, comptant six points dans les deux premières manches, ont remporté hier soir une victoire de 9-3 sur les Giants de New-York, dans une joute de la ligue Nationale.

Les Cards ont chassé Larry Jensen et Jimmy Hearn du tas de sable avant que Johnny McCall puisse venir remettre les choses en ordre, après cinq points dans la deuxième manche. Le premier coup de circuit de la saison pour Red Schoendienst, à la huitième manche, a fait produire les deux derniers points des Cardinaux.

Gerry Staley a espacé sept coups sûrs pour remporter sa troisième victoire contre autant de défaites. Pour Jansen, c'était sa première défaite de l'année. Il a gagné deux fois.

Boros en tête

CHICAGO, 18 — (P.A.F.) — Julius Boros, qui n'a pu gagner un seul tournoi majeur au golf, l'an dernier, est actuellement le golfeur ayant remporté le plus d'argent en bourses dans les tournois disputés cette saison et sanctionnés par l'Association des golfeurs professionnels des Etats-Unis.

Boros, qui en 1952, a gagné le championnat omnium des Etats-Unis en plus de triompher dans le Tam O'Shanter, a gagné en bourse cette saison un impressionnant total de \$9,192.50. Son plus proche rival dans ce domaine est le dentiste Cary Middlecoff avec un total de \$8,308.31 à son crédit.

Syracuse perd 4-2 à Richmond

SYRACUSE, N.-Y., 19 — (P.A.F.) — Les Virginiens de Richmond ont infligé hier soir aux Chefs de Syracuse leur neuvième défaite consécutive, un revers de 4-2, dans une joute de la ligue Internationale.

Quatre points comptés à la quatrième manche ont mis la partie dans le sac pour Tommy Fine. Ce dernier, au monticule des Virginiens, a réussi à blanchir les Chefs jusqu'à la neuvième manche, alors qu'ils ont compté deux fois après que deux hommes eurent été retirés.

Joe Tully, qui a commencé la partie au monticule des Chefs, n'a accordé que deux coups sûrs, mais il a accordé deux buts sur balles et a poussé deux adversaires au marbre en frappant deux frappeurs avec des lancers. Les deux autres points ont été comptés sur une erreur de Ben Tompkin.

Al Epperly est venu lancer en relève pour Richmond à la dernière manche et il a étouffé un ralliement des Chefs.

La Havane bat Ottawa, 11-7

OTTAWA. (P.C.) — Après avoir surmonté un déficit de cinq points pour égaliser le compte à la neuvième manche, les Sugar Kings de La Havane ont compté quatre fois à la douzième et se sont assurés une victoire 11-7 sur les Athlétiques d'Ottawa ici hier soir.

C'est le huitième triomphe consécutif des Sugar Kings, qui détiennent une avance d'une demie-partie sur Rochester en première place de la ligue Internationale.

Les vainqueurs ont employé cinq lanceurs, et le dernier, Hooks Iott, a reçu le crédit de la victoire. Iott a blanchi les Athlétiques durant les trois dernières manches. Ed Monahan, le quatrième des cinq lanceurs d'Ottawa, a subi la défaite.

L'arrêt-court Johnny Lipon a conduit l'attaque des Sugar Kings, avec quatre coups sûrs en six essais, faisant compter trois points. La victoire d'Iott est sa troisième, contre aucune défaite.

Retour prochain de Campanella

BROOKLYN. — Le receveur Roy Campanella des Dodgers de Brooklyn a pratiqué au bâton aujourd'hui et il a déclaré qu'il espérait revenir au jeu plus tôt que prévu.

"Je ne ressens aucune douleur et je crois que je pourrai jouer prochainement", de dire Campanella. Campanella a refusé de faire une prédiction, mais il espère être en mesure d'agir comme frappeur d'urgence à la fin de la semaine prochaine.

Bel exploit du lanceur Jacques

Denis Jacques, brillant jeune lanceur du club Laval de la ligue Montréal Royale Jr a réussi un bel exploit, hier soir, alors qu'il a tenu ses adversaires du club Ville Mont-Royal en échec ne leur donnant aucun coup sûr, en six manches d'une partie écourtée à cause de l'obscurité et qui s'est terminée au compte de 1-1.

L'unique point du Ville Mont-Royal a été le résultat de trois erreurs consécutives du Laval, dans la même manche. Le jeune lanceur a de plus retiré 10 frappeurs au bâton. Bruno Avon a fait compter le point du Laval.

Laval: Jacques et Lamoureux. Ville Mont-Royal: Henderson et Binning.

Laval 100 000 — 1 3 4
V. Mt-Royal 000 001 — 1 0 0

Evers avec les Giants

NEW-YORK — Walter "Hoot" Evers, le colosse voltigeur qui n'a jamais joué une saison complète dans les majeures à cause d'une série de blessures, a été acheté par les Giants de New-York de la ligue Nationale des Red Sox de Boston de la ligue Américaine, aujourd'hui. Les Giants ont annoncé qu'ils avaient versé plus que la somme des "waivers" soit \$10,000 pour obtenir Evers. Evers devait se rendre à New-York de Cleveland par avion et devait participer à la joute de son nouveau club, hier.

Pour faire une place à Evers dans l'alignement, les Giants ont cédé le joueur du champ intérieur Ronnie Samford au club Oakland de la ligue de la Côte du Pacifique.

Pettit à Salinas

HOLLYWOOD. — Paul Pettit, le lanceur qui a obtenu un boni de \$100,000 pour signer un contrat avec les Pirates de Pittsburgh il y a quatre ans, a été cédé aujourd'hui par le club Hollywood au club Salinas de la ligue de la Californie, un circuit de classe "C".

Pettit lancera régulièrement à Salinas et la direction du club Hollywood espère qu'il retrouvera son aplomb. Il a surtout été utilisé en relève cette saison. Un mal de bras et un manque de contrôle obligent Pettit à recommencer au bas de l'échelle. Il a connu une bonne saison en 1952, mais n'a jamais répondu aux espoirs de ses patrons.

Lucy bat Janssens

LONDRES. — (P.A.) — Le champion britannique poids-léger, Joe Lucy, a défait par décision le champion belge, Josef Janssens, dans un combat de 10 rondes disputé hier soir en la salle Albert.

La rencontre fut monotone du commencement à la fin.

Eddie Arcaro est suspendu

NEW-YORK. (P.A.) — Le vétéran jockey Eddie Arcaro a écopé d'une suspension de 10 jours. Cette sanction lui a été imposée par les commissaires de la piste Belmont, pour "conduite négligente" sur Dead Duck, dans la 7e course disputée hier à la piste Belmont. Dead Duck a gagné la course mais fut disqualifié. Par suite de cette suspension, Arcaro ne pourra monter le pur sang Goyamo dans la classique du Preakness, samedi prochain.

Sept golfeurs en route pour l'Ecosse

L'équipe amateur de sept membres, qui représentera le Canada dans le tournoi du Commonwealth et celui pour le championnat de golf amateur de l'Empire britannique, en Ecosse, s'est embarquée hier à Dorval, à destination du Royaume-Uni.

Les matches du Commonwealth entre des équipes de l'Australie, de l'Afrique du Sud, de la Nouvelle-Zélande, du Canada et de la Grande-Bretagne, débuteront la semaine prochaine à Muirfield. Le tournoi pour le championnat de l'Empire débutera la semaine suivante, sur les links de St. Andrews.

Les membres de l'équipe canadienne sont les suivants: Gordon B. Taylor, de Montréal, capitaine du groupe; Don Doe, de Granby; Phil Farley, de Toronto; Nick Weslock, de Windsor, Ontario; Doug Silverberg, de Red Deer, Alberta; Walter McElroy, de Vancouver, et Bob Fleming, de Victoria.

Bédard en 2e ronde

PARIS — (P.C.) — Robert Bédard, de Sherbrooke, s'est qualifié pour la deuxième ronde des simples pour messieurs au tournoi International de France. Bédard a gagné par défaut contre Jean-Paul Jauffret de France.



la meilleure des bières

a MAINTENANT la PLUS BELLE des ÉTIQUETTES!

Seule la bière DOW est "CLIMATISÉE"

Le simple de Howell donne un triomphe 5-4 aux Royaux

(par PHIL SEGUIN)

Pour un homme qui souffre d'ulcères d'estomac, et qui n'est pas même supposé jouer régulièrement, Dixie Howell montre une vigueur sûrement étonnante, et ses coups sûrs opportuns depuis le début de la saison, ont aidé les Royaux à gagner une bonne partie de leurs victoires.

Hier soir, le vétéran receveur, qui avait été engagé comme "coach" par le gérant Max Macon, y est allé de quatre coups simples en cinq essais, et son dernier coup sûr, à la neuvième manche, a fait compter le point décisif, donnant une victoire 5-4 aux Royaux sur les Bisons de Buffalo, dans la première d'une série de trois parties, devant 1,302 spectateurs grelottants.

Howell a été l'un des frappeurs les plus "réguliers" des Montréalais depuis le début de la campagne, et ses quatre coups sûrs hier soir ont porté sa moyenne au bâton à 371.

Le droitier Ed Roebuck a lancé toute la partie pour les Royaux, mais son manque de contrôle oc-

casional et trois erreurs de ses coéquipiers l'ont mis dans l'eau chaude souvent. Deux des quatre points des Bisons n'étaient pas mé-



DIXIE HOWELL

rités, et un autre a été compté après qu'un faux-bond eut donné un trois-butts à Chick King à la troisième manche.

Roebuck a donné cinq butts sur balles et il a retiré six frappeurs au bâton. Les erreurs des Royaux auraient pu être fatales, mais ils se sont rachetés pour ces bévues en exécutant quatre doubles-jeux à des moments critiques.

Les Bisons, choisis au début de la saison comme favoris pour remporter le championnat, n'ont pas impressionné la maigre foule. Les Bisons possèdent de la puissance au bâton, mais Roebuck a maté leurs gros cogneurs hier soir, et les joueurs de Billy Hitchcock ont été plutôt pitoyables au champ.

Les Royaux ont amassé 12 coups sûrs contre Hal Erickson, Earl Harriest et Hal Hudson. Ce dernier, qui n'est venu au monticule qu'à la neuvième manche, est devenu le lanceur perdant lorsque le simple de Howell, avec deux cogneurs sur les buts et un frappeur retiré, a brisé l'égalité.

En plus de Howell, Jack Cassini, Chico Fernandez et Rocky Nelson se sont distingués à l'attaque. Cassini a cogné une paire de deux-butts en quatre essais, portant sa moyenne au bâton à 421, tandis que Nelson et Fernandez ont réussi deux simples chacun.

CIRCUIT DE MULLIN

Pat Mullin a frappé un coup de circuit, son quatrième de la saison, pour les Bisons, et il a fait compter deux points au cours de la soirée.

Les visiteurs ont compté le premier point, à la troisième manche, grâce à un trois-butts chanceux de King, le premier frappeur. King a croisé le marbre sur le roulant de Mullin.

Dans la même manche, un deux-butts par Cassini, des simples par Nelson et Howell, un ballon-sacrifice par Sandy Amoros et une erreur de Buddy Hicks ont produit deux points pour les Royaux.

Les Montréalais ont compté deux autres fois sans frapper en lieu sûr dans la manche suivante. L'engagement a débuté par un but sur balles à Frank Marchio, après quoi Roebuck a tenté un sacrifice mais Erickson a lancé trop tard au second.

Cassini s'est ensuite sacrifié, après quoi l'erreur de Harry Bright sur le roulant de Dick Young et le roulant d'Amoros ont produit les deux points. Mullin a réduit le déficit des Bisons avec son circuit à la sixième, et les visiteurs ont égalé le compte à la neuvième, grâce à un deux-butts par Bright et des er-

reurs par Gino Cimoli et Fernandez.

Les Royaux ont promptement gagné la partie à leur tour au bâton. Amoros et Nelson ont débuté avec des simples, et, après que Roberto Clemente eut frappé un "pop" à Jack Wallaesa en tentant de se sacrifier, Howell a réussi un solide coup simple au champ gauche, et Amoros a devancé facilement le lanceur de Mullin au marbre.

Les Royaux et les Bisons continueront leur série ce soir... Hamp Coleman lancera probablement pour Montréal contre le gaucher Ken Johnson. Malgré leur triomphe, les Royaux sont demeurés en sixième place... Ils ne sont toutefois qu'à une partie et demie de la troisième position... Frank White, un lanceur droitier licencié récemment par l'Armée américaine, s'est rapporté hier à Max Macon... Il sera probablement cédé à un autre club de l'organisation des Dodgers... Le gérant Billy Hitchcock des Bisons a été chassé du terrain lorsqu'il a protesté trop vigoureusement contre une décision de Henry Tatler à la quatrième manche.

BUFFALO (4)	Ab.	P.	Cs.	R.	A.	E.
King, c.c.	5	1	3	0	6	
Hicks, a.c.	3	0	0	2	4	2
Mullin, c.g.	3	1	0	0	0	
Northey, c.d.	4	0	1	0	0	
Crawford, c.d.	0	0	0	0	0	
Wallaesa, lb.	4	0	0	7	2	0
Meeks, 3b.	3	1	0	2	0	
Bright, 2b.	4	1	1	6	2	2
Bucha, r.	2	0	0	4	0	0
Erickson, l.	2	0	0	0	1	0
Harriest, l.	0	0	0	0	0	0
Hudson, l.	0	0	0	0	0	0
al-John	1	0	0	0	0	0

Totaux	31	4	5	25	15	4
MONTREAL (5)	Ab.	P.	Cs.	R.	A.	E.
Cassini, c.g.	4	1	2	1	1	0
Clemente, c.d.	1	0	0	0	0	0
Young, 2b.	5	1	1	2	4	0
Amoros, c.c.-c.g.	5	1	1	3	0	0
Nelson, lb.	5	0	2	10	3	0
Whitman, c.d.	4	0	0	0	0	0
Cimoli, c.c.	0	0	0	1	1	1
Howell, r.	5	0	4	5	1	0
Fernandez, a.c.	4	0	2	2	4	1
Marchio, 3b.	3	1	0	0	1	0
Roebuck, l.	3	1	0	3	1	1

Totaux	39	5	12	27	16	3
a - Frappa pour Harriest à la 9e.						
BUFFALO	001 001 002-4					
MONTREAL	002 200 001-3					

Sommaire — Points produits par: Mullin 2, Amoros 2, Howell 2, Young, Bright, Johnson. Coups de deux buts: Meeks, Cassini 2, Bright. Coup de trois buts: King. Circuit: Mullin. Sacrifices: Cassini, Roebuck. Doubles-jeux: Nelson à Fernandez à Roebuck; Marchio à Young à Nelson; Fernandez à Nelson; Cimoli à Nelson. Laissez sur les buts: Buffalo 6, Montréal 12. Buts sur balles contre: Roebuck 5, Erickson 1. Retraits au bâton par: Roebuck 6, Erickson 3. Coups sûrs contre: Roebuck, 5 en 2 manches; Hudson, 3 en 15. Mauvais lancer: Roebuck. Lanceur gagnant: Roebuck (2-2). Lanceur perdant: Hudson (2-1). Durée de la joute: 2 h. 34. Arbitres: Tatler, Roy et Briscoe.

Lanceurs probables

LIGUE NATIONALE

Chicago (Klippstein 2-2) à Brooklyn (Erskine 4-2).

St-Louis (Raschi 4-0) à New-York (Maglie 5-1).

Milwaukee (Spahn 3-3) à Philadelphie (Dickson 4-3). Soir.

Cincinnati (Valentine 3-3) à Pittsburgh (Sarkent 2-4). Soir.

LIGUE AMERICAINE

New-York (Lopat 5-0) à Chicago (Johnson 4-1).

Boston (Nixon 1-2) à Cleveland (Lemon 5-0).

Philadelphie (Kellner 2-3) à Détroit (Gray 1-2 ou Branca 2-0).

Washington (Stobbs 1-3) à Baltimore (Turley 4-2). Soir.

LIGUE INTERNATIONALE

HIER

(12 manches)

La Havane	010590141004-11 17 1
Ottawa	400002001000-7 11 3
Batteries: Fisher, Lopez (6), Perez (7), Harris (8), Iott (9) et Guerra; Kellner, Upton (8), Cain (8), Monahan (10), Gray (12) et Plumbo. Lanceur gagnant: Iott. Lanceur perdant: Monahan.	
Richmond	000400000-4 4 0
Syracuse	000000002-2 7 1
Batteries: Fine et Tabacheck; Tully, Lovenguth (6) et Heyman.	
Rochester à Toronto, remise, pluie.	

Royaux au bâton

	J	Ab	P	Cs	2b	3b	C	Pp	Bv	Pct
CASSINI, Jack, cc.	21	76	13	32	7	0	0	6	2	.421
HOWELL, Dixie, rec.	18	62	8	23	4	0	2	9	1	.371
WHITMAN, Dick, cd.	19	59	6	18	6	2	1	12	1	.305
AMOROS, Sandy, cc.	5	17	2	5	0	0	1	5	1	.294
FERNANDEZ, Chico, ac.	21	80	10	25	8	1	1	8	2	.313
YOUNG, Dick, 3b.	18	52	9	14	4	0	2	5	1	.269
CIMOLI, Gino, cc.	8	21	2	5	3	0	0	4	0	.238
NELSON, Rocky, lb.	7	26	0	7	1	0	0	0	0	.269
CLEMENTE, Rob., cg.	16	21	4	4	0	0	0	1	0	.190
HARTSFIELD, Roy, 2b.	18	65	6	10	3	0	0	3	0	.154
DABEK, Ray, rec.	9	24	2	4	0	1	1	6	0	.167
MARCHIO, Frank, 3b.	17	52	3	5	0	0	1	2	0	.096

LANCEURS :

	P	Ml	Cs	Bb	Rab	Pc	G	P	Pct
LEHMAN, Ken.	5	33	27	18	21	2	4	1	.800
LADORDA, Tom.	4	21 1/2	24	18	9	2	2	2	.500
NELSON, Bob.	4	24 1/2	22	21	11	1	1	1	.500
HOOD, Wally.	5	9	4	4	6	0	1	1	.500
ROEBUCK, Ed.	4	22 1/2	19	11	16	2	2	2	.500
LEE, Ronnie.	6	7	6	7	6	0	0	0	.000
COLEMAN, Hamp.	4	12 1/2	24	6	7	0	0	1	.000
RUTHERFORD, Jone	4	14	16	9	7	0	0	1	.000
FABBRO, Art.	3	5 1/2	6	7	2	0	0	1	.000
COX, Glenn.	5	15 1/2	13	13	2	0	0	1	.000
CARBONARO, Joe.	3	7 1/2	10	8	2	0	0	1	.000

LIGUE NATIONALE

HIER

St-Louis	150001020-9 11 1
New-York	002010000-3 7 3
Batteries: Stanley et Rice; Jansen, Hearn (2), McCall (2), Kontkowski (8) et St. Claire. Lanceur gagnant: Jansen. Circuit: St-Louis: Schoendienst; New-York: Thompson.	
Milwaukee	000004011-6 9 0
Philadelphie	001000010-2 9 1
Batteries: Nichols, Jolly (8) et Crandall; Simmons, Miller (6), Konstanty (9) et Lopata. Lanceur gagnant: Nichols. Lanceur perdant: Simmons.	
Cincinnati	005000001-6 12 3
Pittsburgh	101100101-5 7 3
Batteries: Perkowski, Cullum (5) Smith (9) et Semnick, Bailey (9); Lajalme, Friend (3), Page (9) et Shepard. Lanceur gagnant: Cullum. Lanceur perdant: Lajalme.	
Chicago	000000030-7 13 0
Brooklyn	000000100-1 4 0
Batteries: Hacker et Garagiola; Loes, Palica (7), Labine (8), Marillio (9) et Kaiker. Lanceur perdant: Loes. Circuit: Brooklyn: Snider.	

LIGUE PROVINCIALE

Sherbrooke	000042000-6 6 1
Thetford-Mines	000100000-1 4 3
Batteries: Locke et Brown; Carson, Satory et Lee. Lanceur gagnant: Locke. Lanceur perdant: Carson.	
Trois-Rivières	100000030J 4 9 2
Drummondville	000002010-3 10 2
Batteries: Ohrsinger, Floryck (8) et Hines; Doucet, Cooper (8), Cozad (8), Miller (9) et Dorcy.	
1ère partie	
Québec	0100000-1 5 1
St-Jean	340230x-12 9 0
Batteries: Tewksbury, Lastella (3), Stodnicki (5) et Quateman; Stuart et Onuska. Lanceur gagnant: Stuart. Lanceur perdant: Tewksbury. Circuit: St-Jean: Jacobs, Burgess et Long; Québec: Williams.	
2ème partie	
Québec	004300000-7 10 1
St-Jean	000000220-4 5 2
Batteries: Schiarb et Quateman; Blackburn, Bonykala (4) et Onuska.	

LES MENEURS dans les MAJEURES

LIGUE NATIONALE

	ab	p	cs	pet.
Hanner, Philadelphie	111	14	42	.328
Jablonski, St-Louis	138	16	52	.357
Musial, St-Louis	139	32	44	.364
Moon, St-Louis	114	24	41	.360
Snider, Brooklyn	112	20	40	.357
Muelner, New-York	112	17	40	.357

Points: Moon, St-Louis 34; PPP: Musial, St-Louis 37; Coups sûrs: Jablonski, St-Louis 52; 2-B: Jablonski, St-Louis 12; 3-B: 6 joueurs égaux avec 3; Circuits: Bauer, Chicago et Musial, St-Louis 12; BV: Huston, Milwaukee 7; Lanceurs: Pedersen, Brooklyn et Raschi, St-Louis 4-0-1.000; Rab: Tatler, St-Louis 42.

LIGUE AMERICAINE

	ab	p	cs	pet.
Avila, Cleveland	116	27	44	.379
Rosen, Cleveland	107	22	40	.374
Hosse, Detroit	70	9	26	.371
Michaelis, Chicago	62	10	22	.355
Boone, Detroit	53	18	33	.355
Tuttle, Detroit	94	15	33	.351

Points: Avila, Cleveland 27; PPP: Rosen, Cleveland 26; Coups sûrs: Avila, Cleveland 44; 2-B: McDougald, New-York 10; 3-B: Munso, Chicago 6; Circuits: Rosen, Cleveland 8; BV: 4 joueurs égaux avec 4; Lanceurs: Lemon, Cleveland et Lopat, New-York 5-0-1.000; Rab: Turley, Baltimore 29.

LONDRES—Joe Lucy, Londres, bat aux points Josef Janssens, Belgique, (10). (Poids légers).
SPRINGFIELD, Ohio.—Davey Moore, 139, Springfield, et Herky Kaminsky, 128, Pittsburgh, nul, (10).

LIGUE AMERICAINE

HIER

Boston	130 000 000-3 6 2
Cleveland	020 002 11x-6 13 2
Henry, Werle (7), Brown (8) et White; Houtteman, Chakales (2), New-houser (8) et Hegan. LG: Chakales, LP: Henry. Circuits: Logan 2 (Cleveland).	
Washington	000 003 000-3 6 1
Baltimore	100 000 000-1 5 1
McDermott et Tipton; Turley, Stuart (8) et Courtney. LP: Turley.	
New-York	000 010 021-4 7 0
Chicago	201 000 000-3 9 2
Morgan, Ford (5), Gorman (7), Sain (8) et Berra; Trucks, Johnson (9) et Lollar. LG: Sain; LP: Johnson. Circuits: Woodling (New-York), Fain (Chicago).	
Philadelphie	001 011 000-3 6 2
Detroit	013 210 01x-8 14 0
Martin, Dittmar (5) et W. Shantz; Gromek et House. LP: Martin. Circuits: Bolling (Détroit), Finnigan et Renna (Philadelphie).	

Immaculée et Jarry gagnent

Dans la ligue des Loisirs Junior, hier soir, le club Immaculée-Conception a blanchi le Mayport au compte de 4-0. Labrèche a brillé au monticule en accordant seulement deux coups sûrs au Mayport. Hughes a été le lanceur perdant. Hlavaty a brillé au bâton pour l'Immaculée-Conception en faisant compter deux points. Labrèche a retiré sept frappeurs au bâton. Lamothé et Marcell ont réussi les coups sûrs du Mayport.

Dans l'autre joute régulière au programme, le Jarry a triomphé du Dorval 9 à 5. Poucreau a été le lanceur gagnant et Therrien le perdant.

Cadieux a cogné deux coups sûrs, tandis que Brisson a fait compter trois points avec un double pour le Jarry.

Allard a cogné deux coups sûrs et Chénier, un circuit pour le Dorval.

Immaculée-Conception	010 12-4 2 0
Mayport	000 00-0 1 5 1
Batteries: Labrèche et Ducharme; Hughes et Morriveau.	
Dorval	010 202-5 5 2
Jarry	202 05x-9 9 3
Batteries: Therrien et Allard; Poucreau et Gauthier.	

BLUE BONNETS RACEWAY



PREMIER DEPART
Tous les soirs: 8 h. 15
Dimanche après-midi: 2 h.
PARI DOUBLE
sur les 1ère et 2e courses



HIER

Ligue Internationale:

- Montréal 5, Buffalo 4.
- Rochester à Toronto (remise).
- Richmond 4, Syracuse 2.
- La Havane 11, Ottawa 7.

Ligue Nationale:

- Milwaukee 6, Philadelphie 2.
- Chicago 7, Brooklyn 1.
- St-Louis 9, New-York 3.
- Cincinnati 6, Pittsburgh 5.

Ligue Américaine:

- Détroit 8, Philadelphie 3.
- Washington 3, Baltimore 1.
- Cleveland 6, Boston 3.
- New-York 4, Chicago 3.

Ligue Provinciale:

- St-Jean 12, 4, Québec 1, 7.

AUJOURD'HUI

Ligue Internationale:

- Buffalo à Montréal.
- Rochester à Toronto.
- Richmond à Syracuse.
- La Havane à Ottawa.

Ligue Nationale:

- Chicago à Brooklyn.
- St-Louis à New-York.
- Milwaukee à Philadelphie (soir).
- Cincinnati à Pittsburgh (soir).

Ligue Américaine:

- New-York à Chicago.
- Philadelphie à Détroit.
- Boston à Cleveland.
- Washington à Baltimore.

Ligue Provinciale:

- Québec à St-Jean (7h)
- T-Rivières à Drummond (8.00).
- Sherbrooke à Thetford (8.00).

CLASSEMENTS

Ligue Internationale:

	G.	P.	Moy.	Dif.
La Havane	18	10	.643	—
Rochester	16	9	.625	1/2
Toronto	13	11	.542	3
Buffalo	10	10	.500	4
Syracuse	12	12	.500	4
Montréal	10	11	.476	4 1/2
Richmond	9	15	.375	7
Ottawa	7	16	.304	8 1/2

Ligue Nationale:

	G.	P.	Moy.	Dif.
Philadelphie	16	13	.552	—
Brooklyn	16	13	.552	—
St. Louis	17	14	.543	—
New York	16	14	.533	1/2
Cincinnati	17	15	.531	3/2
Milwaukee	14	14	.509	1 1/2
Chicago	13	14	.481	2
Pittsburgh	10	22	.313	7 1/2

Ligue Américaine:

	G.	P.	Moy.	Dif.
Cleveland	19	10	.	

Les pourparlers sur l'Indochine dans une impasse

GENEVE, 19 — (Paf) — On rapporte aujourd'hui que la France et les Etats-Unis mousent des projets en vue d'un pacte de défense pour le sud-est asiatique. Pendant ce temps, la conférence se trouve dans une impasse de plus en plus serrée, en ce qui regarde l'Indochine.

Un informateur associé de près au ministre français des Affaires étrangères, M. Georges Bidault, a déclaré que les entretiens franco-américains qui se sont poursuivis dans le secret à Paris, Washington et Genève, au cours des quelques derniers jours, vont se maintenir, quelque tourmente que prennent les pourparlers de Genève.

On dit aujourd'hui que les entretiens de paix relatifs à l'Indochine sont entrés dans une impasse, parce que l'Ouest exige que les forces communistes se retirent immédiatement du Laos et du Cambodge. Etats associés de l'Union française. Un informateur occidental a déclaré qu'on n'a enregistré aucun progrès à ce sujet ou sur tout autre point depuis que les séances à huis clos ont débuté il y a deux jours.

Une autre séance secrète doit être tenue aujourd'hui au sujet de l'Indochine et des personnages renseignés disent qu'une quatrième sera peut-être tenue demain, après quoi l'épineux problème sera ajourné à la semaine prochaine.

A cause de cette mésentente, a déclaré un informateur français, la France et les Etats-Unis ont décidé de poursuivre leur étude en vue d'un pacte de défense asiatique, sans attendre l'approbation britannique. La Grande-Bretagne soutient qu'on devrait attendre les résultats de la conférence avant d'aborder de telles négociations.

Les Français s'opposent à un tel délai, de crainte que les communistes ne tentent de prolonger le débat inutilement, pendant que les rebelles du Vietnam referaient leurs forces pour déclencher une attaque massive dans le stratégique delta du fleuve Rouge. Dans un tel cas la France aimerait que ses al-

liés soient prêts à se battre sans délai.

On dit cependant que la Grande-Bretagne est prête à tenir des conférences des états-majors militaires, sous peu, au sujet du sud-est asiatique, avec les Etats-Unis, la France et les autres puissances alliées intéressées dans cette partie du continent asiatique. Ces entretiens comprendraient en outre l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Thaïlande et les Philippines.

MM. Bidault et Eden se proposent de partir vendredi pour Paris, afin d'y participer à la célébration du 50^e anniversaire de "l'entente cordiale" entre la France et la Grande-Bretagne. Ils reviendraient à Genève lundi.

Les époux Petrov ont consenti à témoigner

CANBERRA, Australie, 19 — (Reuters f) — On apprend que les époux Petrov ont consenti à venir témoigner en personne devant la commission royale australienne chargée d'enquêter sur le réseau d'espionnage soviétique dont M. Petrov a dévoilé l'existence.

L'inspecteur de la sécurité australienne qui a annoncé cette nouvelle, au cours de la seconde audience de la commission royale, n'a pas précisé toutefois la date de la déposition des époux Petrov. Le directeur général adjoint de la sécurité australienne, M. George Ronald Richards, s'est borné à déclarer que Mme et M. Petrov ont accepté de fournir publiquement des renseignements.

Les époux Petrov ont obtenu le

droit d'asile politique de la part des autorités australiennes à la suite de leur départ de l'ambassade soviétique à Canberra, où M. Wladimir Petrov était à la fois 3^eme secrétaire et chef de la police secrète (MVD).

Le procureur du gouvernement, Me J.V. Windeyer, a déclaré de son côté que les documents transmis par Petrov aux autorités de Canberra établissent clairement le fait que les Soviétiques ont obtenu des renseignements émanant de divers ministères, notamment le ministère des affaires extérieures. Les documents en question mentionnent d'autre part deux membres du Parlement australien, considérés par les Soviétiques comme des "informateurs dans l'ombre", c'est-à-dire des personnes dont on peut obtenir des renseignements sans qu'elles s'en rendent compte. Les deux députés en question n'appartiennent pas au même parti politique.

Toutefois, a poursuivi Me Windeyer, il ne semble pas que les deux personnes ainsi mentionnées aient été en possession de renseignements importants et, d'ailleurs, les documents ne stipulent pas que des informations aient été obtenues grâce à eux.

"Mais, a déclaré Me Windeyer, ils ont peut-être été indiscrets et leurs indiscretions étaient peut-être graves... Par exemple, les Soviétiques avaient le nom d'un fonctionnaire qui, quand il assistait à des réceptions offertes par les Soviétiques, manifestait ouvertement son antipathie à l'égard de ses supérieurs et de la politique de son gouvernement."

A moins que de plus amples informations ne soient réunies, il ne semble pas que les noms des deux députés seront rendus publics.

Le procureur du gouvernement a souligné ensuite le fait que les Soviétiques recherchaient principalement des renseignements concernant le ministère des affaires extérieures. M. Petrov a fait savoir que deux au moins de ses prédécesseurs à l'ambassade soviétique de Canberra ont obtenu à différentes reprises des renseignements "confidentiels".

M. Petrov a en outre donné des détails sur un certain nombre de ressortissants australiens qui fournissaient régulièrement des renseignements à un Russe du nom de Makaloff.

Après avoir annoncé qu'il proposerait un ajournement de quelques



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

100,000 IMMIGRANTS HOLLANDAIS sont arrivés au Canada depuis la fin de la dernière guerre en vertu d'une entente passée entre le gouvernement des Pays-Bas et le Canada sous l'administration King. Le cent millième sujet hollandais à arriver au Canada est une brune de 19 ans, Mlle Jacoba Gerardina "Koojsje" Bol, qui était au nombre des 700 immigrants hollandais arrivés, ce matin, à Montréal à bord du paquebot "Groote Beer". A cette occasion, le ministre de l'Immigration et l'ambassadeur de Hollande au Canada sont venus d'Ottawa accueillir les Néo-Canadiens. De g à d.: Son Exc. M. A.-H.-J. Lovinck, ambassadeur des Pays-Bas au Canada; Mlle Bol; l'hon. Walter Harris, ministre canadien de l'Immigration; et le capitaine Conrad Bouman, commandant du "Groote Beer".

Arrivée du 100,000^e sujet hollandais

(par JACQUES TREPANIER)

Le Canada vient de s'enrichir d'une jolie brunette aux yeux bleus. Elle est âgée de 19 ans et elle porte le nom de Jacoba Gerardina Bol. Les intimes la surnomment "Koojsje" un surnom qui lui a été donné en Hollande.

En effet, la Néo-Canadienne est hollandaise et elle est arrivée, ce matin, à Montréal, avec un groupe de 700 immigrants hollandais qui ont fait la traversée à bord du paquebot hollandais "Groote Beer" commandé par le jovial capitaine Bouman. Le "Groote Beer" est un vaisseau du gouvernement hollandais dont les agents au Canada sont la ligne Holland-America.

Ce qu'il y a de particulier au sujet de Mlle Bol, c'est qu'elle est le 100,000^e sujet de Hollande à immigrer au Canada depuis qu'une entente a été conclue entre les Pays-Bas et le Canada, aux fins d'admettre un certain nombre de Hollandais au pays. L'entente a été conclue après la guerre alors que le premier ministre King conduisait les destinées du pays.

A l'occasion de cet événement, l'hon. Walter Harris, ministre de l'Immigration, ainsi que Son Excellence M. A.-H.-J. Lovinck, ambassadeur de Hollande au Canada, sont venus à bord accueillir le groupe de sujets hollandais venant s'établir au pays.

Mlle Bol, née une veille de Noël à Utrecht, ne trouvera pas que des étrangers au pays, puisqu'elle a une sœur, Gijsbertha Catharina, qui est établie en Ontario depuis déjà un an. Cette dernière est garde-malade.

Les parents Bol sont des fermiers spécialisés dans l'industrie laitière. On souligne que la grande partie des immigrants arrivés au pays depuis quelques années se sont établis sur des fermes et

semaines, Me Windeyer a déclaré que les fonctionnaires qui ont pris part à la diffusion des renseignements secrets en pleine connaissance de cause sont pour le moins coupables "d'un très grave abus de confiance".

ont ainsi contribué à développer notre industrie agricole.

Quoiqu'ayant quitté le sol hollandais la semaine dernière, les immigrants arrivés ce matin à Montréal ont quand même vu une partie de leur patrie pas plus tard qu'hier soir.

Le "Groote Beer" est arrivé devant Québec, hier soir, et rencontra au large de l'île d'Orléans le porte-avions hollandais "Kareel Doorman" qui descendait le fleuve après une courte escale dans la Vieille Capitale.

Les sirènes des deux navires se firent entendre. Ce fut un adieu touchant de part et d'autre qui se déroulait sur les eaux du St-Laurent.

La carte d'identité remise en vigueur?

Les autorités à l'hôtel-de-ville, de Montréal, songeraient à remettre la carte d'identité en vigueur. On l'exigerait de tout nouvel employé. Il leur faudrait résider à Montréal, depuis deux ans, et continuer à y habiter.

La question a été soulevée au Comité exécutif, alors qu'on étudiait la question du chômage.

Dans le passé, avant la guerre de 1939, on exigeait la carte d'identité de la part de tout nouvel employé. Mais, au cours de la guerre, il s'est fait une rareté d'employés. On a alors cessé de tenir compte de la carte, qui est devenue désuète par la suite.

Par ailleurs, la crise du logement est survenue. Nombre d'employés ont trouvé gîte à l'extérieur. Maintenant que la situation semble en voie de s'améliorer, on prendrait de nouveau la décision d'exiger la carte d'identité.

Evasion de cinq soldats français de Dien Bien Phu

HANOI, 19 — (Reuters f) — Cinq soldats de l'Union française se sont échappés de Dien Bien Phu et se sont faulés à travers la jungle infestée de rebelles jusqu'à un poste militaire des Français dans le Laos septentrional selon des rapports qui parviennent ici.

Deux sous-officiers et trois fantassins ont entrepris leur odyssée à travers un pays hostile et montagneux dès la chute de la forteresse, le 7 mai, disent ces rapports. C'est la première nouvelle qu'on reçoit que quelques-uns des 12,000 défenseurs du camp retranché soient parvenus à échapper à la capture.

D'après les rapports, la traversée a pris dix jours au moins.

Ces cinq soldats se trouvaient au bastion "Isabelle", avant-poste isolé situé à trois milles au sud des défenses principales, et dont le personnel combattit encore plusieurs heures après la chute de la forteresse.

Comment ces hommes sont-ils parvenus à déjouer les troupes communistes qui les entouraient de toutes parts, c'est ce qu'on ne sait pas encore. Mais pour atteindre le Laos septentrional, il leur a fallu franchir des milles et des milles de jungles détrempées par les pluies et qu'occupaient les partisans du Vietnam.

Une colonne militaire française a

été dépêchée du Laos septentrional pour établir un poste avancé à quelque trente milles de Dien Bien Phu, poste destiné à accueillir tous les soldats de l'Union française qui pourraient s'être échappés de Dien Bien Phu.

LIBERATION

GENEVE, 19. (Paf) — Mlle Geneviève de Galard-Terraube, infirmière de l'Aviation française, qui fut capturée par les forces du Vietnam, quand tomba la place retranchée de Dien Bien Phu, sera libérée aujourd'hui, apprend-on de la délégation hongroise ici.

La personne qui fournit ce renseignement, mais qui ne veut pas que son nom soit mentionné, dit que la délégation indochinoise a reçu un télégramme du haut-commandement du Vietnam en Indochine, l'avisant de cette décision.

On n'a donné aucun renseignement quant à la façon dont l'élargissement se fera, mais on présume que l'héroïque infirmière sera transportée hors de Dien Bien Phu par hélicoptère, en même temps que de grands blessés français.